Federal Provincial Parks Conference

State of the Nation Reports

Charlottetown, P. E. I. August 27, 1986

Index

STATE OF THE NATION REPORTS

Province/State	Page
ARKANSAS	001
CANADA	003
BRITISH COLUMBIA	027
NORTHWEST TERRITORIES	033
YUKON	040
ALBERTA	042
SASKATCHEWAN	050
MANITOBA	054
ONTARIO	064
QUEBEC	071
NEW BRUNSWICK	077
NOVA SCOTIA	087
PRINCE EDWARD ISLAND	092
NEWFOUNDLAND AND LABRADOR	096

STATE OF THE PARKS - 1986

Presented to Federal Provincial Parks Conference

Prince Edward Island

by

Richard W. Davies, Director of Arkansas State Parks

and President, National Association of

State Park Directors

In a discussion of the state of the state parks, one must understand that there are fifty different governments involved with varying resources, fund sources and goals. Also, understand that many state systems were created with recreation and/or tourism in mind, and although they still may be resource oriented, lodges, cabins, marinas and golf courses may be commonplace.

The Conservation Foundation, an organization based in Washington, D.C., has recently completed a survey of the 50 state park directors on what their major concerns were. In my opinion, it's a good place to summarize what we all consider the situation to be.

The major concern identified was funding. All three of the highest issues of concern dealt with funding. In my opinion, funding shortages for parks programs are a symptom and not the real problem. After perhaps years of expecting that proper funding for parks was a given--that we were endowed by some special aura that automatically deserved public funds, we are finding in many cases that we are going to have to compete, perhaps even battle, for what we consider our fair and proper share of the public treasury. Being good technocratic managers of park lands, facilities and visitors is no longer enough. We are finding, sometimes traumatically, that we also need to be lobbyists, politicians, public relations men and marketing agents.

What is bringing this all about is a downturn of many state economies, especially in the areas of timber, oil and farming. In addition, the fight to balance the federal budget is going to cause states to lose federal support. Although we

will probably be hurt directly through the loss of federal funds such as the Land and Water Conservation Fund, the biggest effect will be indirect as social services, health and other state agencies lose massive amounts of federal funds that they had formerly depended on to operate. Then, the fight for state funds will be twice as fierce.

The irony of this is that our state parks are becoming more and more popular. The Conservation Foundation study reported that spending in the state park systems fell 17 percent between 1980 and 1985, yet visitation continued to rise. State parks report twice as many visits as national parks on one-third the acreage, excluding Alaska. We are finding ourselves being loved to death while our budgets are being cut.

All is not bleak, however; some states have been successful in getting dedicated fund sources for parks from such diverse sources as lotteries and cigarette taxes. President Reagan has appointed a blue ribbon panel, The President's Commission on American's Outdoors, and charged them to study and make recommendations on outdoor recreation in the United States over the next twenty years. Their report is due this winter, and hopefully will contain a recommendation for some sort of a national trust fund for outdoor recreation. They have held meetings and hearings across the country and all of us have had the opportunity for comment. We all expect good things.

On the state and local level, budgetary constraints are creating innovations. We're all going to have to be more creative and efficient. The challenge of the 80s will, in fact, be to do more with less. If we are to protect these resources as we are charged, we will have no choice.

Federal Provincial Parks Conference
Environment Canada - Parks

State of the Nation Presentation

P.A. Thomson
Director General
National Parks
July 30, 1986

Environment Canada - Parks has once again experienced a year of fiscal restraint though there have been no further cuts. It has also been a year of change for Parks - but these changes have taken place during a period of consolidation, rather than expansion. During the course of this paper, I will be reporting on some of these changes as well as some of the shortfalls and successes that Parks has experienced during this time of consolidation.

One thing that may already be obvious is that the agency I represent has undergone a name change. Instead of going under the name of Parks Canada, we are now referred to as Environment Canada - Parks. From both inside the federal government and out, we are now recognized as a more integral part of the Department of Environment. I will now highlight for you what has gone on in Parks since the last Federal Provincial Parks Conference.

Budget

The following chart should be examined to gain an overview of past and present expenditures in National Parks of Environment Canada - Parks. The 1985-86 budget shows the costs associated with the operation of 30 National Parks; while the 1986-87 budget for costs associated with the operation of 31 parks.

	O & M	Capital	Total
1985-86 (actual expenditures)	$76 million	$44 million	$120 million
1986-87 (projected expenditures)	$80 million	$54 million	$134 million

Although an increase in the budget has been forecast for 1986-87 over 1985-86, it is somewhat deceiving. The increase in the budget is mainly attributed to the following three factors:

- the O&M increase is largely due to negotiated salary increases (some management group salaries were frozen last year, and others will be frozen this year);

- acquisition and development of Northern Yukon National Park Reserve will cost $1.2 million ($.4 million in O & M and $.8 million in capital);

- increases in recapitalization will cost $9 million (capital). This money has been taken from elsewhere in the budget and therefore does not represent an increase.

Management and Organization

Personnel

Many significant changes have occurred within the past year in this area of Parks. The federal government incentives for early retirement have caused many senior management employees to take a second look at early retirement. Two members of senior management in Environment Canada - Parks have recently retired. Al Davidson, the former ADM, retired late in 1985 and was replaced by Jim Collinson and Pat Dionne, the Chief of Operations, retired in July of 1986.

Reorganization

Reorganization is also taking place within Parks. A new strategic planning and marketing unit has been set up to ensure our investments are appropriate to the times and to collect, analyze and evaluate data on current and potential park use; and to develop and review Environment Canada - Parks national strategy and marketing plans, policies guidelines, directives and procedures in conjunction with the Regional Offices and Tourism Canada.

Programme Priority

On the operational level, the major programme goal for Parks is to maintain existing facilities. New facilities will only be developed once longer term implications have been examined and probably only if new funds are made available by government.

Management Plans

In order to guide development in each park, management plans are being completed where they don't exist and revised where they are at least 5 years old. A number of these management plans are currently being prepared. A major accomplishment was the completion of the management framework for the four mountain parks (Banff, Jasper, Kootenay and Yoho) this year.

National Marine Park Policy

The final draft of the National Marine Park Policy is in the Minister's office for his consideration and approval.

Proposed Parks

There is also work underway on a number of national park and national marine park initiatives in co-operation with the provincial and territorial governments concerned.

Discussions are currently underway concerning South Moresby in British Columbia, the Bruce Peninsula in Ontario, the Saguenay in Québec, the West Isles in New Brunswick, and, in the Northwest Territories, Ellesmere Island, the East Arm of the Great Slave Lake, and Lancaster Sound/North Baffin Island.

Management Directives

Two management directives which will give managers direction in the areas of fire management and law enforcement are scheduled to take effect in the near future. While the fire management directive is new and will be implemented over a

10-year time span. It prescribes the use of fire as an instrument of resource management in National Parks.

Attendance

In 1985-86, National Park attendance was down from the previous year by 1% to 19.3 million visitors (Parks as a whole had 24.5 million visitors). This decrease is a continuation of a downward trend which started in 1980-81. The Atlantic, Prairie and Western regions experienced small declines, while Quebec and Ontario regions experienced growths of 3 and 2 per cent respectively. At present, attendance appears to be keeping pace with last years figures.

Camping figures were also down. Regular campground use experienced a 5% decline while group campground attendance increased by 8%. This has been the 4th consecutive year in which a decline in campground use has been sustained. In terms of percentage loss, since the fiscal year 1982-83, campground use has declined by approximately 11%.

Guided walks have also been reinstated in some National Parks this past year where they are the most cost-effective or safe way of providing visitors with the opportunities to visit some park features.

Major Government Initiatives

Two government initiatives have had a major effect on the operation of the Parks system - the search for new revenues and restraint.

As I reported last year, in November 1984 the federal government instated a cut which was intended to reduce the government deficit. Parks respond to this cut with a two-fold approach. One tact meant eliminating guided walks on interpretive trails in national parks and seeking alternative ways of carrying out this work either through the use of volunteers or self-guided trails. The other tact was to defer new development in the existing parks and sites. This meant deferring the construction of a number of new facilities in our western parks.

In 1985, for the first time since 1975, Parks increased daily entrance fees for national parks, as well as all categories of entrance fees for national historic parks and lockage fees for heritage canals.

Also in 1985, recreational fees for activities such as camping and swimming, which had been constrained for several years in accordance with the federal government's anti-inflationary policy, were raised between 30% and 40%.

In 1986, Parks again revised the fee structure for facilities and services in National Parks. Highlights of the changes were to extend the period of validity of the daily $3 park motor licence to noon of the following day for the convenience of overnight campers; re-introducing the popular 4-day licence to encourage more medium stay

visitors; and increasing the annual motor vehicle licence from $10 to $20, to enhance the relationship between the ranges of fees and to increase revenues. In addition, fees for the use of Parks operated golf courses were reduced to maintain a certain level of revenues as the higher fees had decreased use.

Fees for popular serviced and semi-primitive campgrounds, with an average occupancy rate of 90% or more in July and August were increased by $2 to increase revenues; while fees for less popular serviced campgrounds were decreased by the same amount, to encourage more use and hopefully, more revenues.

I have attached to this report a complete copy of the visitor fee schedule for National Parks for those who are interested in detail.

Parks is also becoming more aware of the needs of special populations. A Special Visitor Needs Officer has been appointed to work on projects that relate to disabled visitors, seniors and those that speak languages other than English and French. The main focus of concern at this time are the needs of disabled visitors. A strategy to deal with issues relating to their special needs is being produced.

Legislation

Parks has submitted to Cabinet (for review) proposed changes to the National Parks Act. It is hoped that a Bill to amend this act will be introduced during the Fall Session.

Other changes that have taken place are much more localized in nature (e.g. the permission to allow hang-gliders in Banff National Park), and these are experimental, to test the implications of this use in a National Park.

Staffing Level

In 1985-86, the staffing level for National Parks increased to 1944 person-years, from 1915 the year before. It is projected that the number of person-years will increase in 1986-87 to 1966 (the increase will be experienced at the field level).

As with all federal departments, the Department of Environment has made a commitment to reduce the size of its staff by 1% per year over the next four years. This will have implications on Parks operations during that time frame.

Liability Insurance

Parks is experiencing varying degrees of difficulty in obtaining liability insurance coverage for some of our services which are contracted out. Depending on the circumstance of the contract, the coverage is:

- not available
- is available but reduced and/or restricted
- is available but not affordable

To complicate matters further, the availability of the liability insurance is contingent upon the province in which the services are being rendered and on the degree of risk associated with the service. Out of necessity, Parks is dealing with this issue on a case by case issue.

Parks' though, is currently examining various alternatives on how to handle this issue with contractors. Options under consideration are:

- maintain the status quo
- give moral support
- require partial coverage
- require full coverage

Each case will be examined with these options in mind.

Marketing

The Parks programme is proceeding with plans to establish a marketing capability which will link it more closely with existing and potential market demands in the tourism sector. This is driven by the desire to both enhance the programme's level of public awareness and to increase visitor use. Although this new function will tie in with and include existing markets, it will also focus on the identification and cultivation of market potential. Efforts are already underway to establish links with Tourism Canada in this regard. Marketing decisions for the programme will continue to be based on the dual mandate of Environment Canada - Parks, which is to balance conservation and preservation with visitor use.

Parks has recently carried out studies (some done jointly with other agencies such as Tourism Canada) which examine the benefits a National Park can give to tourism in its locale.

Parks is studying various marketing techniques at this time. As an example, Fundy National Park is currently offering camping 'packages' to the visiting public (for the first time). The results of this 'experiment' will be studied closely at the end of the visitor season. The Atlantic Region of Parks is also co-operating closely with Provincial and local tourist agencies.

Volunteers and Co-operating Associations

Volunteers

Since 1978, when Parks started using volunteers, the number of people contributing time has increased significantly. In 1985, over 5,500 volunteers contributed 200,000 hours to the Parks programme (approximately 40% of this effort went toward helping Parks celebrate its centennial). Parks is now entering into a new phase of its volunteer programme where volunteers are being actively recruited to undertake specific projects in all areas of the operation.

Administration problems continue to threaten the success of the programme - chief among them is the problem of volunteer insurance. A proposal for resolution may be submitted to Cabinet this year.

Co-operating Associations

Co-operating Associations are now active in each of the five Parks regions across the system. There are now 26 associations currently operating, and despite limited Parks funding, two more will seek to gain incorporation in the near future.

A National Affiliation of Co-operating Associations was established during 1985-86. The prime purpose of this organization is to provide a voice/network of support for the individual associations that make up its membership. The Co-operating Association movement has been a success story. Sales outlets operated by these groups sold $637,316 worth of goods last year (a 72% increase over the previous

year's total) and over 100,000 people attended Association-sponsored activities. I would also like to add that Association members volunteered over 17,000 hours of their time to Parks last year.

Contracting Out

The Parks mandate, which is to protect Canada's natural and cultural heritage resources, continues to be of paramount importance. Although the role of business will grow in importance, Parks does not consider this role to include the provision of services that are central to the Parks heritage trust mandate. Parks adheres to the general principles that heritage resources will be protected, the quality of visitor services will be maintained, and the social and economic costs and benefits will be considered before an activity or service is eligible for contracting out. To aid Parks in identifying appropriate contracting out opportunities, new guidelines and criteria are being established. While these guidelines are being prepared, a moratorium has been placed on all new types of contracting out. When completed, these guidelines will serve to clearly chart the future contribution of the private sector - a contribution that both Parks and visitors have become increasingly dependent upon.

The Fee Structure for 1986/87 will be:

1-day	$3.00	(valid until noon the following day
4-day	$6.00	
Annual	$20.00	
Chartered bus-daily	$30.00	
Chartered bus-annual	$300.00	(Not transferable)
Non-Profit bus-daily	$6.00	

Point Pelee N.P.

1-day	$4.00	
Annual	$20.00	
Chartered bus-daily	$30.00	
Chartered bus-annual	$300.00	(Not transferable)

Fees Per Campsite

With Showers	Premium Rate	Standard Rate	Economy Rate
Serviced	$10.00	$8.00	$6.00
Serviced, with electricity	$12.75	$10.75	$8.75
Serviced, with electricity, water and sewer	$14.00	$12.00	$10.00
Serviced, 4-day, CBH and Fundy	$30.00	$24.00	$18.00
Serviced, with electricity, 4-day, CBH and Fundy	$38.25	$32.25	$26.25
Serviced, with electricity, water and sewer, 4-day, CBH and Fundy	$42.00	$36.00	$30.00
Serviced, per week, CBH and Fundy	$50.00	$40.00	$30.00
Serviced, with electricity, per week, CBH and Fundy	$63.75	$53.75	$43.75

Serviced, with electricity, water and sewer, per week, CBH and Fundy	$70.00	$60.00	$50.00

Without Showers	Premium Rate	Standard Rate	Economy Rate
Semi-primitive	$7.00	$5.00	$5.00
Serviced	$9.50	$7.50	$5.50
Serviced, with electricity	$12.25	$10.25	$8.25
Serviced, with electricity, water and sewer	$13.50	$11.50	$9.50
Serviced, 4-day, CBH and Fundy	$28.50	$22.50	$16.50
Serviced, with electricity, 4-day, CBH and Fundy	$36.75	$30.75	$24.75
Serviced, with electricity, water and sewer, 4-day, CBH and Fundy	$40.50	$34.50	$28.50
Serviced, per week, CBH and Fundy	$47.50	$37.50	$27.50
Serviced, with electricity, per week, CBH and Fundy	$61.25	$51.25	$41.25

Serviced, with electricity, water and sewer, per week, CBH and Fundy	$67.50	$57.50	$47.50

The fee for a primitive campsite in La Mauricie and Kejimkujik National Parks is $3.00 per day.

The fee for a fireplace permit to the holder of a camping permit authorizing that person to use the fireplace provided on the campsite to which the camping permit applies is $2.00.

Fees for Other Facilities and Services

Lawn Bowling Greens

Single game	$2.00
Daily	$3.50

Tennis Courts

Adult, per player

(a)	Single, per hour	$4.00
(b)	Double, per hour	$2.00

Child (age 16 and under), per player

(a)	Single, per hour	$2.00
(b)	Double, per hour	$1.00

Seasonal pass

(a)	adult	$100.00
(b)	child (age 16 and under)	$ 60.00

Golf Courses

Fundy N.P. 9-hole course

(a)	per round, per player	$6.50
(b)	daily, per player	$12.00
(c)	4-day, per player	$36.00
(d)	weekly, per player	$60.00
(e)	season, per adult	$265.00
(f)	season, per couple	$395.00
(g)	season, per junior	$75.00
(h)	season, per family	$470.00

Cape Breton Highlands N.P. 18-hole course

(a)	daily, per player	$16.00
(b)	4-day, per player	$48.00
(c)	weekly, per player	$80.00
(d)	10-hole, per player (applies only to holes 1 to 5 inclusive and to holes 14 to 18 inclusive)	$8.00
(e)	season, per adult	$352.00
(f)	season, per couple	$527.00
(g)	season, per junior	$100.00
(h)	season, per family	$617.00
(i)	twilight fee	$8.00

Terra Nova N.P. 9-hole course (Twin Rivers Golf Course)

(a)	per round, per player	$8.00
(b)	daily, per player	$15.00
(c)	4-day, per player	$45.00
(d)	weekly, per player	$75.00
(e)	season, per adult	$240.00
(f)	season, per couple	$360.00
(g)	season, per junior	$60.00
(h)	season, per family	$420.00

Mooring

Riding Mountain N.P.

Per boat, per person	$90.00

Waterton Lakes N.P.

Per boat, per day	$5.00
Per boat, per month	$65.00
Per boat, per season	$175.00

Terra Nova N.P.	Daily	Annual
Boat, up to 5.5 m in length	$4.00	$80.00
Boat, over 5.5 m and up to 10.5 m in length	$8.00	$160.00
Boat, over 10.5 m and up to 15.5 m in length	$12.00	$240.00
Boat, over 15.5 m and up to 20.5 m in length	$16.00	$320.00

Boat, over 20.5 m in length	$20.00	$400.00

Georgian Bay Islands and
St. Lawrence Islands N.P.s

Per season, each boat — $3.25 per 25 cm of length

Per day (a) each boat 5.5 m or less in length - $5.00
(b) each boat 5.5 m and up to and including 8 m - $7.00
(c) each boat over 8 m and up to and including 10.5 m - $9.00
(d) each boat over 10.5 m and up to and including 13 m - $11.00
(e) each boat over 13 m in length - $14.00

Rentals, swimming suits and towels

Swimming suits, each	$.75
Towels, each	$.25

Assembly Hall, Riding Mountain N.P.

Rental	Hourly	Daily
(a) upper level	$15.00	$174.00
(b) lower level	$8.00	$93.00
(c) both levels	$20.00	$234.00

Fishing

Per permit, per person, per year — $10.00

Swimming Pools

(1) At Fundy Swimming Pool, Fundy National Park

(a) Daily, per adult	$ 1.75
(b) Daily, per child (age 16 and under)	1.00

(c)	Weekly, per adult	8.75
(d)	Weekly, per child (age 16 and under)	5.00
(f)	Season, per adult	38.75
(g)	Season, per child (age 16 and under)	24.50

(2) At Waterton Townsite Pool, Waterton Lakes National Park

(a)	Per entry, per adult	1.75
(b)	Per entry, per child (age 16 and under)	1.00
(c)	Season, per adult	47.25
(d)	Season, per child (age 16 and under)	33.75
(e)	Season, per family (includes up to two parents or legal guardians and their dependent children age 16 and under)	101.25

(3) At Hot Springs in National Parks

(a)	Per entry, per adult	1.75
(b)	Per entry, per child (age 16 and under)	1.00

FILE: 3-4-11

BRITISH COLUMBIA - DELEGATE

ANNUAL REPORT TO F.P.P.A.C. MEETING 1986

IN 1985 A NUMBER OF THEMES WERE IDENTIFIED. THIS YEAR I WISH TO REPORT ON OUR PROGRESS IN EACH AREA.

COMPLETION OF THE PARK SYSTEM

DURING 1985 A PRESENTATION OF THE PARK SYSTEM PLAN WAS MADE TO CABINET. THIS IDENTIFIED AN ADDITION OF APPROXIMATELY ONE MILLION HECTARES TO THE PARK SYSTEM AND PROPOSED WITHDRAWALS OF CERTAIN LANDS WITH LIMITED RECREATION AND CONSERVATION VALUE FROM A SMALL NUMBER OF PARKS.

IN THE FALL OF THE YEAR THE CABINET APPOINTED A WILDERNESS ADVISORY COMMITTEE TO EXAMINE TWENTY FOUR AREAS PREVIOUSLY PROPOSED FOR PROTECTED AREA STATUS (NINETEEN OF WHICH HAD BEEN PROPOSED AS PARKS). THEY WERE INSTRUCTED TO REVIEW THE ALTERNATIVES AND MAKE RECOMMENDATIONS. THE COMMITTEE, COMPOSED OF REPRESENTATION FROM VARIOUS SECTORS OF THE PROVINCIAL POPULATION, REPORTED THIS MARCH. THE RESULT WAS A VERY SIGNIFICANT STATEMENT OF SUPPORT FOR PROVINCIAL PARKS AND FOR THE PARK SYSTEM PLAN. THE MAJORITY OF THE COMMITTEES' RECOMMENDATIONS FAVOURED FORMAL PROTECTION FOR THE STUDY AREAS. THE COMMITTEE ALSO PROPOSED NEW WILDERNESS LEGISLATION, NEW LAND DESIGNATIONS, A FORMAL ROLE FOR PUBLIC REVIEW OF PROPOSALS FOR DESIGNATIONS AND SYSTEMATIC LAND USE PLANNING FOR THE PROVINCE.

SINCE THAT TIME THE CABINET HAS PUBLICLY ANNOUNCED APPROVAL IN PRINCIPLE OF THE PROPOSALS AND WORK IS NOW UNDERWAY TO DESIGNATE THE NEW RECREATION AREAS AND ECOLOGICAL RESERVES, AND ADDITIONS TO EXISTING PARKS. WHEN COMPLETED THIS WILL RESULT IN ACHIEVEMENT OF MORE THAN HALF OF THE PARK SYSTEM PLAN PROPOSAL (WHEN HECTARAGE ALONE IS CONSIDERED).

WE ARE ALSO PREPARING, FOR PUBLIC RELEASE, A STATUS REPORT ON THE SYSTEM PLAN FOR B.C. AND A COMPANION STATEMENT OF PARK MANAGEMENT PHILOSOPHY. WE SEE THESE DOCUMENTS AS BEING EXTREMELY IMPORTANT TO OUR OVERALL OBJECTIVE OF ENSURING THAT THE BRITISH COLUMBIA PROVINCIAL PARK SYSTEM IS RELEVANT TO AND SUPPORTED BY, THE PEOPLE OF THE PROVINCE.

IN 1985 THE MINISTER ALSO FORMALLY RELEASED THE FIRST PROVINCIAL RECREATION CORRIDORS SYSTEM PLAN. THIS WAS PRODUCED THROUGH AN INTER-AGENCY PROCESS WHICH INVOLVED PARTICIPATION BY THE OUTDOOR RECREATION COUNCIL OF B.C. WORK IS NOW UNDERWAY ON THE PLANS NECESSARY FOR A NUMBER OF THE PRIORITY CANDIDATES TO BE REGISTERED. THERE ARE 32 CANDIDATES, THREE OF WHICH HAVE ALREADY BEEN PLACED ON THE REGISTER.

PROTECTION AND MANAGEMENT OF THE PARK RESOURCE

INCREASINGLY, WE ARE COMING TO THE CONCLUSION THAT WE HAVE BE LITTLE ATTENTION TO ENSURING ADEQUATE MANAGEMENT OF THE RESOURCES OUR PARK SYSTEM. TO REDRESS THAT SITUATION WE ARE TAKING A NUMBE STEPS AS PART OF AN OVERALL OBJECTIVE TO IMPROVE OUR KNOWLEDGE AN WHILE SOLVING SPECIFIC PROBLEMS.

THIS YEAR WE HAVE:

- PREPARED FIRE MANAGEMENT PLANS FOR ONE OF THE PROVINCES' MAJOR WILDERNESS PARKS, WELLS GRAY (600,000 HECTARES).
- COMMISSIONED STUDIES WHICH WILL RESULT IN PROVINCIALLY BASED PLANS FOR GRIZZLY BEAR AND FRESH WATER FISHERIES, MANAGEMENT IN PROVINCIAL PARKS.
- ACHIEVED CABINET APPROVAL (AND INDUSTRY ACCEPTANCE) OF AN INTER-AGENCY ACCORD ON THE MANAGEMENT OF MINERAL CLAIMS GRANTED PRIOR TO PARK DESIGNATION AND, FOLLOWING THE RECOMMENDATION OF THE WILDERNESS ADVISORY COMMITTEE, ON THE MANAGEMENT OF MINERAL AND PETROLEUM AND NATURAL GAS EXPLORATION IN AREAS PROPOSED FOR ADDITION TO THE PARK SYSTEM.

BRIEFLY SUMMARIZED THAT ACCORD PROPOSES:

- ADDITIONS TO THE PARK SYSTEM WILL INITIALLY BE DESIGNATED AS RECREATION AREAS.
- GOVERNMENT MAY AT ANY TIME INDICATE AN INTENTION TO DESIGNATE A PROVINCIAL PARK.
- MINERAL CLAIMS MAY BE STAKED AND REGISTERED CONDITIONALLY.
- THAT CONDITION IS THAT, IF AFTER TEN YEARS NO MEASURED OR INDICATED RESERVES HAVE BEEN DISCOVERED, CLAIMS MAY BE CANCELLED WITHOUT COMPENSATION. THE AREA IS THEN ELIGIBLE FOR PARK STATUS UNENCUMBERED BY PRIOR COMMITMENTS.
- A SIMILAR PROCESS WILL APPLY TO NEW PETROLEUM AND NATURAL GAS EXPLORATION.

- EXISTING CLAIMS ARE RECOGNISED AND NEGOTIATIONS WILL BE AIMED AT THEIR BEING EXTINQUISHED. IF THIS IS NOT POSSIBLE THE CLAIMS WILL BECOME RECREATION AREAS, WITH EXPLORATION PERMITTED AND PAYMENT OF FEES REQUIRED.

A PARK SYSTEM WHICH IS RESPONSIVE TO THE NEEDS OF PEOPLE

AS I NOTED LAST YEAR WE ARE INTEGRATING THE PRINCIPLES OF MARKETING THROUGHOUT OUR MANAGEMENT OF AND BUDGETING FOR PARKS, SO THAT OUR SYSTEM IS RESPONSIVE TO USER NEEDS. THIS YEAR THIS HAS RESULTED IN A NUMBER OF NEW INITIATIVES, AND RENEWALS OF EXISTING ACTIVITIES INITIATED LAST YEAR. MANY ARE ASSOCIATED WITH EXPO 86 AND THE 75TH ANNIVERSARY OF B.C. PARKS CELEBRATIONS DURING WHICH WE ARE ATTEMPTING TO DRAMATICALLY RAISE THE PUBLIC PROFILE OF THE PARK SYSTEM.

- THE BIRTHDAY CELEBRATION HAS INCLUDED SPECIAL EVENTS IN ALL PARKS. WE HAVE HAD SANDCASTLE BUILDING CONTESTS, CANOE RACES, BIRTHDAY CAKES, AND KIDS EVENTS; WE HAVE ENTERED MANY LOCAL PARADES WITH A B.C. PARKS FLOAT; AND WE HELD A VERY SPECIAL COMMEMORATIVE CEREMONY AT STRATHCONA PARK WHERE OUR SYSTEM STARTED 75 YEARS AGO. WE HAVE ALSO CREATED A NEW PARK MASCOT, JERRY THE MOOSE, TO HELP CELEBRATE THIS OCCASION. JERRY WAS CONCEIVED IN REMEMBRANCE OF A REAL MOOSE NICKNAMED JERRY WHO WAS USED FOR RESEARCH PURPOSES IN WELLS GRAY PARK IN THE 60'S. WE HAVE HELD A SPECIAL CONTEST WITH PRIZES OF TRIPS TO PARKS, BEING DONATED BY PARK CONCESSIONAIRES AND OTHER RELATED BUSINESSES.
- AT EXPO WE HAVE AN INFORMATION BOOTH WHICH HAS BEEN DEALING WITH IN EXCESS OF 200 PROVINCIAL PARKS RELATED INQUIRIES DAILY.

- INITIAL OBSERVATIONS ON THE EFFECT OF EXPO ARE THAT IT HAS RESULTED IN :
  - FEWER TRIPS BEING TAKEN TO PROVINCIAL PARKS BY B.C. RESIDENTS
  - DRAMATIC INCREASES IN TRANSIENT USE AT PARKS ALONG THE ACCESS ROUTES INTO THE PROVINCE.
  - INCREASES IN PARK VISITATION THROUGHOUT THE PROVINCE BY NON RESIDENTS.
- LAST YEAR'S VISITOR SATISFACTION STUDY HAS BEEN PUBLISHED AND IS BEING REPEATED ON A BROAD BASIS THIS YEAR. LAST YEAR'S SURVEY INDICATED A VERY HIGH SATISFACTION WITH OUR PARKS WITH VERY FEW EXCEPTIONS. IN RESPONSE TO THE SURVEY WE HAVE ADDED MORE SHOWER BUILDINGS TO OUR CAMPGROUNDS, HAVE HELD FEES AT LAST YEAR'S LEVEL, AND IMPROVED SECURITY AT SEVERAL PARKS.
- OUR WORK WITH THE PRIVATE SECTOR HAS BEEN MARKED BY SUCCESSES AND A FEW FRUSTRATIONS:
  - WE CONTINUE WITH THE SAME LEVEL OF CONTRACTING OF PARK MANAGEMENT SERVICES AS LAST YEAR - ABOUT 100 FULLSERVICE AND 100 PARTIAL SERVICE CONTRACTS.
  - SOME NEW OPPORTUNITIES ARE BEING SUCCESSFULLY PROVIDED BY CONCESSIONAIRES (EG. BOAT TAXIS IN WELLS GRAY AND SIDNEY SPIT MARINE) AND FURTHER PROPOSAL CALLS ARE NOW BEING ADVERTISED FOR WILDERNESS CAMPS IN WELLS GRAY PARK. WE ARE ALSO PREPARING TO CALL FOR TENDERS FOR A MAJOR SHOW CAVE DEVELOPMENT AT HORNE LAKE CAVES ON VANCOUVER ISLAND. ONE MAJOR INITIATIVE (DEVELOPMENT OF A CAMPGROUND) FAILED TO FIND ANY PRIVATE SECTOR PROPONENT.

- WE ARE WORKING COOPERATIVELY WITH PRIVATE BUSINESS OUTSIDE PARKS ON PRACTICAL ENDEAVOURS WHICH ARE INTENDED TO ENSURE CONTINUATION OF BOTH PUBLIC AND PRIVATE ENTERPRISES.
  - THIS YEAR WE HAVE ORGANIZED A SYSTEM FOR ADVERTISING PRIVATE SECTOR ACCOMMODATION ALTERNATIVES ON PARK INFORMATION SHELTERS WITH ABOUT 400 BUSINESS ADS IN PLACE AT PRESENT.
  - WE ARE PREPARING FOR A JOINT "GO CAMPING" CAMPAIGN WITH THE CAMPGROUND OWNERS ASSOCIATION.
  - WE ARE PARTICIPATING ALSO WITH THE CAMPGROUND OWNERS ASSOCIATION IN A SPECIAL CAMPAIGN TO ENCOURAGE OLDER RESIDENTS TO VISIT PARKS.

OUR PARK HOST PROGRAM CONTINUES TO EXPAND TO OVER 60 PARKS THIS YEAR. WE ARE ALSO PREPARING TO EQUIP MANY OF THESE HOSTS AS B.C. PARK "AMBASSADORS", FOR THE TRIPS WHICH THEY WILL BE TAKING TO THE SUNBELT STATES THIS WINTER.

- A SIGNIFICANT PROBLEM WITHIN AND BEYOND PARKS, HAS BEEN EXPERIENCED BY MANY PARK COMMERCIAL ENTERPRISES WHEN ATTEMPTING TO RENEW THEIR LIABILITY INSURANCE. THIS HAS CAUSED US TO AMEND MANY OF OUR INSURANCE REQUIREMENTS.

FEDERAL PROVINCIAL PARKS CONFERENCE
AUGUST 1986 CHARLOTTETOWN, P.E.I.
STATE OF THE NATION REPORT
NORTHWEST TERRITORIES

W.H. GRAHAM
ACTING ASSISTANT DEPUTY MINISTER
ECONOMIC DEVELOPMENT & TOURISM

PRELIMINARY

GOOD MORNING LADIES & GENTLEMEN. THE PARKS PROGRAM MANAGED BY THE NORTHWEST TERRITORIES GOVERNMENT IS SMALL RELATIVE TO THE SIZE OF THE TERRITORIES WHICH IS ONE THIRD OF CANADA'S LAND MASS. THERE IS 1 RECREATIONAL PARK, BLACKSTONE, 13 COMMUNITY PARKS, 2 HISTORICAL PARKS AND 26 WAYSIDE PULL-OFFS OR PARKS.

THE PRIMARY FOCUS FOR DEVELOPMENT OF TERRITORIAL PARKS HAS BEEN IN THE WESTERN REGIONS OF FORT SMITH AND INUVIK. THIS HAS BEEN PRIMARILY TO CAPITALIZE ON THE RUBBER TIRE TOURISM BUSINESS. HOWEVER, HISTORIC SITES ARE BEING DEVELOPED IN THE EASTERN REGIONS OF BAFFIN AND KEEWATIN AND ALSO PARKS ARE PROPOSED FOR THE KITIKMEOT REGION. OVER THE NEXT FEW YEARS THERE ARE PLANS TO EXPAND OUR SYSTEM SIGNIFICANTLY AND PROMOTE IT TO A GREATER EXTENT.

MANAGEMENT & ORGANIZATION

THE PARKS PROGRAM IS MANAGED WITHIN THE TOURISM & PARKS DIVISION OF THE DEPARTMENT OF ECONOMIC DEVELOPMENT AND TOURISM. THE MINISTER RESPONSIBLE IS THE HONOURABLE TAGAK CURLEY. UNTIL RECENTLY, THE CHIEF OF TOURISM AND PARKS HAS HELD THE STATUTORY APPOINTMENT OF SUPERINTENDENT OF PARKS.

THE RESPONSIBILITIES FOR PLANNING AND MANAGEMENT ARE ASSIGNED TO THE HEADQUARTERS IN YELLOWKNIFE. THE RESPONSIBILITIES FOR OPERATIONS ARE DELEGATED TO THE REGIONS.

.../2

A RECENT REORGANIZATION OF THE TOURISM & PARKS DIVISION AT HEADQUARTERS HAS RESULTED IN A NUMBER OF CHANGES WHICH WILL BENEFIT THE PARKS PROGRAM. THE CHIEF'S POSITION HAS BEEN UPGRADED TO AN ASSISTANT DEPUTY MINISTER AND THE HEAD, PROGRAM DEVELOPMENT POSITION HAS BEEN UPGRADED TO A DIRECTOR LEVEL. THE DIRECTOR WILL BE APPOINTED SUPERINTENDENT OF PARKS. FURTHER, AN ADDITIONAL POSITION HAS BEEN ADDED WHICH WILL PROVIDE FOR A GREATER CONCENTRATION ON PARKS PLANNING AND DEVELOPMENT.

THE CURRENT PARKS POLICY WILL BE REVIEWED TO DETERMINE ITS ADEQUACY FOR FUTURE DIRECTION. IT IS TOO EARLY TO SAY WHETHER OR NOT THIS WILL PRODUCE ANY CHANGES.

BUDGETS

THE 1986/87 BUDGET HAS INCREASED MODESTLY OVER 1985/86. THE PERSONYEARS FOR SEASONAL STAFF HAVE INCREASED FROM THREE TO FOUR. FURTHER INCREASES ARE PLANNED AS THE SYSTEM EXPANDS. THE MAINTENANCE BUDGET HAS INCREASED FROM $503,000. TO $556,000. (10%) THE CAPITAL PROGRAM HAS BEEN INCREASED BY $261,000. FROM $1,004,000. (25%)

MAJOR GOVERNMENT INITIATIVES

THE PARKS SYSTEM WILL CONTINUE TO EXPAND IN THE THREE WESTERN REGIONS OF FORT SMITH AND INUVIK. BUT THE GOVERNMENT IS SUPPORTING MAJOR GROWTH IN THE EASTERN REGIONS OF KEEWATIN, KITIKMEOT AND BAFFIN. EMPHASIS WILL BE ON HISTORIC AND WILDERNESS PARKS. IT IS ANTICIPATED THIS EXPANSION WILL CONTRIBUTE TO ECONOMIC GROWTH.

.../3

THE ECONOMY OF THE NORTHWEST TERRITORIES HAS BEEN SERIOUSLY AFFECTED BY THE DOWNTURN IN THE MINING SECTOR: BOTH MINERALS AND BY HYDROCARBONS. THERE IS A NEED TO GENERATE BOTH JOBS AND SMALL BUSINESSES TO REPLACE THOSE WHICH HAVE BEEN LOST. PARKS CAN CONTRIBUTE TO THE ECONOMIC RECOVERY OF THE NWT; TERRITORIAL PARKS MORE SO THAN NATIONAL PARKS. THE FORMER HAVE LESS RESTRICTIONS ON ECONOMIC ACTIVITY THAN THE LATTER.

EMPLOYMENT AND BUSINESS OPPORTUNITIES FROM PARKS ARE EXPECTED TO OCCUR FROM GUIDING, OUTFITTING, CAMP OR LODGE OPERATIONS AND RETAIL OPERATIONS INCLUDING ARTS & CRAFTS SALES. IN ADDITION, THERE WILL BE ECONOMIC BENEFITS TO ACCOMMODATION, FOOD AND BEVERAGE, TRANSPORTATION AND RETAIL SALES BUSINESSES WITH WHOM VISITORS WILL COME IN CONTACT ENROUTE.

MARKETING

IN THE PAST, THE PROMOTION OF PARKS HAS NOT BEEN AN INTEGRAL PART OF THE TOURISM MARKETING PROGRAM. THIS IS GOING TO CHANGE.

THERE ARE EXCELLENT OPPORTUNITIES TO REALIZE TOURISM DOLLARS FROM TRAVELLERS ALONG THE ROAD SYSTEM. A SYSTEM WHICH MAY NOW BE ACCESSED FROM ALBERTA, BRITISH COLUMBIA AND THE YUKON. THE LATTER PROVIDES OPPORTUNITIES TO ACQUIRE SPIN OFFS FROM THE ALASKAN TOURISTS.

THE DEVELOPMENT OF PARKS IN THE EASTERN REGIONS WILL BE PROMOTED TO THE FLY-IN TRADE INTERESTED IN HISTORIC SITES AND OUTDOOR ADVENTURE.

.../4

CONTRACTING

THE GOVERNMENT OF THE NORTHWEST TERRITORIES FOLLOWS A POLICY OF PRIVATIZATION. THEREFORE, WHERE PROGRAMS OR SERVICES MAY BE DELIVERED BY THE PRIVATE SECTOR AND THE PRIVATE SECTOR WISHES TO AVAIL THEMSELVES OF THESE OPPORTUNITIES, DEPARTMENTS ARE EXPECTED TO TURN OVER THE PROGRAMS OR SERVICES TO THE PRIVATE SECTOR FOR DELIVERY. IN SOME CASES, THIS IS EASIER SAID THAN DONE. BUT MINISTERS HAVE A GREAT DEAL OF FLEXIBILITY IN DEVELOPING AND IMPLEMENTING PRIVATIZATION PLANS.

CONTRACTING FOR THE DELIVERY OF PROGRAMS AND SERVICES IS A METHOD OF PRIVATIZATION. THE DEPARTMENT HAS BEEN CONTRACTING OUT THE OPERATIONS OF PARKS FOR SEVERAL YEARS AND THE PROGRAM HAS BEEN GENERALLY SUCCESSFUL.

TO DATE, THE CONTRACTED OPERATIONS HAVE BEEN FOR THOSE PARKS LOCATED IN OR ADJACENT TO COMMUNITIES. CONTRACTS HAVE BEEN GIVEN TO THE COMMUNITIES, PUBLIC SERVICE ORGANIZATIONS SUCH AS LIONS CLUBS OR TO NONPROFIT GROUPS SUCH AS HUNTERS AND TRAPPERS ASSOCIATIONS.

THE DEPARTMENT IS PRESENTLY REQUESTING PROPOSALS FOR THE PROVISION OF OUTFITTING SERVICES IN BLACKSTONE TERRITORIAL PARK. THIS IS A NEW INITIATIVE WHICH WILL ALLOW THE SUCCESSFUL CONTRACTOR TO ESTABLISH A COMMERCIAL OPERATION WITHIN THE PARK BOUNDARIES USING ASSETS CONSTRUCTED BY THE GOVERNMENT.

.../5

VOLUNTEERS

THE DEPARTMENT HAS NOT YET ESTABLISHED A VOLUNTEER PROGRAM AND DOES NOT HAVE PLANS TO DO SO IN THE NEAR FUTURE.

LIABILITY

CONTRACTORS ARE REQUIRED TO PROVIDE ADEQUATE LIABILITY INSURANCE AND TO SAVE HARMLESS THE COMMISSIONER AND HIS AGENTS FROM ANY ACTION ARISING OUT OF THE CONTRACTOR'S ACTIVITIES.

THE ACQUISITION OF LIABILITY INSURANCE HAS NOT BEEN A MAJOR PROBLEM IN THE TERRITORIES EXCEPT FOR GUIDES, OUTFITTERS AND LODGE OPERATORS. IN ORDER TO DEAL WITH THEIR PROBLEM, A JOINT COMMITTEE HEADED BY ECONOMIC DEVELOPMENT AND TOURISM WAS ESTABLISHED TO ASSESS AND RESOLVE THE PROBLEM. THE OTHER MEMBERS OF THE COMMITTEE WERE THE DEPARTMENTS OF FINANCE AND RENEWABLE RESOURCES AND THE TRAVEL INDUSTRY ASSOCIATION OF THE NORTHWEST TERRITORIES.

IT TOOK FOUR MONTHS BUT AN INSURER WAS ACQUIRED. A GROUP POLICY WAS ISSUED TO THE ASSOCIATION WITH CERTIFICATES TO INDIVIDUAL PARTICIPANTS FOR REASONABLE RATES.

THE MINISTER OF JUSTICE WHO MONITORED THE PROGRESS OF THE COMMITTEE IS INVESTIGATING THE POSSIBILITIES FOR LIMITING LIABILITY CLAIMS. FURTHER, THE TRAVEL INDUSTRY ASSOCIATION HAS BROACHED THE IDEA OF COMPULSORY LIABILITY INSURANCE FOR

ALL TOURISM OPERATORS. LIABILITY INSURANCE WAS MANDATORY FOR OUTFITTERS LICENSED BY RENEWABLE RESOURCES, BUT THE REQUIREMENT WAS DROPPED WHEN INSURANCE COULD NOT BE READILY OBTAINED.

CONCLUSION

THIS CONCLUDES MY REPORT LADIES AND GENTLEMEN. IF YOU HAVE ANY QUESTIONS, I WILL BE PLEASED TO RESPOND. THANK YOU.

Yukon
Department of Renewable Resources
Box 2703, Whitehorse, Yukon, Y1A 2C6
(403) 667-5811 Telex 036-8-260

Our File
Your File

STATE OF THE NATION REPORT
YUKON TERRITORY

The Parks and Resources branch of the Yukon Department of Renewable Resources has seen a very active year.

Budget

The Capital Budget totaled approximately 1.5 million and included funds for the construction of four new campgrounds, rehabilitation of a half dozen campgrounds, recreation plans for four major areas, planning of the first Territorial Park and development of many miles of trails and view points.

The Operations and Maintenance Budget was approximately the same as last year's and just topped .5 million dollars.

New initiatives

The Yukon Parks and Resources Branch has made a fairly major change in direction recently and moved away from park specific planning to more of a park system planning approach.

There are currently three new programs/projects underway which have a fairly major impact on the future of Yukon Parks.

The first Yukon Territorial Park is being planned for Herschel Island, an Island on the north coast of the Yukon, in the Arctic Ocean. The formal dedication of this park is expected to occur later this fall. The management plan for the park is being prepared in close cooperation with the Inuvialuit and is expected to be completed this winter. The management and operation of this first territorial park will offer opportunities to closely cooperate with Parks Canada and their new North Yukon National Park operation.

The development of a "Protected Areas System Plan" has commenced and a Territorial Park System Plan will form a major component of the Plan. The first draft of the policy document for the Park System Plan was recently completed.

The third major initiative which was commenced recently is the preparation of a "Five Year Campground Development Plan". Some of our 55 Yukon campgrounds date back to the time the Americans constructed the Alaska Highway and are not up to todays design standards. The plan calls for the establishment of a campground classification system, the identification of new campground locations, renovation and rehabilitation plans and general upgrading of campground facilities around the Yukon Territory.

Legislation

This winter it is anticipated that under the existing Parks Act and Regulations a new classification of "Day Use Area" will be created with subsequent regulations governing its uses.

Staffing

The Parks and Resources Branch has seen a few changes in its staffing over the last year. Early this spring the two positions of Chief of Operations and Chief of Park Planning were combined into the position of Chief of Parks and

Resouces, this position now oversees the planning as well as the development of Yukon Parks, campgrounds and recreation areas. In April 1986 Mr. Kees Ruurs was appointed to that position. In the Park Planning unit two positions were recently staffed, a Park Planner II, responsible for outdoor recreation areas, and a Resource Inventory Coordinator responsible to pull together required inventories for potential park and recreation areas. The Department is in the process of creating a park ranger series to operate our future Territorial Parks.

Liability
At the present time no problems are being encountered as far as liability matters are concerned however the government is following the national discussion with great interest because of potential problem areas they have identified (home-made playground equipment, etc).

Marketing
Little marketing has taken place over the last year except for participation in some trade shows. This winter it is anticipated that a four colour campground brochure be developed for distribution among Yukoners and tourists.

Volunteers
The Yukon Parks and Resources branch does not make direct use of volunteers. Indirect use is made when organizations such as the Yukon Conservation Society or the Yukon Fish and Game Association are asked for input into the planning process.

Contracting out
A considerable amount of use is made of contractors by the Parks Planning unit for inventories and evaluations as well as by the development unit for construction purposes. The Operations are not contracted out but seasonal employees are hired to maintain campgrounds.

ALBERTA RECREATION AND PARKS

"STATE OF THE NATION"

ADDRESS PRESENTED TO THE F.P.P.C. 1986

STATE OF THE NATION

Alberta Recreation and Parks is again grateful for the opportunity to report to the P.P.P.C. on the "STATE OF THE NATION" in our agency. I will follow the format provided by our coordinator.

First, let me state that the theme of the conference is very appropriate for Alberta as we have a newly elected government, a new Minister and a downturn in the economy of the province making "focussing future park directions" a major challenge to the management and staff of Alberta Recreation and Parks.

BUDGETS

Alberta Recreation and Parks supplies recreation and conservation opportunities and services through two divisions - Design and Implementation, and Operations and Maintenance Divisions - as well as through Kananaskis Country. The Department spent 43.7 million dollars in the 1985/86 fiscal year to plan, design, carry out construction and operate 61 Provincial Parks, 174 Provincial Recreation Areas, three Wilderness Areas and a 4,000 square kilometer integrated recreation area - Kananaskis Country. An estimated budget of 48.6 million dollars has been proposed for the 1986/87 fiscal year.

The Design and Implementation Division supervised 5.9 million dollars worth of capital expenditure in 1985/86 on numerous small upgrading projects, as well as the planning, design or construction of nine larger redevelopment projects. A capital budget estimate of 7.2 million dollars has been proposed for the 1986/87 fiscal year.

The Operations and Maintenance Division operated 58 Provincial Parks, 66 Provincial Recreation Areas, and three Wilderness Areas through the expenditure of 21.7 million dollars in 1985/86. (This included overhead costs for central offices, regional offices and regional shops support). The Division budget for the present (1986/87) fiscal year is proposed at 22.8 million dollars.

In 1985/86 Kananaskis Country spent 10.0 million dollars on construction and operation of three Provincial Parks, 108 Provincial Recreation Areas (which include trail systems and viewpoints) and other recreation facilities. An estimated budget of 13.4 million dollars has been proposed for 1986/87. The increase over 1985/86 is primarily due to salary increases and the operational costs of the recently completed Canmore Nordic Centre and an emergency rescue centre.

MANAGEMENT AND ORGANIZATION

Alberta Recreation and Parks has recently adopted a new set of management principles that are directed towards enhancing the corporate well-being of our Department. Tnese principles are the foundation for the Department's mission statement, which reads as follows:

> "To enhance the individual and social well-being of Albertans and the economy of Alberta by providing and encouraging the provision of recreation opportunities and participating in a provincial system for the protection and appreciation of the natural, historical and cultural resources of the province."

The statement further translates into a commitment to productivity and quality programs which are proactively responsive to client needs and flexible to environmental change.

The department is developing a comprehensive Policy Statement through input from the public sector, private sector, and departmental staff. The policy statement sets out objectives which the department will strive, through its divisional management strategies and work plans to accomplish. This statement will form the backbone of the Department's corporate plan.

MAJOR GOVERNMENT INITIATIVES

Albertans elected a new government in the spring of 1986 and the new Premier - The Honourable Don Getty - has chosen a new Minister for Alberta Recreation and Parks - The Honourable Norm A. Weiss.

So far, the attention of the new government has been primarily directed toward stabilizing the provincial economy which will likely result in resources being managed within an overall atmosphere of fiscal restraint within the Department.

LEGISLATION

In late 1985 a major review of the General Regulations to the Provincial Parks Act was undertaken. This review found only a minor need for revision. A number of policies and procedures have subsequently been developed which will allow consistent interpretation and delivery of programs through our legislation base.

STAFFING LEVELS

The Department has reduced its 1985/86 manpower allotment by 6.8 man-years, to the present total of 598.5 man-years for the 1986/87 (this includes 303 permanent and 295.5 non-permanent positions and represents totals for only the Design and Implementation Division and Operations and Maintenance Division of the Department). This continuation of the Department's response to government downsizing initiatives of 1983/84 was accomplished through methods such as purchased service agreements with the private sector, operational efficiencies, and reducing service levels with least public impact.

LIABILITY

In Alberta, the issue of liability has certainly come to the forefront. Two concerns are prevalent:

1. Liability insurance availability for suppliers of recreation opportunities, sports teams, concessionaires, and event organizers.
2. Reducing the potential for liability actions against the department.

The issue of obtaining liability insurance has been brought to the department's attention through:

(a) potential concessionaires of recreation equipment rental, instruction and opportunity providers not being able to obtain coverage,

(b) a near cancellation of selected events at the Alberta Winter Games due to lack of insurance coverage, and

(c) correspondence from private campground operators who are experiencing escalating premiums.

The Alberta Government (Treasury) has hired an insurance consultant to advise government departments and agencies on insurance related issues.

With respect to the second liability concern, the department and in particular the Operations and Maintenance Division is looking into the various aspects of potential liability reduction through signage, warnings, public programs and preventative measures.

MARKETING

The Department has outlined objectives for the use of marketing strategies in measuring and delivering the goods and services it supplies. These generalized objectives are:

1. To actively market (promote) programs and services.
2. To encourage private sector involvement in the recreation industry.
3. To encourage travel to and exploration of recreation and conservation opportunities.
4. To ensure optimal use of areas and facilities.

In Provincial Parks and Recreation Areas a greater amount of data is being, or will be, collected which will allow future application of marketing principles. Examples of this type of data are day user visits and user preferences.

The Visitor Services Branch has applied marketing principles in the development of interpretive plans for Dinosaur Provincial Park and is actively using promotion as a marketing tool in selected areas.

VOLUNTEERS

I discussed Alberta Recreation and Park's volunteer program in my last "State of the Nation" address and I am proud to report progress in implementation of our three general goals, which are:

1. To provide direct benefit at the park (program delivery) level,
2. To supplement existing (park) programs, and
3. To involve the public in park operations and improve the public image of the department through positive public relations.

In 1985 we used volunteers in cross-country ski programs both as ski patrolers and instructors. The Campground Host program saw volunteers located at six provincial park campgrounds involving 10 individuals or host couples.

The Environmental Education Center at Fish Creek Provincial Park continues to use volunteers in programming and program development on an ongoing basis.

In addition, the department, again through the Visitor Services Branch is developing policy, procedure and public information to establish a Cooperative Association program with plans to pilot test the program at Dinosaur Provincial Park in late 1986 or early 1987.

A staff development workshop is slated for late 1986 in which "Managin Volunteers" will be the major emphasis.

CONTRACTING OUT

The Department continues to utilize contracts with private sector fir to achieve greater efficiencies and effectiveness in the delivery

The major emphasis on contracted services in the Operations and Maintenance Division is for refuse collection and janitorial services, although some success has been achieved with contracting operations of specialized facilities such as ski hills and a self-contained recreation vehicle campground.

A total of 362 contracts worth approximately 1.3 million dollars were let in 1985/86 by the Operations and Maintenance Division. It is estimated that numbers and values of contracts will be higher in 1986/87.

In 1985/86, the Design and Implementation Division utilized the private sector to carry out 98% of its 5.9 million dollar capital development budget which included planning, design and construction projects.

CONCLUSION

Although the 1985/86 Park User Statistics indicate a decrease of 2.3% in the total number of park visitors over the previous year (1984/85), several factors such as park closures for construction and poor weather conditions impacted attendance. The past season has been successful in a high standard of recreation services and opportunities being delivered to our clients.

Considering the theme of this year's conference - Focussing on Future Park Directions - undertakings by the Department such as Corporate Plan and the Alberta Recreation and Parks Policy Statement underline our commitment to accepting the challenges inherent in these directions.

STATE OF THE NATION REPORT (SASKATCHEWAN)

Saskatchewan is in the less than unique position of zero-base budgetting and reduced staff numbers. Despite these constraints the province has enjoyed a monumental year in terms of new developments for the province's park system.

Two years ago at the Federal Provincial Parks Conference I referred to a White Paper being developed to assess public opinion on proposed legislation for Saskatchewan parks. Overwhelmingly positive support of the proposals of that paper resulted in the creation of a new Parks Act which was passed in May and proclaimed on August 1, 1986. This bill is the most significant legislation regarding Saskatchewan parks in many years.

The creation of five new provincial parks (the first since 1973), including Saskatchewan's first Wilderness Park and boundary expansions to two existing provincial parks has increased the total land and water area of Saskatchewan's provincial parks by approximately 1600 SQUARE MILES OR 83 PERCENT.

All provincial parks are now classified as Historic, Natural Environment, Recreation or Wilderness, according to their primary purpose and to provide long-term management direction. Authority for establishing Park Land Reserves was also provided.

Nine Historic Parks were also designated as Provincial Historic Parks, thus maintaining a strong mandate for protection of their resources and giving them higher prominence in the park system.

Saskatchewan now has a total of 31 provincial parks (an increase of 14), 21 protected areas, 175 recreation sites, 8 historic sites and 101 regional parks.

The new legislation also clarifies the authority for private sector developments within provincial parks. Private sector developments have proven to be an excellent means of providing quality facilities and services within our parks at relatively little cost to the public treasury. The economic benefits resulting from these developments stimulate the private sector in both the construction and ongoing operating phases.

Private sector projects materialize as either solicited or unsolicited proposals and take the form of new facilities or replacement and refurbishing of existing facilities. Currently projects are limited to the operation of services within parks rather than operation of an entire park. Proposals already operating, plus those in construction represent almost 9.5 million dollars of private capital investment, 90 person years of construction employment and 80 person years of ongoing operating employment.

New facilities within the park system are not limited to those financed by the private sector, however, as Saskatchewan parks enjoyed official openings of other major publicly funded developments this year, some of which were the direct result of work done by the New Careers Corporation.

New Careers Corporation, a provincial crown corporation, was created to put into reality plans and strategies for capital projects in Saskatchewan parks. New Careers represents a concept that is unique in Canada, as it is an agency developed to provide employment and on-the-job training for people receiving provincial financial assistance. In this way participants are gainfully employed while receiving training to help them find future employment. One major example of the type of projects undertaken by New Careers is the recently opened million dollar Elbow Harbour marina on Lake Diefenbaker.

Another major facility built by the government and officially opened in July, is the Pike Lake leisure pool and waterslide complex near Saskatoon. This facility, the second leisure pool built in Saskatchewan parks, represents an investment of approximately 1.3 million dollars, providing an alternative water based recreation area for park visitors and local residents.

Other facilities are under construction or are now in the planning stages funded by both the public and private sector. These include major expansions to the golf courses and accommodation at Duck Mountain and Moose Mountain Provincial Parks, extensive renovations to the golf course near Echo Valley Provincial Park, construction of an 18-hole, grass green course at Elbow Harbor, and a number of smaller projects.

The increase in private sector operations within the public park system has raised concerns over liability. Several lessees have experienced extreme difficulty in obtaining liability insurance as required in their lease agreements. Last year, lessees were allowed to operate with $100,000 coverage rather than $1,000,000, provided they utilized participant waivers supplied by the government.

This year lessees either could not find insurance or could not afford premiums for comprehensive coverage. Currently the government is allowing lessees to operate without coverage, provided they continue to use the participant waivers. This situation is being re-examined as the present situation leaves the lessee subject to losing his complete operation and opens the government to secondary liability suits as the owner of the land. Clearly the entire area of liability remains a concern to us all.

Saskatchewan interacts with the private sector on other fronts as well. Although there is no formal volunteer program, seasonal staff do successfully engage local residents or groups to assist in the development and maintenance of winter ski trails. Augmenting this informal assistance are formal co-operative agreements with other organizations, including government agencies, to provide educational clinics and programs within the parks. Some of the groups include the Canadian Red Cross Society, Saskatchewan Natural History Society and various sport associations. Any funding provided to these groups is primarily to cover expenses and assist with their program development.

There are several other new initiatives which have been undertaken by Saskatchewan parks in the last year.

Late in 1985, we began the preparation of a Parks System Plan which is now nearing completion. This plan will identify the gaps in our current system in both the provision of recreation opportunities and representations of natural landscapes. The System Plan will also identify an implementation strategy for the establishment of provincial parks and protected areas over the next decade. We anticipate that a major public review program will be undertaken this winter.

We have recently completed our second year of a five year capital budgetting system for parks. We have found that the computerization of the 5-year plan has been very beneficial in tracking changing priorities and project reallocations. A 5-year strategy for the Historic Parks Program has also been completed recently. The Department has launched a program to assist in the creation of a systematic approach to ongoing park maintenance and completion of capital projects. This Capital and Maintenance Plan, will ensure park facilities are first class and kept in a state of good repair to optimize visitor use.

Undoubtedly, other park agencies in Canada have experienced the highly controversial problem of what to do with underutilized, roadside picnic grounds and campsites. Saskatchewan initiated an internal review of these areas and assessed them in relation to utilization versus operating cost, their importance in providing access to recreational experiences (ie. boat launches) and their usefullness in ensuring reasonable distances between highway rest stops.

We looked at the alternatives and found that we could continue to operate them, turn them over to another park authority such as the Regional Park System, lease them to the private sector or abandon them. Despite the controversial nature of the matter Saskatchewan parks closed a number of small, remote sites which had become cost prohibitive.

To assist the Minister in decisions on park issues, Saskatchewan parks formed a Parks Advisory Committee early in 1986. This committee represents a cross section of park interest groups, bringing to the attention of the Minister problems identified by the public or their sponsor agencies and recommending solutions to those problems. The committee is also responsible for representing the perspective of their organization and as a group, for reviewing park issues and reporting recommendations. A Park Advisory Network is also being formed to allow additional public input into park issues. Clearly, feedback regarding park issues from park interest groups and the public is a valuable asset in determining future policy direction.

Marketing of Saskatchewan's parks has increased in 1986. Last year our Park Passport Program was initiated as a pilot project for 1986, to encourage visitation to underutilized parks and visitation to more than one park. The program was slightly revamped this year to include the Expo '86 traffic and encourage a visit to a Saskatchewan park either enroute to or from the world fair. Statistics on the success of this year's program is not available at this time.

Saskatchewan parks also developed a full color brochure designed to complement our province's tourism brochures and act as a lure to both in-province and out-of-province park visitors. This brochure is the first of its kind in many years and has been enthusiastically received by the public. I have copies with me and would appreciate your interest and comments. This piece will be re-organized in the upcoming year to reflect the new classification system and additional parks added to the provincial park system.

Private Sector Investment, New Careers Corporation, a Systems Plan, Capital and Maintenance Plans, the Park Advisory Committee and most significantly a New Parks Act with a multitude of ramifications which we are continuing to explore. Despite budget cutbacks Saskatchewan parks are on track in providing a truly world class park experience to residents and tourists alike. Come to our province and find out for yourself.

Thank you.

STATE OF THE NATION REPORT

MANITOBA

AUGUST 1986

MANITOBA - James E. Potton August 13, 1986

GENERAL

The past year saw a continuation of tight fiscal policy. Restrictions on the level of capital available and "fine tuning" of programs impacted the visitor the greatest amount in the camping programs.

No dramatic shifts have been made in the parks programs although seasonal campsites were increased. Park management plans (with a high degree of public input) continued and work continued on the systems additions with emphasis on heritage parks and wilderness rivers.

One of the wettest and coldest summers on record affected the day use activities in parks more significantly than any other program, with the result of lower visitation rates and reduction in revenues.

BUDGETS

	1985/86	1986/87	Difference
Administration	483,500	493,900	10,400
Park Planning	867,700	897,500	29,800
Program Management	431,700	441,800	10,100
Park Maintenance	10,783,000	11,123,400	340,400
Visitor Services	490,700	487,200	(3,500)
Grant Assistance	73,700	73,700	Ø
Park Development	2,539,900	2,539,900	Ø
TOTAL	$15,670,200	$16,057,400	$387,200

Increase is for General Salary only, no major changes in park programs.

Under the restraint activity, funds were allocated to salary/wages adjustments only. In general, we experienced reduced services, e.g. in date modification for opening and closing campgrounds. Another area was winter program reductions. A fairly substantial impact occurred in reducing communication for public advertising funds.

CAPITAL

1985-86	2,539.9
North Development Agreement	300.0
	2,839.9
1986-87	2,539.9
North Development Agreement	100.0
	2,639.0

Emphasis in our capital budget are as follows:

- infrastructure - upgrading and maintenance
- health, safety, sanitary and environmental
- concentrating any new development in priority areas rather than a shotgun approach.

MANAGEMENT AND ORGANIZATION

The Branch is responding to government initiatives to reduce expenditure by down-sizing parks staff. A target of 20% to 25% reduction in personnel is to be reached by the year 2000 A.D. This is to be achieved by fine-tuning and by opportunistically taking advantage of position vacancies. The department has just proceeded to implement a program of rotating directors.

- Campground opening and closing dates determined based upon:
  - budget restraint
  - fishing season openings
  - general weather patterns
  - availability of other facilities
  - Expo '86 highway traffic patterns
  - past visitor use
- To ensure proper application of policy and to improve service to the public the Vacation Home Leases and Permits Section was removed from Crown Lands Branch and brought under the aegis of Parks. This section administers vacation home lots in provincial parks; 5,298 on Crown Land, and 398 on patented land.
- Two non-profit associations were contracted to operate - two sites developed under the ARC program and administered by Parks. One site incorporates a tea room and museum housed in a stone building built in the 1850's with three rooms fully refurbished. Floral gardens surround the house situated on the banks of the Red River. The operation is a complete success.
- Joint resource management program venture to control leafy spurge has involved local farmers, local municipalities and other provincial departments.
- A Special Event Policy and Procedure has been recently approved to provide field staff guidelines in the staging of special events such as non-profit or commercial ones. The Policy and Procedure covers liability insurance concerns; defines responsibilities and time lines; covers government expenses and allows for revenue generation.

- To reduce costs of developing vacation home lots, local cottager associations have been encouraged to develop, "under permits and leases," roads and to obtain electrical services as part of the development guidelines.
- Backcountry management has been stepped up with increased clean-up programs, backcountry patrols for public relations and enforcement purposes initiated, and backcountry permits, issued free of charge. In the longer term backcountry users may be assessed fees for use.
- A major publication dealing with Resource Management in Parks was just released for internal review and discussion. Resource Management of Parks is viewed as our most important challenge of the 80's.
- We continue to survey our park users to determine public wants and expressions of concern. This feedback is used extensively in developing the park budget and program for each year.
- In an attempt to reduce firewood requirements for the provisions of firewood, Parks have phased in a program of requiring sweat equity, if the public wishes free firewood (4' to 8' lengths) while at the same time are encouraging private enterprise to provide split, cut firewood. A pilot is currently under way at several locations in the Whiteshell Park and appears extremely successful. It is likely that we would tender these operations for the 1987/88 fiscal year.

MAJOR GOVERNMENT INITIATIVES

- The formal designation of Atikaki as Manitoba's first wilderness park adds a new dimension to parks management and operations in terms of managing for remote, pristine wilderness experiences in a roadless, extensive region. Public input into the management plan is scheduled for a winter start.

- Manitoba and Canada have recently entered into a new Federal-Provincial Tourism Development Agreement, expiring March 31, 1990. This program views several provincial parks as key tourism development regions and makes provision for both private and public sector incentives for resort development and rural attractions for specialty markets - sports angling, wilderness adventures, naturalist self-education, conventions, meetings, and travel. This combined effort came about as the result of the preparations of a joint Tourism/ Parks strategy. As a consequence, Parks Branch has been heavily involved in both the planning of potential facilities and considerations of private sector proposals.
- Recent initiative to re-activate the vacation home lots program resulted in the design, development and marketing through public draw of 100 new vacation home lots on lease basis. Furthermore, a general revamping of regulations governing use of vacation home lots and sewage disposal for same is being implemented across the Manitoba Parks System. This will allow greater flexibility and increase the size of cottages while at the same time require changes to the sewage systems (pump out system will now be required).

LEGISLATION

- Charter of Rights and Freedom review of the Provincial Park Lands Act has resulted in revisions to the Act.

- An overall review is presently underway regarding the Provincial Park Lands Act and Regulations. Aspects such as statutory authority to control land use and private land enclaves in parks, bringing into law the zoning provisions of park management plans are potential areas of change/amendments sought in legislation.
- In 1986, legislation passed included a section specifying minimum and maximum camping rates allowed on Crown sites operated under local management contracts, rather than the fixed fee for provincially operated sites.

STAFFING LEVEL

- Responding to the governments initiative, Parks started their program of down-sizing the branch through a fine-tuning process. For example, the branch has experienced a 10% reduction this year by retirement or transfers out, and has used the opportunity to modify roles and responsibilities.

INSURANCE

Private sector has found it increasingly expensive to purchase insurance. Some businesses have had difficulty obtaining adequate insurance particularly high risk operations, e.g. riding stables. In some instances businesses were closed by Parks for not complying with the increased requirement of the lease. Approaches to resolving this issue include:

- Group purchases of insurance, e.g. lodge operators, tourism associations and water slide associations all banning together.

- Operators requesting the Manitoba Public Insurance Company provide insurance to these high risk businesses. This approach has resolved the insurance problems facing the riding stables for the time being. Parks has worked with the operators and M.P.I.C. in this regard. It should be noted that a sail-board concession had to be closed down because of inability to obtain level of insurance required. This caused the branch to reconsider its target amount. Although there have been threatened court action and suits no awards have been forthcoming.
- After the Brampton, Ontario judicial personal injury award against the City of Brampton, our Insurance and Risk Management staff and Legal staff were consulted. Their recommendations endorsed our procedures for commercial contracts in which we require adequate liability insurance from organizations operating in Parks.

MARKETING

This year's marketing effort has focused on the preparation of a promotion strategy to increase the public's awareness of:

a) underutilized facilities

b) new programs and recreation opportunities

c) the park systems preservation mandate.

Considerable success has been achieved with minor expenditure of funds through close cooperation with media, complimentary coverage of parks has increased markedly over the last year in newspapers on radio and television.

At the encouragement of our staff, Travel Manitoba has produced a parks brochure to promote provinces provincial and national parks. We contributed staff time to preparation of text, illustrations, photographs and dollars to hire graphic designer. Travel Manitoba has funded the remaining costs to print and distribute. A truly cooperative project.

New Parks look to our brochures was tested with the public using focus groups. The qualitative marketing research method was used to determine which of two designs should be adopted, what the content of the publications should be and their willingness to pay for publications, and at what cost.

VOLUNTEERS

Some of the highlights for 25th Anniversary:

- Over 20,000 people were direct participants in over 230 different events.
- An estimated ½ million people were contacted through newspaper advertisements, promotion articles and event calendars.
- Programs were delivered in 17 Provincial Parks across the Province.
- Based on available statistics, campground use and vehicle counts both increased 10% on the Parks Weekends as compared to the same time period for the individual park in the previous 2 to 3 years, despite the weather.
- During virtually all of the Park Weekends some of the community members who were involved expressed an interest in hosting future events or in becoming involved in other park programs.
- Financial contributions were estimated at $175,000 plus.

Although the public is covered by normal liability provisions built into the volunteer agreements (or in some cases through insurance requirements) volunteers are not covered under Workers Compensation should they sustain personal injury and therefore suits against Parks might be contemplated.

The campground host program was started at one location in the summer of 1986.

Our first cooperating association was signed up (Spruce Woods Park) and we are hopeful that we will be successful in seeing at least one other signed up through the next year.

CONTRACTING OUT

Government continues to resist moves to lease major park units to private sector. They're more comfortable negotiating agreements with non-profit organizations and municipal governments to operate waysides and campgrounds which have been or may be closed. When new facilities/services are introduced close cooperation with private and non-profit sector has been more easily accepted, e.g. Captain Kennedy House, Lockport, Assessippi - wayside campgrounds.

We are proceeding in this direction quietly and on an opportunistic basis, e.g. Border Reception Campground reopened by lodge operator.

The Premier of Manitoba has stated that as a principle, the main elements of the park systems will always remain under public service management. Provisions for leases for commercial ventures and cottage lots has been and will continue to be a policy of this government for the purposes of providing park visitor services, e.g. food, fuel, and roofed accommodation, and for recreational cottaging.

State of the Nation - Ontario 1985/86

Norm R. Richards, Director
Parks and Recreational Areas Branch
Ministry of Natural Resources

Provincial Parks System:

. During 1985, there was further progress made in regulating the new 155 parks announced in 1983.

. In October, 1985, another 14 parks were placed in regulation under the Provincial Parks Act, bringing to 104 the total number of new parks regulated.

. There are now 220 provincial parks in Ontario covering approximately 5.6 million ha or 5.3% of the land and water area of the Province.

Major Government Initiatives/Legislation:

. During 1985, no new Government initiatives/legislation with significant implications for the provincial parks program were introduced.

Budgets:

($000's current)

	1984/85	1985/86	1986/87
Operating	30.5	31.2	34.5
Capital			
M.N.R.	1.9	1.3	1.6
Other Min.	0.7	0.2	0.4
Total	2.6	1.5	2.0
Special Employment	0.65	0.7	0.5

. Park operating budgets have remained relatively constant in recent years.

. While the introduction of various efficiency strategies has mitigated straightlined budgets to some extent, increased operating costs are adversely affecting our ability to maintain park operating standards and periods.

. With respect to capital budgets, funding has been devoted almost entirely to capital maintenance and upgrading in recent years; even so, funding levels are inadequate to maintain a capital plant conservatively estimated at a value of $420 million, exclusive of land.

. A re-assessment of the funding required to meet both operating and capital maintenance standards and also to allow for some increase in camping and day-use capacity is currently in progress.

. The funding situation has been compounded by the 155 new parks announced in 1983, as these parks require custodial management in order to protect park values and provide for limited use.

. Again during 1985, efforts to obtain funds from outside the parks program to augment capital budgets were quite successful.

. With financial support from the Ministry of Northern Development and Mines, a number of points-of-interest in provincial parks in northern Ontario were enhanced in an effort to meet the needs both of the travelling public and park visitors.

. Eight alternative energy demonstration projects were funded through a cooperative program with the Ministry of Energy during 1985.

. Also, through a cooperative program with Canada Employment and Immigration, the parks system benefited substantially from funding made available under Section 38 of the Unemployment Insurance Act.

. During 1985, the parks program utilized some $725,000 in CEIC funding towards 36 projects related to facility upgrading, interpretation and similar improvements that otherwise would not have been undertaken.

Staffing:

. In 1985, there were some 325 permanent staff in the provincial parks program.

. This number has declined slightly to 318 as of February, 1986, primarily as a result of ongoing organizational adjustments within the Ministry.

Management and Operations:

. Selected highlights:

(i) Park Operating Standards/Dates:

. The park operating standards which were developed in 1984 were approved and implemented during 1985.

. The standards are designed to ensure consistent levels and qualities of service in all parks, to provide benchmarks for the variety of functions comprising park operations, to provide a basis for assessing and rationalizing park budget allocations and to provide a basis for auditing performance.

. To complement the standards, operating dates were also established for each park in the system which relate to the specific market served by each park and the role that each park plays in meeting recreational demands.

. Stable park operating dates enable the Ministry to benefit from the marketing and tourism promotion efforts of other ministries and with commercial tourism operators who wish to use provincial parks as attractions.

. In combination, the park operating standards and dates have allowed the Ministry to further its customer service objectives.

(ii) Fee Strategy:

. During 1985, a four-year fee strategy was approved in principle for provincial parks.

. Over time, the strategy will improve the cost/revenue ratio of park operations and will result in the achievement of parity with fees charged by the private sector for similar services.

(iii) Credit Cards:

. 1985 marked the first year that credit cards (Mastercard and Visa) were used in parks.

. This convenience proved very popular; some 14% ($850,000) of campsite revenues were collected using this method of payment.

. The use of credit cards during the current year is up some 200% over the same period last year.

(iv) Reservation Service:

. During 1985, the 76 parks offering the campsite reservation service processed some 75,000 reservations - a 20% increase over the number processed in 1984 and an 88% increase over the last five years.

. In order to maintain a quality reservation service given its populatiry, an initiative was undertaken to design and introduce a computerized service.

. To assess the feasibility of a computerized service, a pilot project was undertaken at Killbear Provincial Park in 1985.

. The pilot was successful and park managers now have the option of offering a computerized service.

(v) Customer Service:

. How visitors are treated by park staff may be their most lasting impression.

. In order to make this a favourable recollection, new training materials in customer service for use by park staff were developed.

. They included a video tape "Visitors First" and a handbook outlining the principles of good customer service.

. The materials have been well-received in both Ontario and other provinces.

Planning:

. The preparation of management plans for provincial parks continued to be a program priority.

. 1985 saw the approval of 6 management plans bringing the total to 54, or approximately one-quarter of the provincial parks in the system.

. The completion of interim management statements for new provincial parks also remained a high priority to guide permitted uses until such time as a formal management plan has been prepared.

. During 1985, 69 interim management statements were prepared.

Development:

. With respect to park development, a series of new comfort station designs (10) were produced during 1985 based on the principles of reduced construction/maintenance costs and increased customer service (e.g., shower additions).

. Major facility developments were undertaken in Quetico and Petroglyphs Provincial Parks.

. A new visitor centre was constructed at Quetico, Ontario's premier wilderness park.

. The centre and its architect received a design award from The Canadian Architect Magazine and was a finalist for a Governor General's Medal for Architecture.

. At Petroglyphs, which is also a National Historic Site, a building was constructed over the carvings to ensure their protection for centuries to come.

. The carvings, some 900 in number, are believed to have been done by Algonkian-speaking Indians some 500-1,000 years ago.

Visitation:

. 1984 - 7.539 million persons
1985 - 7.522 million persons

. While 1985 visitation in southern Ontario parks was greater than 1984, northern Ontario parks experienced a substantial decline in use, primarily due to inclement weather.

. The overall result, however, was a net decrease in total visitation in the order of only 18,000 persons.

. Increased visitation in the south was attributed largely to promotion and advertising.

. To July 31, 1986, day-use was up 2.7% and camping down 1.5% in comparison to the same period during 1985.

Natural Heritage Protection:

. The major protection initiative outside of the provincial parks system itself continues to be the development of an implementation strategy for Areas of Natural and Scientific Interest (ANSI's).

008

. ANSI's are areas of land and water containing natural landscapes or features which have been recognized as having values related to protection (earth and life sciences), natural heritage appreciation, scientific study or education.

. The ANSI policy was announced in 1983 as a result of the Ministry's land-use planning program.

. At that time, some 565 ANSI's of provincial significance were designated.

. In addition, to finalizing an implementation strategy for the ANSI policy, efforts during 1985 were directed to identifying additional ANSI's, particularly in northern Ontario.

. The Natural Heritage League, an affiliation of 21 conservation-oriented groups, including the Ministry of Natural Resources, was active during 1985.

. The League's primary objective - to promote public awareness and appreciation of natural heritage, its protection and management - was furthered in 1985 through the continuation of its landowner contact program.

. Under the program, individual landowners were approached to solicit their cooperation in protecting significant earth and life science features located on their properties.

. Carolinian Canada, a joint project of the World Wildlife Fund, the Nature Conservancy of Canada and the Ontario Heritage Foundation, also advanced its objectives during 1985, namely, the development of a conservation strategy for key areas and wildlife species of the Carolinian life zone in southwestern Ontario.

. The Ministry of Natural Resources has a representative on the Steering Committee of the Carolinian Canada project.

Canadian Heritage Rivers System:

. At the Canadian Heritage Rivers Board meeting in February of this year, Ontario tabled the French River Management Plan, thereby completing the designation process.

. The French River and the Alsek River were the first two rivers to be proclaimed Canadian Heritage Rivers.

. At the same meeting, Ontario tabled the nomination document for the Bloodvein River located in Woodland Caribou Provincial Park.

. This nomination will complement Manitoba's nomination of the Bloodvein within its jurisdiction.

. Ontario/Canada funded planning studies for the Missinaibi and Mississippi Rivers are also in progress.

. During 1985, a consultant was retained to conduct a study to evaluate rivers in Ontario in relation to the CHRS selection guidelines in order to determine priorities for nomination.

Marketing:

- In order to continue to achieve the positive results of past marketing efforts, a formal policy, procedure and guidelines were prepared in 1985.
- The policy requires all operating parks to have a marketing plan and the guidelines outline how to prepare one.
- The Branch also undertook a detailed study of future markets.
- One of the conclusions reached was a need to examine alternative forms of accommodation in parks.
- This report has been completed as well.
- A detailed marketing study by a private consulting firm was conducted for Algonquin Provincial Park.
- The study included a discussion of comparable tourism initiatives in other jurisdictions and made recommendations concerning future markets for Algonquin and identified what was required to meet the needs of those markets.
- A marketing study for Lake Superior Provincial Park had two objectives - to assess the feasibility of providing alternative types of accommodation and to recommend improvements to the park necessary to make it more attractive to an expanded market.

Volunteers (Community Involvement):

- Volunteers continued to play an important role in augmenting a variety of in-park services during 1985.
- Last year a greater emphasis was placed on recruiting volunteers with specific skills.
- While no new agreements with cooperating associations were signed, introductory meetings were held at three parks in 1985.

Contracting:

- Historically, considerable use has been made of concessions and service contracts in Ontario's provincial parks.
- With respect to whole park contracting, in 1975, two whole park operations were "contracted out".
- By 1985, whole park contracting had been expanded to 18 provincial parks.

. Concerns expressed by the public and various interest groups, however, resulted in a full review of whole park contracting in 1985.

. As a result of the review, the Minister decided to discontinue the practice of contracting out whole provincial park operations.

. All existing whole park contracts were to be honoured, the last of which will expire in 1994.

. It was decided, however, that the use of concessions and individual service contracts for such operational activities as building cleaning, grass cutting, etc., would continue, except in the area of visitor services programming.

. In Ontario, the use of concessions and service contracts is fundamental to realizing operational efficiencies and advancing customer service objectives.

Liability:

. Whole park contractors, service contractors and concessionaires have all been negatively affected by recent increases in liability insurance.

. For example, a whole park contractor who paid $7,000 in 1985, was required to pay some $21,000 for coverage in 1986 - a 300% increase.

. In response, the Ministry reduced the public liability requirements from $5 million to $3 million.

. As a Government, Ontario established an insurance hotline which afforded small businesses the opportunity to obtain insurance through a shared risk plan underwritten by several companies.

STATUS REPORT ON PARKS IN QUEBEC

PRESENTED AT THE

FEDERAL PROVINCIAL PARKS CONFERENCE

CHARLOTTETOWN - AUGUST 1986

QUEBEC DEPARTMENT OF RECREATION, FISH AND GAME

STATUS REPORT ON PARKS IN QUEBEC

PRESENTED AT THE

FEDERAL PROVINCIAL PARKS CONFERENCE

CHARLOTTETOWN - AUGUST 1986

1) GENERAL SITUATION

Generally speaking, the past year has been one of consolidation in the area of parks. Our minister announced a moratorium on the creation of new parks and increased involvement of private enterprise in park management.

2) BUDGETS

In 1985-86, the capital budget was $8.4 M, $5.9 M for development work and $2.5 M for land acquisition. In 1986-87, the budget was cut to half, ie, $2.7 M for development and $1.5 M for acquisitions. Needless to say, this 50% budget cut slowed down the rate of development of the sixteen parks in the system.

The operating budget has been reduced by 10%; for 1986-87, it is $10.0 M. Together with this cut, there has been an increase in the delegation of management. The cut has also affected maintenance programs, which tend to tie in with capital budgets.

3) MANAGEMENT AND ORGANIZATION

The only item of note here is the rapid increase in management delegation in some of the system's parks. This will be discussed in greater detail in section 10.

4) MAJOR GOVERNMENT INITIATIVES

The government commissioned three studies by outside groups regarding privatization, deregulation and review of government roles and organizations. The reports have been submitted by the groups and have been the subject of comment by the press, as well as the groups and organizations involved. However, the government's general position on these issues was already known and had begun to influence the area of parks, especially with regard to privatization.

5) LEGISLATION

Nothing to report.

6) ESTABLISHMENT

The number of staff, especially seasonal staff, decreased by 10% to 15% overall. This decrease is due both to the increased delegation of management and to the usual cutbacks of recent years.

7) PUBLIC LIABILITY

The issue of public liability has thus far not appeared to be a significant problem. Specifically, we have not had any problems related to concession contracts. However, some municipalities have examined the possibility of joining together for insurance purposes because of the rise in premiums.

8) MARKETING

The objectives of the marketing campaign are as follows:

- To provide park visitors with the information they need to explore the area; to make visitors aware of the park's features and attractions, as well as the quality of the facilities;
- To provide information on park positions and policies, especially with regard to development of a partnership with the environment;
- To promote the practice of outdoor activities in the parks.

Obviously, promotion will focus on those parks which are sufficiently developed to adequately received visitors. It will also focus on the area surrounding each park, except in the Montreal and Québec areas, where promotion will include the entire system. Last, promotion will emphasize the many opportunities to engage in outdoor activities in outstanding natural environments. It would seem easier to stimulate people to visit parks by promoting the idea of outdoor activities rather than conservation per se. Our strategy is therefore first, to get people to visit the parks, then to make them aware of the benefits of, and need to, preserve their natural heritage.

Some parks are already well attended, at least in peak season. In these cases, promotion will focus on spreading out attendance over several seasons, if operating budgets permit.

The marketing methods to be used run the usual gamut, including distribution of a variety of brochures for each park, preparation of audiovisual material, newspaper and radio advertising, etc. They also include the organization of special events or theme days in the parks, for example, the colour festival in Mont-Tremblant park, a special bicycle ride day in Iles-de-Boucherville park, an "introduction to kite flying" weekend at the same park, etc.

Marketing also includes contact with the press, for example, through press conferences, Departmental representation on radio and television shows, reporter's visits to certain parks.

Last, the department takes part in many expositions which directly or indirectly involve parks.

9) VOLUNTEERS

There is no organized volunteer program. Some groups have volunteered to act in an advisory capacity with regard to park management. They give advice, but do not do any volunteer work at the operational level. The Department is continuing to explore the possibility of setting up a formal volunteer program.

10) DELEGATION OF MANAGEMENT

This year, the Department has considerably increased the practice of management delegation. In some parks, almost all activities have been contracted out. This move is part of the government's general line of thinking and is consistent with the advisory group's report on privitization.

In the same direction, a "group to develop private initiative" has been set up within the Department. It is examining the possibility of greater involvement of private enterprise in all spheres of activity.

ANNUAL REPORT - PROVINCE OF NEW BRUNSWICK

IT GIVES ME GREAT PLEASURE TO REPORT THAT FOCUSING ON THE FUTURE OF THE PROVINCIAL PARKS SYSTEM IN THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK RESULTS IN A VERY ENCOURAGING AND OPTIMISTIC PICTURE. I HAVE NO DOUBT IN MY MIND THAT AS WE ENTER THE LAST YEARS OF THE DECADE, OUR SYSTEM WILL BE SATISFYING MORE USERS, PROVIDING NEW AND VARIED RECREATIONAL EXPERIENCES, GENERATING MORE REVENUE, BE MORE EFFICIENTLY OPERATED AND MANAGED, WHILE CONTINUING TO PRESERVE THE NATURAL RESOURCES WHICH HAS BEEN ENTRUSTED TO US. WE ARE VERY EXCITED ABOUT SOME OF OUR "FUTURE PARK DIRECTIONS" AND I WILL BE SHARING SOME OF THESE WITH YOU FURTHER IN MY REPORT.

THE PRECEDING YEAR HAS WITNESSED THE GREATEST ORGANIZATIONAL CHANGE IN OUR DEPARTMENT SINCE IT CAME INTO BEING IN 1971. FOLLOWING A TWO YEAR STUDY OF THE ENTIRE PROVINCIAL GOVERNMENT BY THE OFFICE OF GOVERNMENT REFORM, A RECOMMENDATION TO MERGE THREE DEPARTMENTS WAS APPROVED BY THE PROVINCIAL CABINET IN OCTOBER 1985. THE NEW DEPARTMENT OF TOURISM, RECREATION AND HERITAGE WAS FORMED FROM THE FORMER DEPARTMENTS OF TOURISM, HISTORICAL AND CULTURAL RESOURCES, AND YOUTH AND RECREATION.

MY POSITION IS NOW THE EXECUTIVE DIRECTOR OF PROVINCIAL PARKS AND HISTORIC SITES. ALONG WITH MY FORMER RESPONSIBILITIES FOR THE ENTIRE PROVINCIAL PARKS SYSTEM, MY BRANCH INCLUDES THE HISTORIC SITES DIVISION AND ARCHAEOLOGY DIVISION. THE REORGANIZATION HAS PROVIDED ME AND MY STAFF WITH AN EXCITING CHALLENGE AND ADDITIONAL PERSPECTIVES FOR FOCUSING ON THE FUTURE.

ANOTHER RECOMMENDATION OF THE OFFICE OF GOVERNMENT REFORM WHICH WAS ACTED ON, SAW THE TRANSFER OF OUR HEADQUARTERS ENGINEERING GROUP TO THE DEPARTMENT OF SUPPLY AND SERVICES. THIS DEPARTMENT ACTS AS THE CENTRAL AGENCY PROVIDING ENGINEERING DESIGN, TENDER PREPARATION AND CONSTRUCTION SERVICES TO MY FIELD SERVICE DIVISION. NINE PERMANENT EMPLOYEES WERE TRANSFERRED, AS WELL AN AMOUNT OF OUR CAPITAL BUDGET TO COMPLETE THE CONSTRUCTION PROJECTS TURNED OVER. AS THIS IS THE FIRST YEAR, WE ARE TAKING A "WAIT AND SEE" ATTITUDE REGARDING THIS CHANGE. THE FUTURE DIRECTION REGARDING THE ROLE OF CENTRAL AGENCIES IN OUR WORK IS QUESTIONABLE AND ONE WHICH WE WILL REEVALUATE AS WE GO ALONG.

WE ARE VERY PLEASED TO HAVE RECEIVED A SUBSTANTIAL INCREASE IN OUR CAPITAL BUDGET THIS YEAR, FROM 2.3 MILLION IN 1985-86 TO 3 MILLION FOR THE PRESENT 86-87 FISCAL YEAR. DUE TO THE REORGANIZATION, I ADMINISTER AN ADDITIONAL 1.2 MILLION IN CAPITAL FUNDING FOR HISTORIC SITES DEVELOPMENT. OF THIS 4.2 MILLION TOTAL, 1.8 MILLION HAS BEEN TURNED OVER TO SUPPLY AND SERVICES FOR PROJECT IMPLEMENTATION.

THE 1986-87 OPERATING BUDGET WAS NOT QUITE AS FORTUNATE AND A 6% CUT TO LAST YEAR'S AMOUNT HAD TO BE MADE. THIS CUT WAS ACHIEVED MAINLY BY STAFF REDUCTION AND BY TURNING THE OPERATION OF TEN SMALL ROADSIDE REST AREAS OVER TO THE DEPARTMENT OF TRANSPORTATION. BY THE WAY, THIS LAST MEASURE WAS ALSO RECOMMENDED BY THE OFFICE OF GOVERNMENT REFORM BASED ON THE CRITERIA THAT EXISTING TRANSPORTATION STAFF COULD EASILY MAINTAIN THE SITES IN THEIR RESPECTIVE DISTRICTS AND THE SITES WOULD BE ABLE TO REMAIN OPEN FOR A LONGER SEASON, IF NOT ON A YEAR-ROUND BASIS.

FOR THE RECORD, OUR 1986-87 OPERATING BUDGET FOR THE PARK SYSTEM AND DISTRICT OPERATIONS IS 7.6 MILLION, CONTRIBUTING TO A TOTAL FOR THE PROVINCIAL PARKS AND HISTORIC SITES BRANCH BUDGET OF 10.5 MILLION. PERMANENT STAFF LEVELS HAVE NOT CHANGED DRAMATICALLY. THE PROVINCIAL GOVERNMENT REMAINS COMMITTED TO REDUCING STAFF NUMBERS THROUGH ATTRITION. AS A RESULT, WHEN POSITIONS ARE VACATED, THEY ARE NOT QUICKLY FILLED, IF AT ALL.

TO FUNCTION UNDER THE CONSTRAINTS OF BUDGET CUTS AND STAFF REDUCTIONS, WE CONTINUE TO RECOMMEND AND MAKE CHANGES IN THE SHAPE AND SIZE OF OUR PARK SYSTEM. AS MENTIONED EARLIER, TEN ROADSIDE REST AREAS HAVE BEEN TRANSFERRED TO ANOTHER PROVINCIAL DEPARTMENT. CONTINUING TO PRACTICE AN UNWRITTEN POLICY OF THE TRANSFER OF PROPERTIES WHICH ARE LOCATED WITHIN MUNICIPALITIES,

MY BRANCH HAS RECOMMENDED TO THE MINISTER THE CONDITIONAL TRANSFER OF A SMALL BEACH PARK AND A SMALL RECREATION PARK TO THE MUNICIPAL GOVERNMENT IN WHICH THEY ARE LOCATED. THE SITES MUST BE MAINTAINED AS PARKS, ACCESSIBLE TO THE PUBLIC OR ELSE THEY REVERT BACK TO THE PROVINCIAL GOVERNMENT. THE MUNICIPALITIES ARE CHARGED ONE DOLLAR FOR THE PARK.

THE 1986 SEASON IS THE FIRST TIME THAT SOME OF OUR PARKS HAVE OFFERED SEASONAL CAMPING. AS OF JULY 31ST, WITHOUT MUCH ADVERTISING, A TOTAL OF 45 SITES WERE RENTED AT SEVEN DIFFERENT LOCATIONS. GRAND LAKE PROVINCIAL PARK HAS TWENTY-ONE SEASONAL CAMPERS, THE HIGHEST NUMBER FOR ANY ONE PARK.

REGARDING THE TOPIC OF LEGISLATION, THE FUTURE WILL UNDOUBTEDLY PRESENT SOME INTERESTING CHALLENGES AND CONCERNS TO ALL OF US MANAGING PARK SYSTEMS. AS THIS REPORT WAS BEING PREPARED, A SISTER AGENCY WHICH FALLS UNDER THE BLANKET OF OUR DEPARTMENT, THE KINGS LANDING CORPORATION, WAS INVOLVED IN A HUMAN RIGHTS INQUIRY. SEVERAL FEMALE EMPLOYEES OF THE CORPORATION WHO ACT AS ON SITE WORKERS AT THE HISTORICAL VILLAGE HAD CHARGED SEXUAL DISCRIMINATION UNDER THE CANADIAN CHARTER OF RIGHTS AND FREEDOMS. THE CLAIM WAS THAT MALE EMPLOYEES DOING SIMILAR JOBS WERE BEING PAID MORE.

THERE IS NO QUESTION THAT THE CHARTER AND ITS IMPLICATIONS REGARDING AGE OF RETIREMENT, WOMEN'S RIGHTS, DISABLED PERSONS RIGHTS, NATIVE PEOPLES, AND ROLE OF THE COURTS AND OUR EVER INCREASING INVOLVEMENT WITH THE JUSTICE SYSTEM, JUST TO GIVE A FEW EXAMPLES, WILL PROFOUNDLY AFFECT US AS MANAGERS AND THE DECISIONS WE WILL BE MAKING.

THE NEW BRUNSWICK PARKS AND HISTORIC SITES SYSTEM CONTINUES TO OFFER OPPORTUNITIES TO THE PRIVATE SECTOR TO BE INVOLVED IN ITS OPERATION. A SYSTEM OF TWO CLASSES OF LICENSES HAS BEEN ESTABLISHED. CLASS A LICENSES ARE SOLICITED BY THE DEPARTMENT FOR THE OPERATION OF MAJOR FACILITIES FOR A TERM OF SEVERAL YEARS. THERE WERE 26 OF THESE IN 1985 AND 30 FOR THE 1986 SEASON. CLASS B LICENSES ARE UNSOLICITED, REQUESTS FROM THE PRIVATE SECTOR TO OFFER GOODS OR SERVICES TO PARK USERS. THEY ARE AWARDED FOR A ONE SEASON PERIOD AND COVER SUCH OPERATIONS AS WINDSURFING RENTALS AND CANOE RENTALS. WE PRESENTLY HAVE 8 SUCH LICENSES UP FROM 5 FOR THE 1985 SEASON.

ALL CONCESSIONS ARE REQUIRED TO HAVE PUBLIC LIABILITY COVERAGE OF A MINIMUM OF ONE MILLION DOLLARS. AS IS THE PRESENT CASE WITH MOST ORGANIZATIONS AND COMPANIES REQUIRING IT, LIABILITY INSURANCE HAS BECOME A THORNY ISSUE FOR OUR DEPARTMENT. THIRTY-ONE OF OUR CONCESSIONS ARE COVERED UNDER A BLANKET INSURANCE POLICY ADMINISTERED BY THE FIELD SERVICES

DIVISION OF MY BRANCH. THE PREMIUMS FOR 1986 INCREASED AN AVERAGE OF 55% FROM LAST YEAR. COVERAGE COULD NOT BE OBTAINED UNDER THE BLANKET POLICY FOR THE PRIVATE WATERSLIDE AT WOOLASTOOK PROVINCIAL PARK OR FOR THE ICE SLIDE AT THE ACADIAN VILLAGE. THE CONCESSIONAIRE WHO OWNS AND OPERATES THE WATERSLIDE OBTAINED THE REQUIRED COVERAGE, PURPORTEDLY FROM A MANITOBA FIRM FOR AN ANNUAL PREMIUM OF $20,000. THE ISSUE OF LIABILITY INSURANCE IS BEING STUDIED BY THE PROVINCE, BUT AS FAR AS WE KNOW NOTHING DEFINITE HAS BEEN RESOLVED. GIVEN THE EXPERIENCE OF THIS PAST YEAR, THE FUTURE DIRECTION REGARDING THIS SUBJECT MAY BE FOCUSED ON GOVERNMENT INTERVENTION, CONTROL OR WHATEVER IS REQUIRED TO MAINTAIN THE COST OF COVERAGE AT A MANAGEABLE LEVEL.

NOW THAT I HAVE DEALT WITH THE NUTS AND BOLTS, BUDGET RESTRAINT AND SO ON, I WOULD LIKE TO REPORT ON SOME OF THE EXCITING DEVELOPMENTS AND INITIATIVES THAT WE ARE UNDERTAKING TO GENERATE INTEREST IN AND USE OF OUR PARK SYSTEM.

LAST YEAR, WE VERY SUCCESSFULLY CELEBRATED THE 50TH ANNIVERSARY OF THE PROVINCIAL PARKS SYSTEM IN THE PROVINCE OF NEW BRUNSWICK. SPECIAL EVENTS WERE PLANNED AT PARKS AROUND THE PROVINCE. A SAND SCULPTURE CONTEST AT PARLEE BEACH ATTRACTED 27,000 AND RECEIVED INTERNATIONAL RECOGNITION. THE GRAND LAKE SWIM MARATHON, LINKING TWO PARKS ON THE OPPOSITE SIDES OF THIS,

THE LARGEST LAKE IN THE PROVINCE, WAS BROUGHT BACK AFTER MANY YEARS OF ABSENCE AND WAS JUDGED A SUCCESS. THE SAND CASTLE BUILDING CONTEST AT NEW RIVER BEACH PROVINCIAL PARK ATTRACTED 78 ENTRIES AND 5,000 SPECTACTORS. OTHER PARKS CELEBRATED THE ANNIVERSARY WITH SPECIAL DAYS ATTRACTING THOUSANDS OF PARTICIPANTS. THESE EVENTS WERE PLANNED AND UNDERTAKEN BY DISTRICT STAFF AND OFTEN ASSISTED BY COMMERCIAL SPONSORS, PROVIDING GIFTS, PRIZES, ADVERTISING, ETC.

WITH OUR 50TH ANNIVERSARY LAST YEAR ACTING AS THE CATALYST, THE MARKETING OF OUR PARKS SYSTEM WILL CONTINUE AS A MAJOR DIRECTION OF THE FUTURE. SO FAR THIS YEAR, CAMPER ATTENDANCE IS UP WITH AN INCREASE OF 3% OVER LAST YEAR BASED JUST ON JUNE'S FIGURES. I EXPECT THE INCREASES TO CONTINUE AND BY SEASON'S END, TO SHOW A SUBSTANTIAL GAIN OVER LAST YEAR. I WOULD BRIEFLY LIKE TO DESCRIBE WHAT NEW BRUNSWICK IS DOING TO PROMOTE AND MARKET OUR PARKS. FOR THE FIRST TIME IN MANY YEARS, OUR MARKETING BRANCH HAS PRODUCED A PIECE OF LITERATURE GEARED SPECIFICALLY TO PROVINCIAL PARKS. THIS BROCHURE IS ATTACHED TO THE OFFICIAL GUIDEBOOK, WHICH ALONG WITH OUR MAP AND ACCOMMODATION BOOK, IS THE PRINCIPLE PIECE OF LITERATURE DISTRIBUTED BY THE DEPARTMENT. THE GUIDEBOOK, PRODUCED IN A MAGAZINE FORMAT, ALSO CONTAINS AN EXCELLENT ARTICLE DESCRIBING SEVERAL OF OUR MAJOR PARKS. AN OVERRUN OF 25 000 OF THE PARKS BROCHURE WAS PRODUCED TO DISTRIBUTE WITH MAILOUTS AND AT OUR TOURIST INFORMATION CENTRES.

OUR SPECIALLY COINED SLOGAN AND LOGO "PEOPLE PLACES ... OPEN SPACES" HAS BEEN LENT TO SELECTED COMMERCIAL COMPANIES TO FURTHER PARK PROMOTION. THE LOCAL COKE-A-COLA COMPANY PRODUCED AND DISTRIBUTED TO THEIR CUSTOMERS PLASTIC COKE CUPS BEARING THE LOGO AT NO COST TO US. THE DEPARTMENT HAS ALSO USED THE LOGO ON T-SHIRTS AND BALL CAPS WHICH ARE MARKETED AT PROVINCIAL PARKS AND TOURIST INFORMATION CENTRES. THE MOTIVE OF THIS CAMPAIGN WAS NOT PROFIT FROM SALES, BUT RATHER PROMOTION THROUGH VERY POPULAR CONSUMER ITEMS. THE RESPONSE TO THIS NEW VENTURE HAS BEEN VERY ENCOURAGING.

MANY SPECIAL EVENTS WERE HELD THIS SEASON. SOME HAVE, LIKE THE SAND BUILDING CONTESTS AND THE PARLEE BEACH VOLLEYBALL TOURNAMENT, BECOME ANNUAL EVENTS AND CONTINUE TO GROW, ATTRACTING GREATER NUMBERS OF PARTICIPANTS. THE MEDIA HAVE BEEN VERY COOPERATIVE AND HAVE GIVEN EXTENSIVE COVERAGE OF THESE OUTSTANDING SUMMER EVENTS. GRAND LAKE PROVINCIAL PARK IS AN EXAMPLE I WOULD LIKE TO DRAW ATTENTION TO. BEING ONE OF THE OLDEST IN THE SYSTEM, GRAND LAKE ENJOYED THE HEYDAY OF PARKS IN THE 60'S AND 70'S WITH A VERY HIGH OCCUPANCY RATE AND MANY SATISFIED USERS. DURING THE 80'S, USE DRASTICALLY FELL OFF -- UNTIL THIS YEAR. SEVERAL EVENTS PLANNED LAST YEAR FOR THE 50TH ANNIVERSARY WERE SUCCESSFULLY PROMOTED AND WELL ATTENDED.

THIS YEAR THE DISTRICT AND PARK STAFF HAVE BUILT ON LAST YEARS SUCCESS AND HAVE UNDERTAKEN EVEN MORE EVENTS. A "CHRISTMAS IN JULY" ATTRACTED MEDIA COVERAGE AND NUMEROUS, VERY POSITIVE WRITTEN COMMENTS FROM USERS. THE 139 SITES WERE FULLY OCCUPIED DURING THE WHOLE WEEKEND. FOR THIS EVENT AND OTHERS, WITH VERY LITTLE MONEY TO SPEND BUT WITH A GREAT DEAL OF IMAGINATION AND INGENUITY, THE PARKS STAFF HAVE SUCCESSFULLY MARKETED THEIR PARK, HAVE DRAMATICALLY INCREASED VISITATION AND BROUGHT GRAND LAKE BACK TO A PLACE OF PROMINENCE IN OUR PARK SYSTEM.

THE PROVINCIAL MEDIA HAS BEEN APPROACHED ON SEVERAL OCCASIONS TO OBTAIN FREE PROMOTION FOR THE PARK SYSTEM. REPRESENTATIVES FROM THE SIX DISTRICTS APPEARED ON A TRAVEL SHOW WHICH AIRED OVER THE PROVINCIAL CBC NETWORK. THIS PAST SPRING, THE PROVINCIAL ENGLISH DAILY CARRIED A FULL PAGE ARTICLE IN ITS WEEKEND TRAVEL SECTION DESCRIBING THE TRAIL SYSTEM AND HIKING OPPORTUNITIES IN THE PROVINCE'S PARKS.

THE WATER TEMPERATURES AT OUR MOST POPULAR BEACHES ~~AND~~ ARE SHOWN ON THE SUPPERTIME TELEVISION NEWS PROGRAM RECEIVING FULL PROVINCIAL COVERAGE. ALL OF THE PROMOTION DESCRIBED ABOVE WAS OBTAINED ABSOLUTELY FREE.

I AM VERY PROUD TO ADD THAT JUST LAST WEEK, MACTAQUAC PROVINCIAL PARK, HOSTED THE 1986 CANADIAN AMATEUR MEN'S GOLF TOURNAMENT, KNOWN TO BE THE SECOND MOST PRESTIGIOUS GOLF EVENT IN THE COUNTRY, SECOND ONLY TO THE CANADIAN OPEN. THIS TOURNAMENT PLACES MACTAQUAC IN THE TOP LEVEL OF CANADIAN COURSES. THE EXTRA WORK REQUIRED TO MEET THE STANDARDS REQUIRED TO HOST THIS EVENT WAS DONE WITHIN EXISTING BUDGETS AND MANPOWER ALLOCATIONS. THE DEPARTMENT WAS ASSISTED BY THREE CO-OPERATING ASSOCIATIONS WITH THE ORGANIZATION OF THE TOURNAMENT. THE ROYAL CANADIAN GOLF ASSOCIATION, THE NEW BRUNSWICK GOLF ASSOCIATION AND THE MACTAQUAC SEASONAL PASSHOLDERS ASSOCIATIONS ALL CONTRIBUTED TO THE TEAM EFFORT SUCH AN EVENT DEMANDS.

AS I STATED EARLIER, I AM VERY EXCITED ABOUT WHAT WE ARE DOING AND BASED ON THE SEASON TO DATE, THE POSITIVE RESULTS THAT WE ARE ACCOMPLISHING.

I PREDICT THAT MARKETING OF PARKS WILL BECOME INCREASINGLY IMPORTANT IN THE FUTURE. IN PREPARATION FOR NEXT YEAR'S SEASON, OUR DEPARTMENT WILL BE DEVELOPING MARKETING PLANS FOR INDIVIDUAL PARKS. WITH THE ASSISTANCE OF EITHER PRIVATE CONSULTANTS OR STAFF FROM OTHER BRANCHES OF THE DEPARTMENT, WE PLAN TO PRODUCE PLANS TO BE USED BY OUR DISTRICT STAFF TO DIRECT THEIR EFFORTS AND TO ASSURE THAT THE SCARCE RESOURCES WHICH WE HAVE AVAILABLE ARE USED TO THE BEST ADVANTAGE IN MAKING OUR "OPEN SPACES ... PEOPLE PLACES".

A. P. (PAT) PETERSON, EXECUTIVE DIRECTOR
PROVINCIAL PARKS AND HISTORIC SITES
DEPARTMENT OF TOURISM, RECREATION AND HERITAGE

FEDERAL PROVINCIAL PARKS CONFERENCE

NOVA SCOTIA PROVINCIAL PARKS
YEAR IN REVIEW
AUGUST 27, 1986

Focusing Future Park Directions, the theme of the 1986 Federal Provincial Parks Conference might well be the theme of the Nova Scotia Provincial Parks Program for 1986. Changes have occurred or are being considered, which could have a significant impact on the parks program for some time to come.

In order to ensure that the required points are covered in the year end review, I will follow the headings provided by Mr. Danyluk in describing these changes.

Budgets

For a number of years now, the operating budget for Provincial Parks has endured the effects of restraint. The Operations Branch of the Department of Lands & Forests, which has responsibility for operating and maintaining the parks, has been under pressure to maintain traditional levels of service while coping with ever tightening financial resources. To help offset this, a substantial portion of the operating costs (aporoximately 35%) has been transferred to Provincial Employment Programs; however, program co-ordination is difficult. For example, the start of the employment program was late in '86, so the Provincial Parks opened without a full staff complement. Fortunately, inclement weather insured that use was low and problems were therefore minimal.

The Operations & Maintenance funding for 1986 has seen a reduction of 1%. In a recently prepared discussion paper, it was pointed out that the Operations & Maintenance budget decreased by 8% between 1981 and 1985 or by 27% when inflation is considered. During this same period the number of operating parks increased by 15% which, of course, means that the effective impact of restraint is much greater than 27%. We are in the process now of documenting the impact of this on the level of service which is being provided to the public.

.../2

On the capital side, fiscal year 1986-87 has seen a decrease in funding available for new construction and capital maintenance by 48%. This has resulted in a number of new project initiatives being placed on hold and has necessitated a reassessment of the implementation schedule for others. Capital maintenance and upgrading of park facilities and services has also been affected by this decrease.

Nevertheless, on the positive side, we are nearing completion of phase 1 of a number of new parks which are being developed to provide service near the urban centres of Halifax/Dartmouth and Sydney; both of which were traditionally undersupplied. Major new facilities are receiving finishing touches at Lawrencetown and Cole Harbour Beaches, near Dartmouth. Also near the Halifax Airport, Dollar Lake Provincial Park will be opened next year, at which time it will be the site of a Provincial Boy Scout Jamboree. And it is with pride that I would point out that a recently completed park project at Lewis Lake near Halifax, which was designed to serve the handicapped, had the honour of receiving the Canadian Parks & Recreation Association Facility Excellence Award earlier this month. Perhaps there is a lesson here that may be useful during times of restraint; which is that this award was won by carefully focused, well designed, low cost, facility rather than one of the larger more costly developments which we are struggling to complete.

Management & Organization/Legislation

There are some important changes occurring within the Department of Lands & Forests and the Nova Scotia Government that are beginning to be felt with the Parks & Recreation Program. Earlier this year, Hon. Ken Streatch, the Minister of Lands & Forests, announced a New Forest Policy for Nova Scotia. Through this policy, greater emphasis will be placed on the integration of wildlife and outdoor recreation considerations in the forest management planning process. Also, as a result of this policy as well as a study of the departmental structure; new forestry legislation is being written, and a reorganization of the department is to be carried out. Just how this will impact on the Parks Program will become clear over the next few months, as the nature of the reorganization becomes known.

.../3

Another important initiative which has been started within the Department of Lands and Forests is the preparation of a Provincial Parks Management Policy and a Preliminary Parks and Recreation System Plan. This proposal is currently under review by the Minister of Lands & Forests who has expressed a desire to announce a new Provincial Parks Policy at an early date.

Also under review by the Minister is a discussion paper which deals with program initiatives and priorities, and outlines funding implications and alternatives. Thus, focusing Future Park Direction is a theme which is not only current but crucial at this time in Nova Scotia.

Government Initiatives

In Nova Scotia, there has been some activity related to Tourism which may impact on the Parks Program. Through a Federal/Provincial Tourism agreement, an effort is being made to identify development opportunities which will attract private investment in tourist services/facilities. Lands & Forests is represented on the study team, for the first of what may be a series of regional studies; however, it is too early to determine whether a closer relationship between provincial parks and the private sector will be recommended. Nevertheless this increased emphasis on private sector initiatives will inevitably impact in some way on the provincial park program, which is responsible for management of the significant public recreation resource lands which serve as the resource base for the tourist industry.

Staffing Levels

Generally in Nova Scotia, the level of staffing in the public service is being reduced. The government recently offered an early retirement incentive program, the objective of which is to reduce staff numbers and costs. When approval is given to refill essential positions, it is done only with assurance that an offsetting position will be dropped. Because many changes are still in progress the specific impact on any program is not yet clear, but we will lose positions and the human resources of the Department of Lands & Forests may be stretched to fill the gaps. More recently however, a review of governmment programs has been announced which ultimately could result in the reallocation of financial and human resources to ensure that service is maintained where needed.

.../4

Liability

In Nova Scotia, the government underwrites its own liability insurance, and there is no specific liability insurance policy. To date there have been few claims and all have been of a minor nature. Employees and casual workers are covered under standard government insurance programs and workmens compensation. There is no provision for insurance of volunteers, which are rarely used in Nova Scotia Provincial Parks.

Also, there are only a few food concessions operating in Provincial Parks and we have experienced no problems that result from their ability to obtain insurance or from claims against them.

Marketing

We have no new initiatives to describe under this heading, the Department of Tourism does virtually all marketing of tourism in Nova Scotia and Provincial Parks are part of this package. However, we are presently preparing a series of brochures which will focus on promoting awareness of the Provincial Parks System as well as the individual park units, which is a departure from our traditional conservative approach.

Volunteers & Contracting Out

The extent of our involvement with both of these has already been covered above. However, as part of the ongoing review of funding options and program priorities, which was also identified above, decisions will be taken with respect to the way Nova Scotia will approach these matters in future.

Other

In addition to the matters outlined above, there are a few additional items which I would outline as being worthy of note.

Campground use in Nova Scotia declined about 7% in 1985 as compared to '84, and with the cool damp weather in '86 we are expecting a further decline. However, we are noting increasing user pressure on the day use parks, especially those near the urban centres.

.../5

I would identify also that a series of public hearings and much public debate has recently culminated in a decision on the selection of a site for a new Provincial Park in Queens County on the South Shore of Nova Scotia. The process of planning the park will continue with the appointment of a Citizens Advisory Committee. It is important to note that the initiative to start this process came from a recommendation contained in the report of an independent committee that was established to determine the future of a significant block of coastal Crown land, which has been transferred to Parks Canada as a coastal adjoint to Kejimkujik National Park. The Provincial Park will complement this by providing family camping and recreation opportunities.

I would also point out that the Natural History of Nova Scotia which was jointly published by the Nova Scotia Museum and the Department of Lands & Forests was recognized by the presentation of an award from the Environmental Control Council to Derek Davis and Dale Smith, who had co-ordinated the project. This work is currently being popularized by the preparation of a Natural History Highway Map for Nova Scotia.

Finally, I would advise you of a System Study for Nova Scotia rivers with joint funding from Parks Canada and the Province. It is hoped that the information generated will assist us in moving toward the nomination of a river to the Canadian Heritage Rivers System.

Barry N. Diamond
August 27, 1986

State of the Nation Paper - Prince Edward Island

The Parks Division has been moved effective in May 1986 to the new Department of Tourism and Parks. Both branches of this department had previously been attached to other sectors, Tourism with Finance, and Parks with Transportation and Public Works. The change promises to be a very positive one as the government has already mentioned their intent in the Speech from The Throne in June to revitalize the parks system.

General

PEI Parks consists of 31 developed parks incorporating 16 campgrounds, two golf courses and one ski hill. We function with 22 permanent staff and 200 seasonal positions. Most parks are served by comfort stations with showers and mechanical toilets and with privies for backup off-season. Serviced sites are available in all campgrounds with full services offered in four parks. Three hundred and fifty (350) sites (or 40%) of the system are partially or fully serviced including 35 added in the past two years.

Statistics

The camping season in nine campgrounds was reduced by two weeks in 1985. Staff in those parks were hired one week later and the additional time was devoted to preparatory maintenance. Visitation increased by 4.8% overall in 1985 with camping showing a slight decline of 0.5%. The number of campsites opened has been reduced by 200 or 18.7% in the last two years in response to our statistics at individual campgrounds. Fees were increased in all areas of park operation with the exception of campsites and were reflected in a 15% increase in revenue last year. Fees in most areas had not been increased in three to five years.

Budget

Ordinary budget increased by 3% in 1986-7 while capital budget was reduced by 50% over last year. Capital money is used for major upgrading as well as new projects and the consequence of the reduction this year is elimination of almost

.../2

all new projects identified for funding. In 1985, snowmaking was added to Brookvale Provincial Ski Park as the first year of a planned four-year expansion of that facility. The second stage of that plan, the addition of 50 vertical feet to the top of the hill plus relocation of lifts is delayed. Also in 1985, the campground at Cedar Dunes Provincial Park was completely relocated and the second year of that project, moving and replacing park buildings, is also delayed. Serviced sites have experienced consistent demand in our campgrounds and a program had been proposed to continue to add 2-way servicing to existing campsites. This also has been delayed. A proposal to initiate a forest management program for several of our parks has also been reduced to one pilot project in Green Park Provincial Park in 1986-7.

On the ordinary side of the ledgers, additional support was provided to Brookvale Provincial Ski Park in 1985-6 for snowmaking operations which commenced in mid-January. Revenues per day of operation increased by 59% as a result, and temperature permitting, Brookvale is scheduled to begin operation prior to Christmas in 1986.

Marketing

Marketing objectives in PEI Parks have never been developed beyond delivery of a good service in clean facilities at a good price. This year, however, a marketing survey is being conducted in the parks and by telephone. Its purpose is:

- to provide an inventory of potential recreation and interpretive services for use in individual parks;
- to identify public awareness of the Provincial Park role in the community;
- to indicate public perception of park facilities and services and a better understanding of the people using them; and
- to test statistical counting methods which have not been evaluated for five years.

This information will be analyzed and used in planning changes to parks facilities and programs, to public relations and promotion.

Promotional literature was reviewed early in 1985. Changes in staffing in 1984 had added professional writing capability to staff for the purpose of upgrading parks literature and promotional activity. A parks staff newsletter and full-color

.../3

lure brochure were produced in 1985-6 and this year we have added a parks newspaper, additional single activity brochures and full-color golf score cards for both golf courses. The latter was done in co-operation with the hotel operator in the parks. Our new parks crest and caricature of Sandy Piper are featured in all new literature.

Volunteers

While we have worked with volunteer groups in many aspects of the parks, there is no progress yet in policy to organize these contributions. The survey being conducted hopefully will identify expectations of individual parks and the extent of dependence on local involvement. PEI Parks are perhaps unique in the country in that most are within rural communities. The extent of interest by the community has always affected park operations and support for this interest has been the key to revitalization.

Contracting

Contracting has been used as an option for provision of certain maintenance services, food, accommodations and recreation activities. Canteens were re-introduced in parks in 1985 plus new concessions for board-sailing and boat rentals. Other private sector proposals will be considered for activities to broaden our program offerings, but no consideration is being given to contracting entire park operations.

Insurance

Effective in April 1986, government has not renewed its liability insurance. Consideration is being given to a self insurance program for government, municipalities and institutions (hospitals and school boards), but further decisions have yet to be made on this program. There are no particular liability problems being experienced by contractors or concessionaires, both of whom are required to maintain a minimum level of coverage.

There are no changes in legislation or staffing levels for 1986-7.

D. Murray

Statistics - PEI Provincial Parks

	1985-6	1986-7	+ -
Budget - Ordinary	2,169,400	2,246,300	+3.50%
- Capital	500,000	250,000	-50.0%
Visitation - Total	610,076	-	+4.8%
Camping	26,742 party nights		-0.5%
Golf	49,408 total rounds		+17.4%
Skiing	455 per day of operation		+15.5%
Revenue - Total	659,300		+16.2%

FEDERAL PROVINCIAL

PARKS CONFERENCE

CHARLOTTETOWN

P R I N C E E D W A R D I S L A N D

State of The Nation Report

Province of Newfoundland and Labrador

Donald G. Hustins
Director

FOCUSING FUTURE PARK DIRECTIONS

1. Budgets:

Budgets	1985-86	1986-87
Capital	$266,000	$277,000
Other	3,051,000	3,205,000
TOTAL:	3,317,000	3,482,000
WER	0	102,000
GRAND TOTAL:	3,317,000	3,584,000

8% increase from 1985 to 1986

New program (Wilderness and Ecological Reserves) = 3% increase

Capital about the same - entirely on maintenance not new facility development.

Basically holding our own

2. Management and Organization:

Seasonal Campsites - Pilot Program

- 9 parks - 154 sites
- 14 to 29% of sites in parks
- average of 22% of campsites
- $300 season
- allocated via public draw early June
- TOTAL allocated = 25
- 74 day season ie., $4.05 per day
- parks July, August occupancy 31-83%
- " " " Seasonal " 27-55%

Trailer Storage - Pilot Program

- 6 parks - 155 storage places
- used fairly well to date

Camping Permits

Issued for up to 7 days - was formally only for 1-3 days.

New Park Uniform

For Park Officers, Rangers, Students

- each a different colour
- better than previous uniform

Visitor Use

May 24 Weekend - increase of 57% camping from 1985 (same period).

As of June 30 - increase of 1% camping
20% visitors

Forest Fires

- May, June, very dry periods
- many fires
- one park of 45 hectares was burned out 90% - May 15
- damage and repairs $110,000
- major cleanup, partially complete, park opened July 23

Training Program - for Legal Envorcement now complete

- conducted during past 3 years
- 150 rangers and park officers attended course

3. **Major Government Initiatives:**

W.E.R.C.

- As of April 1st, 1986 Parks administered Wilderness and Ecological Reserves Act
- Hired a new Park Planner - permanent
- 2 Provisional Wilderness Areas under consideration
- 5 Provisional Ecological Reserves under consideration
- Other Ecological Reserves under consideration

Working together with Wilderness Areas and Ecological Reserves Advisory Council in planning new Reserves.

Job Development

34 projects
33 parks
$975,000
mostly labour intensive
187 people hired

Challenge '86

23 projects
23 parks
97 people hired
$156,000

Tourism Agreement - $176,000

- site upgrading of a Natural Scenic Attraction - geological formation.

- upgrading of site based on standards established in Gros Morne National Park and related to tourism objectives of new park policy.

CHRS Systems Study

- $40,000 in total
  Consultant hired for $18,000 via CHRS Board
- completion date - February 1987.
- 9 rivers being assessed for potential as CHRS

4. **Legislative Changes:**

- refer to WERC above - item #3

5. **Staffing Level:**

1985 $2,246,000 - (Total of Seasonal and Permanent)
1986 $2,342,000 - (Total of Seasonal and Permanent)

Increase of 96,000 or 4%
But Salaries are expected to increase 6%
Salaries are 65% of total budget for Division

Seasonal Staff 1986 - 294
" " 1985 305

Reorganized - 17 elminated several parks
(students and rangers)
- 6 created others
- total elminated 11

Permanent staff 1985 24
Permanent staff 1986 25

6. **Liability:**

Liability is based on the law of negligence; ie., a breach of a legal duty to a person which results in loss or damage to the person.

The law recognizes 3 categories of persons, to each of whom a different duty is owed.

Trespasser: Our duty is not to do any wilfull or reckless act to harm the trespasser.

Licencee: Our duty is not to create traps or allow ~~cancelled~~ a continuing danger to exist which is known or ought to be known to the occupier.

Invitee: Our duty is to take reasonable care that the premises are safe.

In all cases, there is an onus on the visitor to exercise reasonable care. If a charge or fee is levied, there may even be a contractual relationship, requiring a still greater responsibility.

7. **Marketing:**

Adhoc marketing via press releases, ministerial statements in House of Assembly, annual park brochure. No specific plan in place to market parks to date.

85% of use is by residents.

Volunteers:

extensively use third party sponsors to secure Federal-Job velopment projects (ie., Lions Club, Development Associations c).

Contracting Out:

The private sector is utilized in parks in the following ways:

- Minor maintenance
- Capital upgrading
- Park boundary surveys
- garbage collection

While we are considering private sector involvement in the provision of recreational services in parks, a policy has not been finalized for same to date.

Conférence Fédérale - Provinciale sur les Parcs

Rapports sur la Situation des Parcs

Charlottetown, Î.-P.-É. les 27 et 18 août 1986

Index

RAPPORTS SUR LA SITUATION DES PARCS

Province/État	Page
L'ÉTAT D'ARKANSAS	001
CANADA	003
COLOMBIE-BRITANNIQUE	027
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	033
TERRITOIRE DU YUKON	040
ALBERTA	042
SASKATCHEWAN	051
MANITOBA	055
ONTARIO	065
QUÉBEC	073
NOUVEAU-BRUNSWICK	080
NOUVELLE-ÉCOSSE	090
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	095
TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR	099

ÉTAT DES PARCS - 1986

Présenté à la Conférence fédérale-provinciale sur les parcs
Île-du-Prince-Édouard

par

Richard W. Davies, directeur des parcs de l'État d'Arkansas
et président, Association nationale des directeurs des parcs d'États

Dans toute discussion sur la situation des parcs d'État, il faut comprendre que nous nous trouvons devant 50 gouvernements différents ayant des ressources, des sources de fonds et des objectifs variés. De plus, il ne faut pas oublier que de nombreux réseaux d'État ont été créés à des fins de loisirs et de tourisme, et que bien qu'ils puissent encore être axés sur les ressources, il arrive que les pavillons, les chalets, les marinas et les parcours de golf sont choses courantes.

La "Conservation Foundation", un organisme de Washington (D.C.), vient de terminer récemment un sondage auprès de 50 directeurs de parcs d'État afin de connaître leurs principales inquiétudes. À mon avis, l'endroit convient parfaitement pour résumer comment nous voyons tous la situation.

L'inquiétude principale porte sur le financement. Les trois questions prioritaires étaient d'ailleurs toutes reliées à ce sujet. Selon moi, la pénurie de fonds pour les programmes des parcs n'est qu'un symptôme et ne représente pas le vrai problème. Peut-être qu'après ces années où l'on considérait que le financement comme un droit acquis, où l'on croyait que nous étions dotés d'une aura quelque peu spéciale qui méritait d'office l'appui de fonds publics, nous constatons aujourd'hui que, dans bien des cas, il nous faudra entrer en compétition, peut-être même nous battre, pour obtenir ce que nous considérons comme notre juste part du trésor public. Être bons technocrates-directeurs des parcs, des installations et des visiteurs ne suffit plus. Nous découvrons, parfois péniblement, que nous devons aussi être en même temps des membres de groupes de pression, des politiciens, des relationnistes et des agents de commercialisation.

Toute cette situation est évidemment la conséquence d'un ralentissement de l'économie de beaucoup d'États, spécialement dans les secteurs du bois de construction, du pétrole et de l'agriculture. De plus, la lutte visant à

équilibrer le budget fédéral fera perdre aux États l'appui fédéral dont ils bénéficiaient. Nous serons probablement touchés directement par la perte de fonds fédéraux comme le Fonds de conservation des terres et de l'eau (Land and Water Conservation Fund), sans compter que les répercussions les plus vastes seront de nature indirecte à mesure que les services sociaux, les organismes de santé et les autres organismes d'État perdront des montants colossaux de fonds fédéraux sur lesquels ils comptaient précédemment pour mener à bien leurs activités. C'est à ce moment que la lutte pour obtenir des fonds d'État deviendra deux fois plus âpre.

Ce qu'il y a d'ironique, c'est que nos parcs d'État deviennent de plus en plus populaires. L'étude de la "Conservation Foundation" a conclu que les dépenses propres aux réseaux des parcs d'État étaient tombées de 17 p. 100 entre 1980 et 1985, malgré l'accroissement du nombre de visiteurs. Les parcs d'État ont déclaré avoir accueilli deux fois plus de visiteurs que les parcs nationaux alors qu'ils ne forment qu'un tiers de l'étendue de ces derniers, à l'exclusion de l'Alaska. D'une part, nous nous trouvons dans une situation où la popularité des parcs est sans bornes et, d'autre part, on réduit nos budgets.

Toutefois, tout n'est pas sombre; certains États sont parvenus à acquérir de solides sources de financement pour les parcs. Parmi ces sources, citons les loteries et les taxes sur les cigarettes. Le président Reagan a nommé un groupe d'habiles experts triés sur le volet "The President's Commission on American's Outdoors", et l'a chargé d'étudier la question des loisirs en plein air aux États-Unis et de formuler des recommandations pour les vingt prochaines années. Le rapport de cette commission devrait être terminé cet hiver et, il est à espérer qu'il renfermera une certaine recommandation au sujet de l'établissement d'un fond national de fiducie pour les loisirs en plein air. Les membres de cette commission ont tenu des réunions et des audiences dans tout le pays et nous avons tous eu l'occasion de faire connaître nos observations. Nous en attendons tous beaucoup.

À l'échelle des États et des localités, les restrictions budgétaires sont devenues une source d'innovations. Il faudra que nous devenions plus créatifs et plus efficaces. En réalité, le défi des années 80 consistera à réaliser davantage avec des moyens plus retreints. Si nous voulons protéger nos ressources, puisque nous sommes chargés de le faire, nous n'aurons pas le choix.

003

Conférence fédérale provinciale sur les parcs

Environnement Canada - Service des parcs

Exposé sur l'état des parcs au pays

P.A. Thomson

Directeur général

Parcs nationaux

Le 30 juillet 1986

Environnement Canada - Service des parcs a de nouveau fait face à une année de restrictions financières; toutefois, les dépenses n'ont pas été réduites davantage. Pour le Service des parcs, ce fut également une année de changements, bien que ces derniers se soient opérés durant une période de consolidation et non pas d'expansion. Au cours de mon exposé, je présenterai mes commentaires sur certains de ces changements ainsi que sur certains échecs et réussites que le Service a connus durant l'époque de la consolidation.

Un changement qui saute déjà aux yeux est le changement de nom de l'organisme que je représente. Au lieu de Parcs Canada, nous sommes actuellement connus comme Environnement Canada - Service des parcs. Vus à la fois de l'intérieur et de l'extérieur du gouvernement fédéral, nous sommes reconnus comme formant partie plus intégrante du ministère de l'Environnement. Je ferai maintenant ressortir pour votre gouverne les faits marquants de l'évolution du Service depuis la dernière conférence fédérale provinciale.

Budget

Il importe d'examiner le tableau suivant pour prendre connaissance des dépenses antérieures et actuelles des parcs nationaux. Le budget 1985-1986 comprend les frais relatifs à l'exploitation de 30 parcs nationaux tandis que celui de 1986-1987 montre les frais propres à l'exploitation de 31 parcs.

	E & M	Capital	Total
1985-1986 (dépenses réelles)	76 millions de dollars	44 millions de dollars	120 millions de dollars
1986-1987 (dépenses prévues)	80 millions de dollars	54 millions de dollars	134 millions de dollars

Bien qu'on prévoie en 1986-1987 un budget supérieur à celui de 1985-1986, cette hausse est quelque peu trompeuse. En effet, elle est due principalement aux trois facteurs suivants:

- La hausse des coûts de F & E est en grande partie attribuable aux augmentations de salaires négociées (les salaires de certains groupes de gestion ont été gelés l'année dernière et d'autres le seront cette année);

- L'acquisition et l'aménagement de la réserve du parc national Northern Yukon coûtera 1,2 million de dollars (0,4 million de dollars en F & E et 0,8 million de dollars en capital);

- Les hausses de recapitalisation atteindront 9 millions de dollars (capital). Toutefois, ces fonds trouvent leur source dans le cadre même du budget et ne représentent donc pas une augmentation.

Gestion et organisation

Personnel

Au cours de l'année dernière, de nombreux changements notables se sont produits dans ce domaine. Les avantages d'une retraite anticipée offerts par le gouvernement fédéral ont donné à réfléchir à de nombreux cadres de la haute direction. Deux hauts cadres du Service des parcs d'Environnement Canada viennent de prendre leur retraite. Al Davidson, SMA, a pris sa retraite tard en 1985 et a été remplacé par Jim Collinson tandis que Pat Dionne, le chef des opérations, a pris sa retraite en juillet 1986.

Réorganisation

Le Service connaît également une réorganisation. On vient de former une nouvelle unité de planification et de commercialisation stratégiques pour s'assurer que nos investissements cadrent avec l'époque, et pour recueillir, analyser et évaluer des données sur l'utilisation actuelle et éventuelle des parcs ainsi que pour élaborer et revoir les procédés, les directives, les lignes directrices, les politiques et les plans nationaux de stratégie et de commercialisation du Service des parcs d'Environnement Canada, de concert avec les bureaux régionaux et Tourisme Canada.

Priorité du programme

Sur le plan de l'exploitation, l'objet principal du programme est de conserver les installations actuelles. Nous ne créerons d'autres installations qu'après avoir examiné leurs répercussions à long terme et probablement seulement si le Gouvernement nous accorde un nouvel appui financier.

Plans de gestion

Pour mener à bonne fin l'aménagement de chaque parc, on élabore un plan de gestion si le parc n'en a pas ou on révise le plan s'il date de plus de cinq ans. Un certain nombre de plans sont d'ailleurs en voie de préparation. L'achèvement du plan cadre de gestion des quatre parcs des montagnes (Banff, Jasper, Kootenay et Yoho) constitue une réalisation importante cette année.

Politique sur les parcs maritimes nationaux

La dernière ébauche de cette politique est actuellement entre les mains du Ministre pour fins de considération et d'approbation.

Parcs proposés

En collaboration avec les gouvernements territoriaux et provinciaux concernés, on étudie également la possibilité de créer un certain nombre de parcs nationaux et de parcs maritimes nationaux.

À l'heure actuelle, des discussions se poursuivent au sujet de South Moresby en Colombie Britannique, de la péninsule Bruce en Ontario, du Saguenay au Québec, des Îles de l'Ouest au Nouveau-Brunswick, et dans les Territoires du Nord-Ouest, au sujet de l'île Ellesmere, du bras est de Great Slave Lake, du détroit de Lancaster et de l'île de North Baffin.

Directives de gestion

Deux directives qui orienteront les cadres en gestion des incendies et en exécution de la loi entreront en vigueur prochainement. Bien que la directive sur la gestion des incendies soit nouvelle et ne sera appliquée que progressivement sur une période de dix ans, elle prévoit l'usage du feu comme un instrument de gestion des ressources dans les parcs nationaux.

Visiteurs

En 1985-1986, le nombre de visiteurs dans les parcs nationaux est tombé à 19,3 millions, soit une baisse de 1 p. 100 par rapport à l'année précédente (pris dans son ensemble, le Service des parcs a accueilli 24,5 millions de visiteurs). Cette baisse confirme une tendance qui remonte à 1980-1981. Les régions de l'Atlantique, des Prairies et de l'Ouest ont connu une légère baisse tandis que les régions du Québec et de l'Ontario ont enregistré respectivement un taux de croissance de 3 et de 2 p. 100. À présent, il semble que le nombre de visiteurs corresponde plus ou moins à celui des années précédentes.

Le camping, à son tour, est en régression. On note une chute de 5 p. 100 dans l'usage habituel des terrains de camping tandis que les groupes utilisant ces mêmes terrains ont augmenté de 8 p. 100. Voilà la quatrième année consécutive marquée par un déclin de l'utilisation des terrains de camping. Exprimée sous forme de pourcentage, la perte en fait d'utilisation des terrains de camping, depuis l'année financière 1982-1983, est d'environ 11 p. 100.

L'année précédente, on a réinstauré les promenades guidées dans certains parcs nationaux, plus précisément là où elles étaient les moins coûteuses ou représentaient le moyen le plus sûr pour offrir aux visiteurs la possibilité d'admirer certaines caractéristiques.

Principales initiatives du gouvernement

Deux initiatives du gouvernement, soit la recherche de nouveaux revenus et les restrictions, ont produit un effet important sur l'exploitation du réseau des parcs.

Comme je l'ai déclaré l'année précédente, le gouvernement fédéral a instauré en novembre 1984 une restriction dont le but était de réduire le déficit gouvernemental. Le Service des parcs a réagi de deux façons à cette décision. La première tactique consistait à éliminer les promenades guidées sur les pistes d'interprétation et à chercher d'autres moyens de s'acquitter de cette tâche par le recours à l'usage de volontaires ou de sentiers de nature. L'autre tactique consistait à différer tout nouveau projet dans les parcs actuels et les sites. En d'autres mots, reporter à plus tard la construction d'un nombre de nouvelles installations dans nos parcs de l'Ouest.

En 1985, le Service a augmenté, pour la première fois depuis 1975, les droits d'entrée quotidiens aux parcs nationaux ainsi que toutes les catégories de droits d'entrée aux parcs historiques nationaux, y compris les droits d'écluse aux canaux du patrimoine.

De plus, toujours en 1985, les droits à payer pour des activités récréatives comme le camping et la natation ont été augmentés de 30 à 40 p. 100 alors qu'ils avaient été freinés depuis plusieurs années conformément à la politique anti-inflationiste du gouvernement fédéral.

En 1986, le Service a de nouveau remanié le tarif des droits applicables aux installations et aux services des parcs nationaux. Voici les changements les plus importants: on a prolongé la période de validité du permis quotidien de

de 3 $ jusqu'à le lendemain pour répondre aux souhaits des campeurs de nuit; on a aussi réintroduit le permis fort prisé de quatre jours pour encourager les campeurs de durée moyenne et on a porté le permis annuel des véhicules automobiles de 10 à 20 $ afin de mieux équilibrer le rapport entre les différents droits et d'accroître les revenus. En outre, les droits applicables à l'usage des terrains de golf exploités par le Service des parcs ont été réduits pour maintenir un certain niveau de revenus parce que les droits plus élevés avaient attirés moins de golfeurs.

Les droits applicables aux terrains de camping semi-aménagés et aménagés très fréquentés, c'est-à-dire dont le taux d'occupation moyen était au moins de 90 p. 100 en juillet et août, ont été augmentés de 2 $ pour accroître les revenus tandis que les droits applicables aux terrains de camping aménagés moins fréquentés ont été réduits du même montant pour encourager leur utilisation et augmenter - il est à espérer - les revenus.

J'ai annexé au présent rapport un exemplaire du tarif des visiteurs pour ceux et celles qui s'intéressent aux détails.

Le Service des parcs se rend de plus en plus compte des besoins de groupes particuliers. On a nommé un agent qui s'occupera d'élaborer des programmes spéciaux pour les handicapés, les personnes du troisième âge et celles qui parlent d'autres langues que l'anglais et le français. À l'heure actuelle, nous concentrons surtout notre attention sur les besoins des visiteurs et visiteuses handicapé(e)s et, à cette fin, on dresse actuellement une stratégie qui réglera la question de leurs besoins particuliers.

Loi

Le Service des parcs a présenté au Cabinet (pour fins de révision) les changements qu'on se propose d'apporter à la Loi sur les parcs nationaux. Il est à espérer que le bill visant à modifier la loi sera déposé durant la session d'automne.

Les autres changements qui sont déjà entrés en vigueur sont d'une nature plutôt particulière (par exemple: la permission de pratiquer du vol en delta dans le parc national de Banff) et d'un caractère expérimental, et vise à tester les répercussions de la pratique de ce sport dans un parc national.

Dotation en personnel

En 1985-1986, le personnel des parcs nationaux est passé à 1 944 années-personnes par rapport à 1 915 l'année précédente. On prévoit que le nombre d'années-personnes sera porté à 1 966 en 1986-1987 (l'augmentation se produira dans les services extérieurs).

Le ministère de l'Environnement, comme d'ailleurs tous les autres ministères fédéraux, s'est engagé à réduire annuellement ses effectifs d'un pour cent au cours des quatre prochaines années. Cette situation se répercutera sur l'exploitation des parcs durant la période stipulée.

Assurance-responsabilité

Le Service des parcs essaie de souscrire une police d'assurance-responsabilité pour couvrir certains de ses services en sous-traitance, mais fait face à diverses difficultés en la matière. Selon les circonstances, l'assurance:

- n'est pas disponible
- est disponible, mais réduite et (ou) restreinte
- est disponible, mais prohibitive

De plus, la souscription de l'assurance-responsabilité dépend de la province où les services sont rendus et de l'ampleur du risque lié au service, ce qui vient compliquer davantage la question. De par nécessité, le Service s'occupe de la question cas par cas.

Toutefois, le Service des parcs examine actuellement diverses autres solutions pour régler cette question de sous-traitance. Les solutions faisant l'objet d'un examen sont:

- maintenir le statu quo
- accorder un appui moral
- demander une couverture d'assurance partielle
- demander une couverture d'assurance complète

Chaque cas sera examiné en fonction des solutions susmentionnées.

Commercialisation

Dans le cadre du programme, le Service des parcs vise à définir les possibilités de commercialisation qui, sur le plan du tourisme, rapprocheront davantage le Ministère des demandes actuelles et probables du marché. Cette tâche est motivée par le désir de rehausser l'existence du programme aux yeux du public et d'accroître le nombre de visiteurs. Bien que cette nouvelle fonction inclue les marchés actuels et s'allie bien avec ces derniers, elle sera également axée sur l'identification et le développement des possibilités qu'offre le marché. Sous ce rapport, le Ministère déploie déjà les efforts nécessaires pour établir des liens avec Tourisme Canada. Les décisions de commercialisation propres au programme continueront d'être basées sur le double mandat d'Environnement Canada - Service des parcs, qui consiste à assurer un équilibre entre la conservation et la préservation, d'une part, et l'utilisation que font les visiteurs des parcs, d'autre part.

Le Service a récemment mené des études (certaines en collaboration avec d'autres organismes comme Tourisme Canada) qui examinent les avantages qu'un parc national peut comporter pour le tourisme d'une région particulière.

À l'heure actuelle, on étudie plusieurs techniques de commercialisation. Par exemple, le parc national Fundy offre couramment sur les terrains de camping des séjours tout frais compris aux visiteurs (pour la première fois). Les résultats de cet "essai" seront soigneusement étudiés à l'expiration de la saison. La région de l'Atlantique, elle aussi, collabore étroitement avec les organismes de tourisme provinciaux et locaux.

Bénévoles et associations coopérantes

Bénévoles

Depuis 1978, année où le Service des parcs a commencé d'embaucher des volontaires, le nombre de ces personnes qui paient de leur temps à augmenté sensiblement. En 1985, plus de 5 500 bénévoles ont consacré 200 000 heures au programme du Service (environ 40 p. 100 de celles-ci à l'occasion du centenaire de Parcs Canada). Le Service se lance maintenant dans une nouvelle étape de son programme de bénévoles. En effet, ces derniers seront recrutés activement pour entreprendre des travaux particuliers dans tous les domaines d'exploitation.

Des problèmes administratifs continuent de menacer la réussite du programme. Le problème principal est celui de l'assurance des bénévoles. Une proposition visant à trouver une solution sera probablement présentée au Cabinet cette année.

Associations coopérantes

À l'heure actuelle, ces associations sont actives dans chacune des cinq régions du réseau des parcs. On compte 26 associations et, malgré le financement limité accordé par le Service, deux associations de plus cherchent à acquérir sous peu le statut de compagnie constituée juridiquement.

En 1985-1986 s'est créée un Regroupement national des associations coopérantes. L'objet principal de cette organisation est d'appuyer et de seconder les associations membres. Le mouvement des associations coopérantes a d'ailleurs très bien réussi. L'année dernière, les débits de vente qu'exploitent ces groupes ont vendu des biens d'une valeur de 637 316 $ (soit une hausse de 72 p. 100 par rapport au total de l'année précédente) et plus de 100 000 personnes ont assisté

aux activités parrainées par l'association. J'aimerais également ajouter que l'année dernière les membres de l'association ont consacré, à titre gratuit, 17 000 heures de leur temps au Service des parcs.

Sous-traitance

Le mandat du Service des parcs, qui consiste à protéger les richesses culturelles et naturelles du Canada, continue de revêtir une importance primordiale. Bien que le rôle des entreprises deviendra de plus en plus important, il est d'avis que ce rôle ne comprend pas la prestation de services qui forment le noyau du mandat, c'est-à-dire la sauvegarde du patrimoine. Il s'en tient aux principes généraux voulant que les richesses soient protégées, que la qualité des services aux visiteurs soit préservée, que les frais et les avantages sociaux et économiques soient considérés avant que la tâche ou le service ne soit confié à un sous-traitant. On rédige actuellement des nouveaux critères et directives pour aider le Service à trouver les possibilités de sous-traitance appropriées. Tous les nouveaux types de travaux de sous-traitance sont d'ailleurs en suspens en attendant que ces directives soient définies, après quoi elles serviront à tracer clairement l'apport futur du secteur privé. Il s'agit d'un apport sur lequel ont commencé de compter de plus en plus à la fois le Service des parcs et les visiteurs.

Tarif des droits pour 1986-1987:

1 jour	3 $ (valable jusqu'au lendemain midi)
4 jour	6 $
Annuel	20 $
Autobus nolisé - par jour	30 $
Autobus nolisé - par an	300 $ (non transférable)
Autobus (sans but lucratif) - par jour	6 $

P.N. Pointe Pelée

1 jour	4 $
Annuel	20 $
Autobus nolisé - par jour	30 $
Autobus nolisé - par an	300 $ (non transférable)

Droits par terrain de camping

Avec douche	Tarif de choix	Tarif standard	Tarif économique
Aménagé	10,00 $	8,00 $	6,00 $
Aménagé avec électricité	12,75 $	10,75 $	8,75 $
Aménagé avec électricité, eau et égout	14,00 $	12,00 $	10,00 $
Aménagé, 4 jours, HTCB et Fundy	30,00 $	24,00 $	18,00 $
Aménagé avec électricité, 4 jours, HTCB et Fundy	38,25 $	32,25 $	26,25 $
Aménagé avec électricité, eau et égout, 4 jours, HTCB et Fundy	42,00 $	36,00 $	30,00 $
Aménagé, par semaine, HTCB et Fundy	50,00 $	40,00 $	30,00 $
Aménagé avec électricité, par semaine, HTCB et Fundy	63,75 $	53,75 $	43,75 $

Aménagé avec électricité, eau et égout, par semaine, HTCB et Fundy	70,00 $	60,00 $	50,00 $

Sans douche	Tarif de choix	Tarif standard	Tarif économique
Semi-naturel	7,00 $	5,00 $	5,00 $
Aménagé	9,50 $	7,50 $	5,50 $
Aménagé avec électricité	12,25 $	10,25 $	8,25 $
Aménagé avec électricité, eau et égout	13,50 $	11,50 $	9,50 $
Aménagé, 4 jours, HTCB et Fundy	28,50 $	22,50 $	16,50 $
Aménagé avec électricité, 4 jours, HTCB et Fundy	36,75 $	30,75 $	24,75 $
Aménagé avec électricité, eau et égout, 4 jours, HTCB et Fundy	40,50 $	34,50 $	28,50 $
Aménagé, par semaine, HTCB et Fundy	47,50 $	37,50 $	27,50 $
Aménagé avec électricité, par semaine, HTCB et Fundy	61,25 $	51,25 $	41,25 $

Aménagé, avec électricité, eau et égout, par semaine, HTCB et Fundy	67,50 $	57,50 $	47,50 $

Les droits pour un terrain de camping naturel aux parcs nationaux La Mauricie et Kejimkujik est de 3 $ par jour.

Les droits pour un permis de foyer accordé à un titulaire de permis de camping l'autorisant à utiliser le foyer aménagé sur les lieux couverts par ledit permis de camping est de 2 $.

Droits pour d'autres installations et services

Boulingrin

Une partie 2,00 $

Par jour 3,50 $

Courts de tennis

Adulte, par joueur

a) simple, par heure 4 $
b) double, par heure 2 $

Enfant (âgé de 16 ans tout au plus), par joueur

a) simple, par heure 2 $
b) double, par heure 1 $

Abonnement saisonnier

a) adulte	100 $
b) enfant (âgé de 16 ans tout au plus)	60 $

Parcours de golf

P.N. Fundy 9 trous

a) par ronde, par joueur	6,50 $
b) par jour, par joueur	12 00 $
c) quatre jours, par joueur	36,00 $
d) par semaine, par joueur	60,00 $
e) par saison, par adulte	265,00 $
f) par saison, par couple	395,00 $
g) par saison, par junior	75,00 $
h) par saison, par famille	470,00 $

P.N. des Hautes Terres du Cap Breton 18 trous

a) par jour, par joueur	16,00 $
b) quatre jours, par joueur	48,00 $
c) par semaine, par joueur	80,00 $
d) 10 trous, par joueur (s'applique uniquement aux trous 1 à 5 14 à 18 inclusivement)	8,00 $
e) par saison, par adulte	352,00 $
f) par saison, par couple	527,00 $
g) par saison, par "junior"	100,00 $
h) par saison, par "famille"	617,00 $
i) droits en soirée	8,00 $

P.N. de Terra Nova 9 trous (parcours de golf Twin Rivers)

a) par ronde, par joueur	8,00 $
b) par jour, par joueur	15,00 $
c) quatre jours, par joueur	45,00 $
d) par semaine, par joueur	75,00 $
e) par saison, par adulte	240,00 $
f) par saison, par couple	360,00 $
g) par saison, par "junior"	60,00 $
h) par saison, par famille	420,00 $

Mouillage

P.N. Riding Mountain

Par bateau, par personne	90,00 $

P.N. Waterton Lakes

Par bateau, par jour	5,00 $
Par bateau, par mois	65,00 $
Par bateau, par saison	175,00 $

P.N. de Terra Nova	Par jour	Par an
Bateau, jusqu'à 5,5 m de longueur	4,00 $	80,00 $
Bateau, entre 5,5 m et 10,5 m de longueur	8,00 $	160,00 $
Bateau entre 10,5 m et 15,5 m de longueur	12,00 $	240,00 $
Bateau entre 15,5 m et 20,5 m de longueur	16,00 $	320,00 $

Bateau de plus de 20,5 m de longueur	20,00 $	400,00 $

PN des Îles de la baie Georgienne
et PN des Îles du St-Laurent

Par saison, par bateau — 3,25 $ par 25 cm de longueur

Par jour
a) bateau de tout au plus 5,5 m de longueur - 5,00 $
b) bateau entre 5,5 m et 8 m de longueur - 7,00 $
c) bateau entre 8 m et 10,5 m de longueur - 9,00 $
d) bateau entre 10,5 m et 13 m de longueur - 11,00 $
e) bateau de plus de 13 m de longueur - 14,00 $

Location de costumes de bain et de serviettes

Costumes de bain, chacun	0,75 $
Serviettes, chacune	0,25 $

Salle Assembly, P.N. Riding Mountain

Location	Par heure	Par jour
a) étage supérieur	15,00 $	174,00 $
b) étage inférieur	8,00 $	93,00 $
c) les deux étages	20,00 $	234,00 $

Pêche

Par permis, par personne, par an	10,00 $

Piscines

1) À la piscine du parc national Fundy

a) par jour, par adulte	1,75 $
b) par jour, par enfant (âgé de 16 ans tout au plus)	1,00 $

c) par semaine, par adulte	8,75 $
d) par semaine, par enfant (âgé de 16 ans tout au plus)	5,00 $
e) par saison, par adulte	38,75 $
f) par saison, par enfant (âgé de 16 ans tout au plus)	24,50 $

2) À la piscine du lotissement urbain de Waterton, parc national des lacs Waterton

a) par entrée, par adulte	1,75 $
b) par entrée, par enfant (âgé de 16 ans tout au plus)	1,00 $
c) par saison, par adulte	47,25 $
d) par saison, par enfant (âgé de 16 ans tout au plus)	33,75 $
e) par saison, par famille (comprend jusqu'à deux parents ou tuteurs officiels et les enfants à leur charge âgés de 16 ans tout au plus)	101,25 $

3) Dans les sources thermales des parcs nationaux

a) par entrée, par adulte	1,75 $
b) par entrée, par enfant (âgé de 16 ans tout au plus)	1,00 $

DOSSIER 3-4-11

DÉLÉGUÉ - COLOMBIE-BRITANNIQUE

RAPPORT ANNUEL À LA RÉUNION DE L'A.P.N.P.C. DE 1986

EN 1985, ON A PRÉCISÉ UN CERTAIN NOMBRE DE THÈMES. CETTE ANNÉE, J'AI LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PART DES PROGRÈS QUE NOUS AVONS RÉALISÉS DANS CHAQUE DOMAINE.

ACHÈVEMENT DU RÉSEAU DES PARCS

EN 1985, ON A PRÉSENTÉ UN EXPOSÉ DU PLAN DE RÉSEAU DES PARCS AU CABINET. LE PLAN COMPREND L'AGRANDISSEMENT DU RÉSEAU D'ENVIRON UN MILLION D'HECTARES ET, DANS LE CAS D'UN PETIT NOMBRE DE PARCS, LE RETRAIT DE CERTAINES TERRES QUI N'OFFRENT QU'UNE VALEUR LIMITÉE EN FAIT DE DIVERTISSEMENTS ET DE CONSERVATION.

EN AUTOMNE, LE CABINET A NOMMÉ UN COMITÉ CONSULTATIF DES RÉGIONS SAUVAGES ET L'A CHARGÉ D'ÉTUDIER VINGT-QUATRE AIRES QU'ON AVAIT PROPOSÉES PRÉCÉDEMMENT COMME RÉGION PROTÉGÉE (DIX-NEUF DE CES RÉGIONS AVAIENT ÉTÉ PROPOSÉES COMME PARCS). CE COMITÉ, COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS DE DIVERS SECTEURS DE LA POPULATION PROVINCIALE, A ENSUITE ÉTÉ CHARGÉ D'ÉTUDIER D'AUTRES SOLUTIONS ET DE FORMULER DES RECOMMANDATIONS QU'IL A PRÉSENTÉES AU MOIS DE MARS. À TITRE DE CONCLUSION, LE COMITÉ APPUIE FORTEMENT LE CONCEPT DE PARCS PROVINCIAUX ET LE PLAN DE RÉSEAU DES PARCS. LA MAJORITÉ DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ FAVORISENT UNE PROTECTION FORMELLE DES RÉGIONS À L'ÉTUDE. PAR AILLEURS, LE COMITÉ PROPOSE UNE NOUVELLE LOI SUR LES RÉGIONS SAUVAGES, LA DÉSIGNATION DE NOUVELLES TERRES ET L'ÉTUDE FORMELLE PAR LE PUBLIC DES PROPOSITIONS PORTANT SUR LES DÉSIGNATIONS ET LA PLANIFICATION SYSTÉMATIQUE DE L'UTILISATION DES TERRES.

DEPUIS CETTE ÉPOQUE, LE CABINET A CONFIRMÉ PUBLIQUEMENT SON APPROBATION EN PRINCIPE DES PROPOSITIONS, ET DES TRAVAUX SONT ACTUELLEMENT EN COURS POUR DÉSIGNER DE NOUVELLE AIRE DE LOISIRS ET DE NOUVELLES RÉSERVES ÉCOLOGIQUES, ET AGRANDIR DES PARCS EXISTANTS. DÈS QUE LES TRAVAUX SERONT ACHEVÉS, PLUS DE LA MOITIÉ DU PLAN DE RÉSEAU DES PARCS AURA ÉTÉ MENÉE À BONNE FIN (DE L'UNIQUE POINT DE VUE DE LA SUPERFICIE).

NOUS RÉDIGEONS ÉGALEMENT, POUR PUBLICATION ULTÉRIEURE, UN RAPPORT DE SITUATION SUR LE PLAN DE RÉSEAU POUR LA C.-B. ET UN EXPOSÉ D'ACCOMPAGNEMENT DE LA POLITIQUE DE GESTION DES PARCS. À NOTRE AVIS, CES DOCUMENTS SONT D'UNE EXTRÊME IMPORTANCE DU POINT DE VUE DE LA RÉALISATION DE NOTRE OBJECTIF GÉNÉRAL, C'EST-À-DIRE CELUI DE GARANTIR QUE LE RÉSEAU DE PARCS PROVINCIAUX DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EST APPROUVÉ ET APPUYÉ PAR LES HABITANTS DE LA PROVINCE.

EN 1985, LE MINISTRE A AUSSI PUBLIÉ LE PREMIER PLAN DU RÉSEAU DES COULOIRS PROVINCIAUX DE LOISIRS. CE PLAN A ÉTÉ DRESSÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE D'AUTRES ORGANISMES ET AVEC LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE LOISIRS EN PLEIN AIR DE LA C.-B. À L'HEURE ACTUELLE, ON S'OCCUPE DES PLANS QUI SERONT NÉCESSAIRES POUR FACILITER L'INSCRIPTION D'UN CERTAIN NOMBRE DE CANDIDATS PRIORITAIRES. ON COMPTE 32 CANDIDATS, ET LE NOM DE TROIS D'ENTRE EUX FIGURENT DÉJÀ DANS LE REGISTRE D'INSCRIPTIONS.

PROTECTION ET GESTION DES RICHESSES DU PARC

DE PLUS EN PLUS, NOUS ARRIVONS À LA CONCLUSION QUE NOUS AVONS ACCORDÉ TROP PEU D'ATTENTION À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES DU RÉSEAU DES PARCS. EN VUE DE REMÉDIER À LA SITUATION, NOUS PRENDRONS CERTAINES MESURES DANS LE CADRE DE NOTRE OBJECTIF GÉNÉRAL VISANT À AMÉLIORER NOS CONNAISSANCES ET À RÉSOUDRE CERTAINS PROBLÈMES PARTICULIERS.

CETTE ANNÉE, NOUS AVONS:

- DRESSÉ DES PLANS DE GESTION DES INCENDIES POUR L'UN DES PRINCIPAUX PARCS SAUVAGES DE LA PROVINCE, SOIT WELLS GRAY (600 000 HECTARES).
- COMMANDÉ DES ÉTUDES QUI ABOUTIRONT À DES PLANS PROVINCIAUX CONCERNANT LA GESTION DES GRIZZLYS ET DE LA PÊCHE DE POISSONS D'EAU DOUCE DANS LES PARCS PROVINCIAUX.
- OBTENU L'APPROBATION DU CABINET (ET DE L'INDUSTRIE) RELATIVEMENT À UN ACCORD INTER-ORGANISMES SUR LA GESTION DES CONCESSIONS MINIÈRES QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉES AVANT QUE LE PARC N'AIT ÉTÉ DÉSIGNÉ COMME TEL ET, CONFORMÉMENT À LA RECOMMANDATION FORMULÉE PAR LE COMITÉ CONSULTATIF, SUR LA GESTION DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION MINIÈRE ET PÉTROLIÈRE, Y COMPRIS L'EXPLORATION DU GAZ NATUREL, DANS DES RÉGIONS QU'ON SE PROPOSE D'AJOUTER AU RÉSEAU DE PARCS.

EN BREF, L'ACCORD PROPOSE CE QUI SUIT:

- LES RÉGIONS AJOUTÉES AU RÉSEAU SERONT INITIALEMENT DÉSIGNÉES COMME RÉGIONS DE LOISIRS.
- LE GOUVERNEMENT PEUT, À TOUT MOMENT, SIGNIFIER SON INTENTION DE DÉSIGNER UN PARC PROVINCIAL.
- LES CONCESSIONS MINIÈRES PEUVENT ÊTRE REVENDIQUÉES ET INSCRITES SOUS CONDITION.
- SOUS CONDITION, C'EST-À-DIRE QUE SI APRÈS DIX ANS, ON NE DÉCOUVRE AUCUNE RÉSERVE MESURÉE NI INDIQUÉE, LES CONCESSIONS POURRONT ÊTRE ANNULÉES SANS COMPENSATION AUCUNE. LA RÉGION PEUT ALORS ÊTRE ÉLEVÉE AU RANG DE PARC SANS ÊTRE GREVÉE D'OBLIGATIONS ANTÉRIEURES.
- UNE DISPOSITION ANALOGUE S'APPLIQUERA AUX NOUVELLES ACTIVITÉS D'EXPLORATION DANS LE CAS DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL.

- L'ACCEPTATION DES CONCESSIONS EXISTANTES SOUS RÉSERVE DE NÉGOCIATIONS VISANT À LES ANNULER. SI CELA N'EST PAS POSSIBLE, LES CONCESSIONS DEVIENDRONT DES RÉGIONS DE LOISIRS, ET L'EXPLORATION SERA PERMISE MOYENNANT LE VERSEMENT DE DROITS.

UN RÉSEAU DE PARCS QUI RÉPOND AUX BESOINS DES GENS

COMME NOUS L'AVONS NOTÉ L'ANNÉE DERNIÈRE, NOUS INCORPORERONS LES PRINCIPES DE COMMERCIALISATION DANS LA GESTION ET LA BUDGÉTISATION DES PARCS, DE MANIÈRE QUE NOTRE RÉSEAU RÉPONDE AUX BESOINS DES UTILISATEURS. CETTE ANNÉE, LA DÉCISION A ENTRAÎNÉ UN CERTAIN NOMBRE DE NOUVELLES INITIATIVES ET LA POURSUITE D'ACTIVITÉS EXISTANTES QUI AVAIENT ÉTÉ AMORCÉES L'ANNÉE DERNIÈRE. LA PLUPART SONT LIÉES À EXPO 86 ET AUX CÉLÉBRATIONS DU 75e ANNIVERSAIRE DES PARCS DE LA C.-B., ÉVÉNEMENTS DURANT LESQUELS NOUS ESSAYONS DE REHAUSSER GRANDEMENT AUX YEUX DU PUBLIC L'IMAGE QUE PROJETTE LE RÉSEAU DES PARCS.

- LES FÊTES D'ANNIVERSAIRE COMPRENAIENT DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DANS TOUS LES PARCS, NOTAMMENT: CONCOURS DE CONSTRUCTION DE CHÂTEAUX DE SABLE, COURSES DE CANOTS, GÂTEAUX D'ANNIVERSAIRE ET JEUX D'ENFANTS, SANS COMPTER DE NOMBREUSES PARADES AVEC UN CHAR ALLÉGORIQUE DES PARCS DE C.-B. ET UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE REMARQUABLE AU PARC STRATHCONA OÙ NOTRE RÉSEAU A PRIS NAISSANCE VOILÀ 75 ANS. NOUS AVONS AUSSI CRÉÉ UNE NOUVELLE MASCOTTE DES PARCS, JERRY L'ORIGNAL, POUR L'OCCASION. JERRY A ÉTÉ CONÇU EN SOUVENIR D'UN VRAI ORIGNAL SURNOMMÉ JERRY QUI A ÉTÉ EMPLOYÉ AUX FINS DE RECHERCHE DANS LE PARC WELLS GRAY AU COURS DES ANNÉES 1960. NOUS AVONS ORGANISÉ UN CONCOURS SPÉCIAL OÙ LES PRIX ÉTAIENT DES VOYAGES DANS LES PARCS OFFERTS PAR LES CONCESSIONNAIRES ET AUTRES COMMERÇANTS DES PARCS.
- À L'EXPO, NOUS AVONS INSTALLÉ UN KIOSQUE DE RENSEIGNEMENTS OÙ LE PERSONNEL A RÉPONDU, TOUS LES JOURS, À PLUS DE 200 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS SE RAPPORTANT AUX PARCS PROVINCIAUX.

- VOICI LES PREMIÈRES CONSTATIONS FAITES APRÈS L'EXPO:
  - LES RÉSIDENTS DE LA C.-B. ONT VISITÉ MOINS SOUVENT LES PARCS PROVINCIAUX.
  - LES PARCS SITUÉS LE LONG DES ROUTES D'ACCÈS DE LA PROVINCE ONT ÉTÉ DE BEAUCOUP PLUS FRÉQUENTÉES PAR LES PERSONNES DE PASSAGE.
  - UN NOMBRE PLUS ÉLEVÉ DE NON-RÉSIDENTS ONT VISITÉ LES PARCS DE LA PROVINCE.
- L'ANNÉE DERNIÈRE, ON A PUBLIÉ L'ÉTUDE SUR LA SATISFACTION DES VISITEURS ET UNE ÉTUDE GÉNÉRALE ANALOGUE SERA ENCORE PUBLIÉE CETTE ANNÉE. L'ÉTUDE DE L'ANNÉE DERNIÈRE CONFIRME, SAUF DE RARES EXCEPTIONS, QUE LE PUBLIC A BEAUCOUP APPRÉCIÉ NOS PARCS. COMME SUITE À L'ÉTUDE, NOUS AVONS DOTÉ LES TERRAINS DE CAMPING D'ANNEXES-DOUCHES, AVONS MAINTENU LES TARIFS DE L'ANNÉE ANTÉRIEURE ET AVONS AUGMENTÉ LE SERVICE DE SÉCURITÉ DE PLUSIEURS PARCS.
- NOS RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LE SECTEUR PRIVÉ ONT ÉTÉ FRUCTUEUSES, SAUF QUELQUES FRUSTRATIONS:
  - LA QUANTITÉ DE SERVICES DE GESTION DES PARCS CONFIÉE À DES ENTREPRENEURS EST LA MÊME QUE L'ANNÉE DERNIÈRE, SOIT ENVIRON 100 MARCHÉS DE SERVICE COMPLET ET 100 MARCHÉS DE SERVICE PARTIEL.
  - DES CONCESSIONNAIRES OFFRENT PLUSIEURS NOUVELLES POSSIBILITÉS DE LOISIRS ET Y RÉUSSISSENT (PAR EXEMPLE: BATEAUX TAXIS À WELLS GRAY ET SIDNEY SPIT MARINE). D'AUTRES APPELS DE PROPOSITIONS POUR DES CAMPS DE RÉGIONS SAUVAGES DANS LE PARC WELLS GRAY ONT ÉTÉ ANNONCÉS. NOUS RÉDIGEONS AUSSI DES APPELS D'OFFRE CONCERNANT UN IMPORTANT AMÉNAGEMENT DE CAVERNES À HORNE LAKE CAVES DANS L'ÎLE VANCOUVER. UNE IMPORTANTE INITIATIVE (AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE CAMPING) N'A PAS PU ATTIRER L'INTÉRÊT DU SECTEUR PRIVÉ.

- NOUS ÉTUDIONS DE CONCERT AVEC DES ENTREPRISES PRIVÉES, À L'EXTÉRIEUR DES PARCS, DES PROJETS PRATIQUES QUI VISENT À GARANTIR LA PARTICIPATION PERMANENTE À LA FOIS DU SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC.
  - CETTE ANNÉE, NOUS AVONS ADOPTÉ UN SYSTÈME POUR ANNONCER SUR LES ABRIS DE RENSEIGNEMENTS DES PARCS LES POSSIBILITÉS D'HÉBERGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ. À L'HEURE ACTUELLE, ON COMPTE ENVIRON 400 ANNONCES DE CE GENRE.
  - NOUS ORGANISONS UNE CAMPAGNE MIXTE "ALLEZ CAMPER" AVEC L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS DE CAMPING.
  - NOUS PARTICIPONS AUSSI, TOUT COMME L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS DE CAMPING, À UNE CAMPAGNE SPÉCIALE POUR ENCOURAGER LES GENS D'UN CERTAIN ÂGE À VISITER LES PARCS.

NOTRE PROGRAMME CONCERNANT LES HÔTES ET HÔTESSES S'ÉTEND ACTUELLEMENT À PLUS DE 60 PARCS CETTE ANNÉE ET CONTINUE DE PRENDRE DE L'EXPANSION. NOUS CONDITIONNONS ÉGALEMENT CES HÔTES ET HÔTESSES COMME "AMBASSADEURS ET AMBASSADRICES" DES PARCS DE LA C.-B. EN VUE DES VOYAGES QU'ILS ET ELLES COMPTENT FAIRE AUX DESTINATIONS SOLEIL DES ÉTATS-UNIS CET HIVER.

- DE NOMBREUSES ENTREPRISES EXPLOITANT UN COMMERCE DANS LES PARCS ONT FAIT FACE À UN PROBLÈME D'ENVERGURE DANS LES PARCS ET AU DELÀ DE CEUX-CI LORSQU'ELLES ONT ESSAYÉ DE RENOUVELER LEUR ASSURANCE-RESPONSABILITÉ. CETTE SITUATION NOUS A FORCÉ DE MODIFIER LA PLUPART DE NOS EXIGENCES EN LA MATIÈRE.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LES PARCS

AOÛT 1986 CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.)

RAPPORT SUR L'ÉTAT DES PARCS AU PAYS

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

W.H. GRAHAM

SOUS-MINISTRE ADJOINT INTÉRIMAIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

INTRODUCTION

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS. LE PROGRAMME DES PARCS GÉRÉ PAR LE GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST EST PETIT COMPARÉ À L'AMPLEUR DES TERRITOIRES, QUI FORMENT UN TIERS DE LA MASSE TERRESTRE DU CANADA. ON COMPTE 1 PARC RÉCRÉATIF, BLACKSTONE, 13 PARCS MUNICIPAUX, 2 PARCS HISTORIQUES ET 26 HALTES OU AIRES AMÉNAGÉES EN BORDURE DE LA ROUTE.

L'AMÉNAGEMENT DES PARCS TERRITORIAUX EST PRINCIPALEMENT CONCENTRÉ DANS LES RÉGIONS OCCIDENTALES DE FORT SMITH ET D'INUVIK AFIN D'ATTIRER LES TOURISTES VENANT EN AUTOMOBILE. TOUTEFOIS, ON AMÉNAGE DES LIEUX HISTORIQUES DANS LES RÉGIONS EST DE BAFFIN ET DE KEEWATIN ET ON PROPOSE LA CRÉATION DE PARCS DANS LA RÉGION DE KITIKMEOT. DES PLANS ONT ÉTÉ ÉTABLIS POUR AGRANDIR SENSIBLEMENT NOTRE RÉSEAU AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES ET POUR EN ASSURER DAVANTAGE LA PROMOTION.

GESTION ET ORGANISATION

LE PROGRAMME DES PARCS EST GÉRÉ PAR LA DIVISION DU TOURISME ET DES PARCS, QUI RELÈVE DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME. LE MINISTRE RESPONSABLE EST L'HONORABLE TAGAK CURLEY. AUPARAVANT, LE CHEF DU TOURISME ET DES PARCS ÉTAIT, PAR NOMINATION RÉGLEMENTAIRE, DIRECTEUR DES PARCS.

L'ADMINISTRATION CENTRALE SITUÉE À YELLOWKNIFE SE CHARGE DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION TANDIS QUE L'EXPLOITATION DES PARCS A ÉTÉ DÉLÉGUÉE AUX RÉGIONS.

LA DIVISION DU TOURISME ET DES PARCS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE A ÉTÉ RÉORGANISÉE RÉCEMMENT ET LES CHANGEMENTS QUI EN ONT RÉSULTÉ PROFITERONT DAVANTAGE AU PROGRAMME DES PARCS. LE POSTE DE CHEF A ÉTÉ PORTÉ AU RANG DE SOUS-MINISTRE ADJOINT TANDIS QUE LE POSTE DE RESPONSABLE DE L'ÉLABORATION DE PROGRAMMES SE SITUE ACTUELLEMENT AU RANG DE DIRECTEUR. CE CADRE SERA NOMMÉ DIRECTEUR DES PARCS. DE PLUS, ON VIENT DE CRÉER UN POSTE COMPLÉMENTAIRE QUI PERMETTRA DE MIEUX SE CONCENTRER SUR LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DES PARCS.

ON COMPTE RÉEXAMINER LA POLITIQUE ACTUELLE SUR LES PARCS EN VUE DE VÉRIFIER SI ELLE SE PRÊTE AU PROJET D'ORIENTATION POUR L'AVENIR. IL EST TROP TÔT POUR PRÉDIRE SI DES CHANGEMENTS EN RÉSULTERONT.

BUDGETS

LE BUDGET DE 1986-1987 ACCUSE UNE MODESTE AUGMENTATION PAR RAPPORT À CELUI DE 1985-1986. LE NOMBRE D'ANNÉES-PERSONNES SE RAPPORTANT AU PERSONNEL SAISONNIER A ÉTÉ PORTÉ DE TROIS À QUATRE ET D'AUTRES AUGMENTATIONS ONT ÉTÉ ENVISAGÉES À MESURE QUE LE RÉSEAU S'AGRANDIRA. LE BUDGET DE MAINTENANCE EST PASSÉ DE 503 000 $ À 556 000 $ (10 %) TANDIS QUE LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS ATTEINT MAINTENANT 1 004 000 $, SOIT UNE HAUSSE DE 261 000 $ (25 %).

PRINCIPALES INITIATIVES DU GOUVERNEMENT

LE RÉSEAU DES PARCS CONTINUERA DE S'AGRANDIR DANS LES TROIS RÉGIONS OCCIDENTALES DE FORT SMITH ET D'INUVIK. TOUTEFOIS, LE GOUVERNEMENT FAVORISE UNE IMPORTANTE EXPANSION DANS LES RÉGIONS EST DE KEEWATIN, DE KITIKMEOT ET DE BAFFIN. ON ACCENTUERA SURTOUT LES CÔTÉS HISTORIQUES ET SAUVAGES DES PARCS. ON S'ATTEND À CE QUE L'EXPANSION CONTRIBUE À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE.

L'ÉCONOMIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST A ACCUSÉ UN SÉRIEUX RECUL PAR SUITE DU RALENTISSEMENT DE L'INDUSTRIE MINIÈRE, QUI TOUCHE À LA FOIS LE SECTEUR DES MINÉRAUX ET DES HYDROCARBURES. IL EXISTE UN BESOIN URGENT DE CRÉER ET DES EMPLOIS ET DES PETITES ENTREPRISES POUR REMPLACER CEUX QUE L'ON A PERDUS. LES PARCS PEUVENT CONTRIBUER AU RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET, À CETTE FIN, LES PARCS TERRITORIAUX PEUVENT LE FAIRE DAVANTAGE QUE LES PARCS NATIONAUX. LES PREMIERS SONT MOINS FRAPPÉS DE RESTRICTIONS EN ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES QUE LES DERNIERS.

ON S'ATTEND À CE QUE LE SERVICE DES PARCS CRÉE DES OCCASIONS D'EMPLOIS ET FAVORISE LA FORMATION D'ENTREPRISES DANS LES SECTEURS SUIVANTS: ACTIVITÉS DE GUIDES, MAGASINS D'ÉQUIPEMENT, EXPLOITATION DE CAMPS OU DE CHALETS ET COMMERCE AU DÉTAIL Y COMPRIS L'ARTISANAT. DE PLUS, DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES EN RÉSULTERONT POUR LES LIEUX D'HÉBERGEMENT, LES RESTAURANTS, LES DÉBITS DE BOISSON, LE SECTEUR DES TRANSPORTS ET LES DÉTAILLANTS AVEC QUI LES VISITEURS ENTRERONT EN CONTACT DURANT LEUR DÉPLACEMENT.

COMMERCIALISATION

PRÉCÉDEMMENT, LA PROMOTION DES PARCS NE FORMAIT PAS UNE PARTIE INTÉGRANTE DU PROGRAMME DE COMMERCIALISATION TOURISTIQUE. TOUTEFOIS, DES CHANGEMENTS SONT EN COURS.

ON NOTE D'EXCELLENTES POSSIBILITÉS DE RENTRÉES DE FONDS SUR LE PLAN TOURISTIQUE PAR L'ENTREMISE DES VOYAGEURS PARCOURANT LE RÉSEAU ROUTIER. CE RÉSEAU EST MAINTENANT ACCESSIBLE PAR L'ALBERTA, LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET LE YUKON. CE DERNIER SECTEUR DU RÉSEAU NOUS APPORTERA PROBABLEMENT CERTAINS TOURISTES D'ALASKA ET DES AVANTAGES CONNEXES.

LA PROMOTION DE L'AMÉNAGEMENT DES PARCS DANS LES RÉGIONS DE L'EST S'ADRESSERA AUX EXCURSIONNISTES ET AUX VISITEURS PAR AÉRONEF QUI S'INTÉRESSENT AUX LIEUX HISTORIQUES ET AUX ACTIVITÉS DE PLEIN AIR.

ADJUDICATION DE MARCHÉS

LE GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST SUIT UNE POLITIQUE DE PRIVATISATION. PAR CONSÉQUENT, DANS TOUS LES CAS OÙ LE SECTEUR PRIVÉ EST EN MESURE D'APPLIQUER LES PROGRAMMES ET DE MENER À BIEN LES SERVICES ET SOUHAITE SE PRÉVALOIR DE SES ACTIVITÉS, ON S'ATTEND À CE QUE LES MINISTÈRES LUI CONFIENT CES PROGRAMMES ET CES SERVICES AU SECTEUR PRIVÉ POUR FINS D'EXÉCUTION. DANS CERTAINS CAS, C'EST PLUS FACILE EN THÉORIE QU'EN PRATIQUE. TOUTEFOIS, LES MINISTRES DISPOSENT DE BEAUCOUP DE SOUPLESSE POUR DRESSER ET APPLIQUER DES PLANS DE PRIVATISATION.

LE RECOURS À DES ENTREPRENEURS POUR L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EST UNE MÉTHODE DE PRIVATISATION. DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, L'EXPLOITATION DES PARCS A ÉTÉ CONFIÉE À DES ENTREPRENEURS ET, EN GÉNÉRAL, CE FUT UNE RÉUSSITE.

JUSQU'À PRÉSENT, LES ACTIVITÉS CONFIÉES À UN ENTREPRENEUR S'APPLIQUENT AUX PARCS SITUÉS DANS LES AGGLOMÉRATIONS OU ADJACENTES À CES DERNIÈRES. DES CONTRATS ONT ÉTÉ ACCORDÉS AUX COLLECTIVITÉS, AUX ORGANISMES DE SERVICES PUBLICS COMME LES CLUBS "LIONS" ET AUX ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF COMME LES ASSOCIATIONS DE CHASSEURS ET DE TRAPPEURS.

LE MINISTÈRE S'ATTEND À RECEVOIR DES PROPOSITIONS POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE POURVOYEURS DANS LE PARC TERRITORIAL BLACKSTONE. IL S'AGIT ICI D'UNE NOUVELLE INITIATIVE QUI PERMETTRA AU SOUS-TRAITANT CHOISI DE LANCER UNE ENTREPRISE COMMERCIALE DANS LES LIMITES DU PARC TOUT EN UTILISANT DES BIENS CONSTRUITS PAR LE GOUVERNEMENT.

BÉNÉVOLES

LE MINISTÈRE N'A PAS ENCORE MIS SUR UNE PIED UN PROGRAMME DE BÉNÉVOLAT ET N'A ENCORE RIEN PRÉVU EN LA MATIÈRE POUR L'AVENIR.

RESPONSABILITÉ

LES ENTREPRENEURS SONT TENUS DE SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ ET DE PROTÉGER LE COMMISSIONNAIRE ET SES MANDATAIRES DE TOUTES ACTIONS OU POURSUITES DÉCOULANT DE LEURS ACTIVITÉS.

LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE-RESPONSABILITÉ N'A PAS CONSTITUÉ UN PROBLÈME IMPORTANT DANS LES TERRITOIRES, SAUF POUR LES GUIDES, LES POURVOYEURS ET LES EXPLOITANTS DE CHALETS. AFIN DE S'OCCUPER DE LEUR CAS, ON A CRÉÉ UN COMITÉ MIXTE DIRIGÉ PAR "DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME" POUR ÉVALUER ET RÉSOUDRE LE PROBLÈME. LES AUTRES MEMBRES DU COMITÉ SONT LES MINISTÈRES DES FINANCES ET DES RESSOURCES RENOUVELABLES AINSI QUE L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

IL A FALLU ATTENDRE QUATRE MOIS POUR TROUVER UN ASSUREUR. L'ASSOCIATION A REÇU UNE POLICE COLLECTIVE À DES TAUX RAISONNABLES ET DES CERTIFICATS ONT ÉTÉ REMIS AUX PARTICIPANTS.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE QUI VÉRIFIE LES ACTIVITÉS DU COMITÉ ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE LIMITER LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT EN CAS DE SINISTRE. DE PLUS, L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE A ABORDÉ LA QUESTION DE RENDRE L'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ OBLIGATOIRE POUR TOUS LES EXPLOITANTS DU SECTEUR

TOURISTIQUE. L'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ ÉTAIT OBLIGATOIRE POUR TOUS LES POURVOYEURS TITULAIRES D'UN PERMIS DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES RENOUVELABLES, SAUF QUE CETTE CONDITION A ÉTÉ SUPPRIMÉE LORSQUE LA SOUSCRIPTION D'UNE TELLE ASSURANCE ÉTAIT DEVENUE DIFFICILE À OBTENIR.

CONCLUSION

ET VOILÀ MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS, CE QUE J'AVAIS À VOUS DIRE. SI QUELQU'UN D'ENTRE VOUS A DES QUESTIONS À POSER, JE ME FERAI UN PLAISIR D'Y RÉPONDRE.

EXPOSÉ SUR L'ÉTAT DES PARCS AU PAYS
TERRITOIRE DU YUKON

Ce fut une année très active pour la Direction des parcs et des ressources, qui relève du ministère des Ressources renouvelables (Yukon).

Budget

Le budget des immobilisations s'est chiffré à environ 1,5 million de dollars et comprenait des fonds pour la construction de quatre nouveaux terrains de camping, la remise en état d'une demi-douzaine de terrains de camping, la mise au point de plans de loisirs pour quatre régions principales, la planification du premier parc territorial et l'aménagement de pistes s'étendant sur plusieurs milles et de belvédères.

Le budget d'exploitation et de fonctionnement s'est situé à peu près au même niveau que celui de l'année dernière et a légèrement dépassé 0,5 million de dollars.

Nouvelles initiatives

La Direction des parcs et des ressources du Yukon a récemment apporté un changement assez important à sa politique sur les parcs, en ce sens qu'elle s'est écartée d'une planification spécifique pour amorcer une planification de réseau.

À l'heure actuelle, trois nouveaux programmes ou projets influeront d'une façon passablement importante sur l'avenir des parcs du Yukon.
On envisage d'aménager le premier parc territorial dans l'île Herschel, une île située près de la côte nord du Yukon dans l'océan Arctique. On s'attend à ce que le parc ouvre officiellement ses portes cet automne. L'élaboration du plan de gestion du parc se fait de concert avec Inuvialuit et sera probablement terminée cet hiver. Ce premier parc territorial, de par sa gestion et son exploitation, offrira la possibilité de collaborer étroitement avec Parcs Canada et le nouveau parc national du nord du Yukon. Par ailleurs, on vient de commencer l'élaboration d'un "plan de réseau de régions protégées", et le plan de réseau du parc territorial formera une partie importante du premier. L'ébauche du document sur la politique liée au plan du réseau des parcs vient d'être terminée.
La troisième grande mesure que l'on vient de prendre est l'élaboration d'un "plan d'aménagement quinquennal de terrains de camping". Certains de nos 55 terrains de camping du Yukon remontent à l'époque où les Américains ont construit la route de l'Alaska et ne répondent pas aux normes de conception actuelles. Le plan prévoit l'établissement d'un mode de classification des terrains de camping, la localisation de nouveaux terrains de camping, des plans de transformation et de remise à neuf ainsi que la remise en état générale des installations de camping dans le territoire du Yukon.

Loi

On s'attend à ce que cet hiver, en vertu de la Loi et des règlements actuels sur les parcs, on crée une nouvelle catégorie "d'aire d'utilisation diurne" et qu'on établisse, par la suite, un règlement sur les utilisations envisagées.

Dotation en personnel

Le personnel de la Direction des parcs et des ressources a connu quelques changements au cours de l'année. Au début du printemps, le poste de chef d'exploitation et le poste de chef de la planification du parc ont été combinés et

réduits au poste de chef des parcs et des ressources. Ce dernier est maintenant chargé de la planification ainsi que de l'aménagement des parcs du Yukon, des terrains de camping et des aires de loisirs. Le poste a été accordé à M. Kees Ruurs en avril 1986. Au service de planification des parcs, on a récemment pourvu à deux postes, à savoir un planificateur des parcs II, chargé des régions de loisirs en plein air, et un coordonnateur du répertoire des ressources, chargé de réunir tous les éléments nécessaires à la création éventuelle de parcs et d'aires de loisirs. Le ministère s'occupe actuellement de former une équipe de gardiens chargés d'exploiter nos futurs parcs territoriaux.

Responsabilités
À l'heure actuelle, on ne fait face à aucun problème dans ce domaine; toutefois, le gouvernement suit avec beaucoup d'intérêt la discussion qui se tient à l'échelon national pour la simple raison que des domaines susceptibles de présenter des problèmes ont été précisés (équipement de terrains de jeux de fabrication maison, etc.).

Commercialisation
On ne note que très peu d'activités de commercialisation au cours de l'année dernière, sauf notre participation à certaines foires commerciales. Cet hiver, on s'attend à publier une brochure en couleur sur les terrains de camping qu'on mettra à la disposition des Yukonais et des touristes.

Bénévoles
La Direction des parcs et des ressources du Yukon ne se prévaut pas directement des services de bénévoles. Elle fait toutefois appel, de façon indirecte, à des organismes comme la Société de conservation du Yukon et l'Association de pêche et de chasse du Yukon, qu'elle invite à participer au processus de planification.

Sous-traitance
Le service de planification des parcs recourt très souvent aux services de sous-traitants pour des inventaires et des évaluations tout comme le fait le service d'aménagement lorsqu'il s'agit de travaux de construction. Les travaux d'exploitation ne sont pas confiés à des sous-traitants; on embauche plutôt des employés saisonniers pour s'occuper de l'entretien des terrains de camping.

ALBERTA RECREATION AND PARKS

"ÉTAT DES PARCS AU PAYS"

ALLOCUTION PRONONCÉE À LA C.F.P.P.

1986

ÉTAT DES PARCS AU PAYS

Alberta Recreation and Parks (le ministère des Loisirs et des Parcs de l'Alberta) exprime sa gratitude pour lui avoir donné l'occasion de présenter son exposé sur l'État des parcs au pays à la C.F.P.P. Je m'en tiendrai au plan qui m'a été donné par notre coordonnateur.

Premièrement, je tiens à vous signaler que le thème de la conférence cadre très bien avec la situation actuelle en Alberta puisque nous avons un nouveau gouvernement, un nouveau ministre et un ralentissement de l'économie et que, dans cet ordre d'idées, centrer son attention sur l'évolution future des parcs présente un défi important pour la direction et le personnel du ministère des Loisirs et des Parcs.

BUDGETS

Le ministère des Loisirs et des Parcs fournit des occasions de divertissement et de conservation ainsi que des services connexes par l'entremise de deux divisions, c'est-à-dire la Division de la conception et de la mise en application et la Division de l'exploitation et de l'entretien, ainsi que par l'intermédiaire de Kananaskis Country. Durant l'année financière 1985-1986, le Ministère a dépensé 43,7 millions de dollars pour planifier, concevoir et mener à bien la construction et l'exploitation de 61 parcs provinciaux, de 174 aires de divertissement, de troisrégions sauvages et d'une aire intégrée de divertissement s'étendant sur 4 000 kilomètres carrés: Kananaskis Country. Pour l'année financière 1986-1987, on a proposé un budget évalué à 48,6 millions de dollars.

En 1985-1986, la Division de la conception et de la mise en application a supervisé des travaux d'immobilisations d'une valeur de 5,9 millions de dollars. Ces travaux comprenaient de nombreux petits projets de remise à neuf ainsi que la planification, la conception ou la construction de neuf projets de réaménagement plus importants. Pour l'année financière 1986-1987, on a proposé un budget d'immobilisations de l'ordre de 7,2 millions de dollars.

En 1985-1986, la Division de l'exploitation et de l'entretien s'est chargée d'exploiter 58 parcs provinciaux, 66 aires provinciales de divertissement et trois régions sauvages moyennant des dépenses de l'ordre de 21,7 millions de dollars (cette somme comprend les frais généraux des bureaux centraux, des bureaux régionaux et des locaux régionaux). Pour l'année financière 1986-1987, on propose un budget de 22,8 millions de dollars.

En 1985-1986, Kananaskis Country a dépensé 10 millions de dollars à la construction et à l'exploitation de trois parcs provinciaux, de 108 aires provinciales de divertissement (ce qui comprend un réseau de pistes et des belvédères) et d'autres installations de loisirs. Pour 1986-1987, on a proposé un budget évalué à 13,4 millions de dollars. La hausse, par rapport à 1985-1986, est attribuable principalement aux augmentations de salaire et aux frais d'exploitation d'un centre de secours d'urgence et du "Canmore Nordic Centre" qui vient d'être construit récemment.

GESTION ET ORGANISATION

Le ministère des Loisirs et des Parcs a adopté récemment une nouvelle série de principes de gestion qui vise à rehausser le bien-être général de notre Ministère. Ces principes forment la base de la mission du Ministère, qui se lit comme suit:

> "Rehausser le bien-être des Albertains, sur le plan individuel et social, ainsi que l'économie de la province en fournissant et en encourageant la prestation de services de divertissement et en participant à un réseau provincial nous permettant de protéger et d'apprécier les richesses naturelles, historiques et culturelles de la province".

De plus, la mission comprend un engagement sur le plan de la productivité et de la prestation de programmes de qualité qui répondent efficacement aux besoins des clients et se prêtent aux changements environnementaux.

Le Ministère se charge d'élaborer une politique globale de concert avec le secteur public, le secteur privé et le personnel ministériel. La politique énonce les objectifs que le Ministère s'efforcera d'atteindre par l'application des plans de travail et des stratégies de gestion de ses divisions. Cette politique formera le pivot du plan général du Ministère.

PRINCIPALES INITIATIVES DU GOUVERNEMENT

Les Albertains ont élu un nouveau gouvernement au printemps dernier et le nouveau Premier ministre, l'honorable Don Getty, a choisi un nouveau ministre des Loisirs et des Parcs en la personne de l'honorable Norm A. Weiss.

Jusqu'à présent, le nouveau gouvernement a visé principalement à stabiliser l'économie provinciale, ce qui aboutira vraisemblablement à une gestion des ressources dans un cadre général de restrictions financières au sein du Ministère.

LÉGISLATION

Vers la fin de 1985, on a entrepris une revue importante du règlement général qui accompagne la Loi provinciale sur les parcs. On en a conclu que ce règlement ne nécessitait que très peu de révision. Par la suite, on a élaboré un certain nombre de politiques et de procédés qui permettront d'interpréter et d'exécuter uniformément les programmes d'après les mesures législatives.

DOTATION EN PERSONNEL

En 1985-1986, le Ministère a réduit ses effectifs de 6,8 années-personnes et, pour 1986-1987, le total des années-personnes se situe à 598,5 (ce qui comprend 303 postes permanents et 295,5 postes non permanents; ces totaux s'appliquent uniquement à la Division de la conception et de la mise en application ainsi qu'à la Division de l'exploitation et de l'entretien). Le Ministère a continué d'appliquer les mesures de réduction des effectifs imposées par le gouvernement en 1983-1984 en recourant à diverses méthodes comme des ententes d'achat de services avec le secteur privé, des procédés d'exploitation plus rentables et une réduction des services qui se répercute le moins possible sur le public.

RESPONSABILITÉS

En Alberta, la question des responsabilités n'a pas manqué de se poser. Deux préoccupations sont évidentes:

1. Les possibilités de souscrire une assurance-responsabilité civile pour les exploitants d'aires de divertissement, les équipes sportives, les concessionnaires et les organisateurs de spectacles divers.
2. La réduction de l'éventualité des actions en justice contre le Ministère en matière de responsabilité civile.

La question des difficultés à obtenir de l'assurance-responsabilité civile a été portée à l'attention du Ministère par:

a) des concessionnaires éventuels de location de matériel de divertissement, des instructeurs et des exploitants qui ne sont pas en mesure de se procurer une assurance;

b) une annulation, évitée au dernier moment, de certains événements aux jeux d'hiver de l'Alberta par suite d'un manque d'assurance-responsabilité civile, et par

c) la correspondance émanant d'exploitants de terrains de camping du secteur privé qui font face à une escalade des primes.

Le gouvernement de l'Alberta (le Trésor) a engagé un expert en assurance pour conseiller les organismes et les ministères du gouvernement en la matière.

En ce qui concerne notre seconde préoccupation, le Ministère et, en particulier la Division de l'exploitation et de l'entretien, étudient actuellement les diverses possibilités de réduire les responsabilités par la pose d'écriteaux, des avertissements, des programmes publics et des mesures de prévention.

COMMERCIALISATION

Le Ministère a énoncé les objectifs motivant la stratégie de commercialisation pour évaluer et mener à bien les programmes et les services fournis. Voici les objectifs généralisés:

1. Promouvoir activement les programmes et les services.
2. Encourager le secteur privé à participer à l'industrie des loisirs et des divertissements.
3. Encourager les gens à se rendre aux aires de divertissement et de conservation et à les explorer.
4. Assurer l'usage maximal des aires et des installations.

On recueille ou on recueillera dans les parcs provinciaux et les aires de divertissement un plus grand nombre de données, notamment sur les visites de jour et les préférences des visiteurs, qui nous permettront d'appliquer ces principes de commercialisation à l'avenir.

La Direction des services aux visiteurs a appliqué les principes de commercialisation à l'élaboration de plans d'interprétation pour le parc provincial Dinosaur et, dans des régions choisies, elle recourt activement à la promotion comme moyen de commercialisation.

BÉNÉVOLES

J'ai présenté le programme de bénévoles du ministère des Loisirs et des Parcs lors de mon dernier exposé sur l'état des parcs au pays et je suis heureux de vous faire part de l'évolution de nos trois objectifs généraux, à savoir:

1. Appliquer des programmes de parc qui présentent des avantages directs;
2. Compléter les programmes existants et
3. Faire participer le public à l'exploitation des parcs et rehausser, aux yeux du public, l'image que projette le Ministère par des relations publiques constructives.

En 1985, nous avons fait appel à des bénévoles comme patrouilleurs et instructeurs dans le cadre de notre programme de ski de fond. En outre, pour le programme d'agents d'accueil aux terrains de camping, des bénévoles, soit dix personnes ou couples invités étaient au travail à six terrains de camping de parcs provinciaux.

Le centre d'éducation environnementale situé au parc provincial Fish Creek continue à faire appel à des bénévoles pour la programmation et l'élaboration continue de programmes.

De plus, le Ministère, toujours par l'entremise de la Direction des services aux visiteurs, se charge de mettre au point une politique, des procédés et des renseignements à l'intention du public afin d'établir un programme d'association coopérant et il prévoit tester le programme au parc provincial Dinosaur vers la fin de 1986 ou au début de 1987.

Un atelier de perfectionnement du personnel est prévu pour la fin de 1986 dont le thème principal sera "La gestion du bénévolat".

ADJUDICATION DE MARCHÉS

Le Ministère continue de conclure des contrats avec des firmes du secteur privé afin que l'exécution des programmes soit plus efficace et plus rentable.

La Division de l'exploitation et de l'entretien fait surtout appel à des entrepreneurs pour l'enlèvement des ordures et les services de conciergerie, bien que le fait d'avoir confié à des entrepreneurs l'exploitation d'installations spécialisées comme les pentes de ski et le terrain de camping viabilisé ait donné d'assez bons résultats.

En 1985-1986, cette même division a conclu un total de 362 contrats d'une valeur approximative de 1,3 million de dollars. On prévoit une hausse du nombre et de la valeur des contrats en 1986-1987.

En 1985-1986, la division de la conception et de la mise en oeuvre a fait appel au secteur privé pour l'exécution de 98 p. 100 de ses travaux d'immobilisations d'une valeur de 5,9 millions de dollars, ce qui comprenait la planification, la conception et la construction d'installations.

CONCLUSION

Bien que les statistiques de 1985-1986 sur les visites aux parcs révèlent une baisse de 2,3 p. 100 du nombre total des visiteurs par rapport à l'année précédente (1984-1985), il y a lieu de noter que certains facteurs comme la fermeture des parcs pour cause de construction et des conditions météorologiques peu favorables ont contribué au déclin. La saison précédente s'est révélée fructueuse sur le plan des occasions et des services de divertissement de qualité élevée que nous avons offerts aux clients.

Compte tenu du thème de conférence de cette année - centrer son attention sur l'évolution future des parcs - les activités entreprises par le Ministère comme le plan général et l'énoncé de politique du ministère des Loisirs et des Parcs de l'Alberta soulignent bien notre engagement à accepter les défis inhérents à l'évolution du réseau des parcs.

EXPOSÉ SUR L'ÉTAT DES PARCS AU PAYS (SASKATCHEWAN)

La Saskatchewan n'est pas la seule province à devoir composer avec un budget base zéro et des effectifs réduits. En dépit de ces restrictions, la province a connu une année remarquable en matière d'évolution de son réseau de parcs.

Il y a deux ans, lors de la Conférence fédérale-provinciale sur les parcs, j'ai fait mention d'un Livre blanc qui visait à évaluer l'opinion du public sur les mesures législatives qu'on proposait pour les parcs de la Saskatchewan. L'appui extrêmement favorable des propositions que renfermait ce Livre blanc a abouti à la création d'une nouvelle loi sur les parcs qui a été adoptée en mai et sanctionnée le 1er août 1986. Il s'agit ici de la Loi sur les parcs de la Saskatchewan la plus importante qu'on ait connu depuis bien des années.

La création de cinq nouveaux parcs provinciaux (les premiers depuis 1973), y compris le premier parc sauvage et l'agrandissement de deux parcs provinciaux actuels, a étendu la superficie totale des terres et des eaux des parcs provinciaux de la Saskatchewan d'environ 1 600 MILLES CARRÉS OU 83 POUR 100.

Tous les parcs provinciaux sont maintenant classés comme parc historique, parc en milieu naturel, parc récréatif ou sauvage, selon leur but premier et pour en orienter la gestion à long terme. Les nouvelles dispositions prévoient aussi l'autorisation d'établir des réserves de terres aux fins de créer des parcs.

Neuf parcs historiques ont également été désignés comme parcs historiques provinciaux, ce qui renforce nos attributions portant sur la protection des ressources et donne à ces parcs plus d'importance au sein du réseau.

À l'heure actuelle, la Saskatchewan compte 31 parcs provinciaux (soit 14 de plus que précédemment), 21 régions protégées, 175 lieux récréatifs, 8 lieux historiques et 101 parcs régionaux.

La nouvelle loi clarifie aussi l'autorisation portant sur les aménagements confiés au secteur privé dans les parcs provinciaux. Le secteur privé a d'ailleurs prouvé qu'il est en mesure de construire des installations et de rendre des services de haute qualité dans nos parcs moyennant des frais relativement modérés pour le trésor public. Les avantages économiques qui découlent de ces formes d'aménagement stimulent les activités de ce secteur, à la fois en matière de construction et d'exploitation permanente des installations.

Les projets du secteur privé se concrétisent à la suite de propositions sollicitées ou non sollicitées et se réalisent sous la forme d'installations nouvelles ou de remplacement et d'installations existantes remises en état. À l'heure actuelle, les projets se limitent à l'exploitation de services dans les parcs par opposition à l'exploitation du parc entier. Les projets en voie de construction, sans compter ceux qui sont déjà en pleine exploitation, représentent près de 9,5 millions de dollars de fonds investis par le secteur privé, des emplois dans le bâtiment équivalant à 90 années-personnes et des emplois permanents dans le secteur de l'exploitation correspondant à 80 années-personnes.

Les nouvelles installations du réseau des parcs ne se limitent pas à celles qui sont financées par le secteur privé; en effet, cette année Parcs Saskatchewan a participé à l'ouverture officielle d'autres importantes installations financées par l'État. Certaines de ces installations sont le résultat direct de travaux exécutés par la New Careers Corporation.

La New Careers Corporation, une corporation provinciale de la Couronne, a été formée pour appliquer, dans les parcs de la Saskatchewan, les plans et les stratégies propres aux projets d'immobilisations. La Corporation représente un concept qui est unique au Canada en ce sens qu'elle agit comme organisme visant à créer des emplois et à donner une formation sur le tas à des personnes qui bénéficient d'une aide financière provinciale. De cette façon, les participants occupent un emploi rémunéré et reçoivent en même temps la formation qui leur permettra d'obtenir un emploi à l'avenir. Un exemple remarquable du genre de projet qu'entreprend New Careers est le port de plaisance Elbow Harbour d'un million de dollars qui vient d'ouvrir récemment au lac Diefenbaker.

Parmi les autres installations importantes que vient de construire le gouvernement et qui viennent d'ouvrir leurs portes officiellement en juin, citons la piscine d'agrément de Pike Lake et le complexe de glissoires d'eau près de Saskatoon. L'installation, la seconde piscine d'agrément construite dans un parc de la Saskatchewan, représente un investissement d'environ 1,3 million de dollars et met à la disposition des visiteurs et des habitants de la localité une aire de divertissements avec attractions aquatiques.

D'autres installations sont soit en voie de construction ou à l'étape de la planification. Certaines sont financées par le secteur privé, d'autres par le secteur public. Elles comprennent notamment d'importants agrandissements des parcours de golf et des lieux d'hébergement aux parcs provinciaux de Duck Mountain et de Moose Mountain, de grands travaux de rénovation aux parcours de golf situés près du parc provincial d'Echo Valley, l'aménagement d'un parcours de 18 trous avec green à Elbow Harbour et un certain nombre de projets moins importants.

L'accroissement des travaux entrepris par le secteur privé dans le réseau des parcs publics a fait surgir des craintes en matière de responsabilités. Plusieurs preneurs ont fait face à d'énormes difficultés pour obtenir l'assurance-responsabilité qu'ils étaient tenus de souscrire en vertu de leur bail. L'année dernière, on a autorisé les preneurs à souscrire une assurance de 100 000 $ au lieu de 1 000 000 $, pourvu qu'ils signent les engagements de renonciation fournis par le Gouvernement.

Cette année-ci, les preneurs n'ont pas pu trouver un assureur disposé à émettre ce genre d'assurance ou ne pouvaient pas se permettre de payer le montant de la prime exigée pour une couverture globale. À l'heure actuelle, le gouvernement permet aux preneurs d'exploiter leurs installations sans couverture d'assurance, pourvu qu'ils s'en tiennent à l'engagement de renonciation. Cette situation est sur le point d'être réexaminée étant donné que le preneur risque de perdre toute son exploitation et qu'elle expose le gouvernement à des poursuites en justice à titre de propriétaire du terrain. Il est clair que toute cette question de responsabilité nous préoccupe tous.

La Saskatchewan se tient aussi en contact avec le secteur privé pour d'autres questions. Bien qu'il n'existe point de programmes formels de bénévoles, le personnel saisonnier fait appel à des groupes ou à des résidents de la localité pour l'aider à aménager et à entretenir les pistes de skis l'hiver. Outre cette aide informelle, il existe des ententes formelles de coopération conclues avec d'autres organismes, y compris des organismes du gouvernement, pour mettre sur pied des séances et des programmes éducatifs dans les parcs. Parmi ces groupes, citons la société de la Croix Rouge canadienne, la société d'histoire naturelle de la Saskatchewan et diverses associations sportives. Tout financement accordé à ces groupes vise principalement à couvrir leurs dépenses et à les aider à mener à bien leur programme.

Plusieurs autres nouvelles initiatives ont aussi été entreprises par Parcs Saskatchewan l'année dernière.

Tard en 1985, nous avons entrepris la préparation d'un plan de réseau des parcs, qui est actuellement sur le point d'être terminé. Le plan précisera les lacunes de notre réseau actuel quant aux possibilités de divertissement et à la représentation des paysages naturels. Il précisera aussi la stratégie à adopter pour établir des parcs provinciaux et des régions protégées au cours de la prochaine décennie. Nous prévoyons entreprendre l'hiver prochain une importante revue des activités avec la collaboration du public.

Nous venons de terminer récemment notre deuxième année d'un plan quinquennal de budgétisation d'immobilisations. Nous avons découvert que l'automatisation du plan quinquennal s'est révélée très fructueuse pour suivre les priorités changeantes et les réattributions de projets. On vient aussi de mettre au point une stratégie quinquennale pour le programme des parcs historiques. De plus, le Ministère a lancé un programme pour aider à aborder d'une façon systématique l'entretien régulier des parcs et l'achèvement de projets d'immobilisations. Ce plan d'immobilisations et d'entretien permettra aux parcs de disposer d'installations de première classe et toujours en bon état afin d'accueillir le plus grand nombre de visiteurs possibles.

Il va sans dire que d'autres organismes de parcs du Canada ont fait face aux problèmes très controversés de l'utilisation qu'il faudrait réserver aux terrains de camping et aux aires de pique-nique en bordure des routes qui souffrent d'une sous-utilisation. La Saskatchewan a amorcé une revue de ces aires et a évalué leur degré d'utilisation par rapport aux frais d'exploitation, à leur importance en matière d'accessibilité aux lieux de divertissements (par exemple: rampe de mise à l'eau de bateaux) et à leur utilité du point de vue de la distance qui les sépare des aires de repos le long des routes.

Nous avons étudié d'autres solutions et avons conclu que nous pouvons soit continuer d'exploiter ces installations, les transférer à une autre administration de parcs comme le réseau des parcs régionaux, les donner à bail au secteur privé ou les abandonner. En dépit de la nature controversée de la question, Parcs Saskatchewan a fermé un certain nombre de petits emplacements éloignés dont le coût d'exploitation était devenu prohibitif.

Afin d'aider le Ministre à prendre des décisions sur certaines questions propres aux parcs, Parcs Saskatchewan a créé un comité consultatif des parcs au début de 1986. Ce comité se compose d'un échantillon représentatif des membres des groupes d'intérêt qui portent à l'attention du Ministre les problèmes que précisent le public ou leurs organismes-commanditaires et qui recommandent des solutions. Le comité est aussi chargé de présenter le point de vue de l'organisme et, en tant que groupe, de revoir les questions propres aux parcs et de formuler des recommandations. Un réseau consultatif des parcs a également été formé pour permettre aux membres du public de présenter leurs vues et leurs opinions. Il est évident que les réactions qui émanent des groupes d'intérêt et du public au sujet des questions propres au parc constituent des atouts inestimables pour définir l'évolution de la politique à l'avenir.

La commercialisation des parcs de la Saskatchewan a pris de l'ampleur en 1986. L'année dernière, nous avons amorcé le programme de passeports des parcs comme projet-pilote pour 1986 afin d'encourager les visiteurs à se rendre dans les parcs sous-utilisés et à parcourir plus d'un parc. Cette année, on a quelque peu remanié le programme encourager les visiteurs se rendant à Expo 86 ou en revenant à visiter un parc de la Saskatchewan. A l'heure actuelle, on ne dispose pas de statistiques confirmant le degré de réussite du programme.

Parcs Saskatchewan a également rédigé une brochure en couleur conçue pour compléter les brochures touristiques de la province et attirer les visiteurs de la province et de l'extérieur. C'est la première brochure de ce genre depuis des années et elle a été très bien accueillie par le public. J'ai quelques exemplaires à ma disposition et j'aimerais que vous me fassiez connaître votre opinion et vos commentaires. Au cours de l'année prochaine, nous remanierons de nouveau la documentation pour qu'elle tienne compte du nouveau mode de classification et des parcs complémentaires qui ont été ajoutés au réseau des parcs provinciaux.

Les investissements du secteur privé, la New Careers Corporation, un plan de réseau, des plans d'immobilisations et d'entretien, un comité consultatif des parcs et, encore plus important, une nouvelle Loi sur les parcs avec une multitude de ramifications que nous continuons d'explorer. En dépit des réductions budgétaires, les parcs de la Saskatchewan sont sur la bonne voie, celle qui offrira à la fois aux résidents et aux touristes la possibilité de vivre dans les parcs une expérience enrichissante de premier ordre. Venez explorer notre province et jugez-en par vous-mêmes.

Merci.

EXPOSÉ SUR L'ÉTAT DES PARCS AU PAYS

MANITOBA

AOÛT 1986

MANITOBA - James E. Potton

le 13 août 1986

GÉNÉRALITÉS

La situation financière a continué à être serrée cette année. Les programmes de camping se sont le plus ressentis des budgets limités et de la rationalisation des programmes.

Aucun changement spectaculaire ne s'est produit au chapitre des programmes des parcs, sinon que le nombre d'emplacements de camping saisonnier a augmenté. L'élaboration des plans de gestion des parcs (non sans un grand apport du public) s'est poursuivie de même que les ajouts au réseau, avec la mise en valeur des parcs du patrimoine et des rivières sauvages.

L'été 1986 a été l'un des plus pluvieux et des plus froids qu'on ait jamais connu, ce qui a eu une incidence marquée sur la fréquentation diurne des parcs plus que sur tout autre programme; le taux de visiteurs et les revenus ont diminué en conséquence.

BUDGETS

	1985-1986	1986-1987	Différence
Administration	483 500	493 900	10 400
Planification des parcs	867 700	897 500	29 800
Gestion des programmes	431 700	441 800	10 100
Entretien des parcs	10 783 000	11 123 400	340 400
Services d'accueil	490 700	487 200	(3 500)
Subventions	73 700	73 700	0
Aménagement des parcs	2 539 900	2 539 900	0
TOTAL	15 670 200 $	16 057 400 $	387 200 $

Seuls les salaires ont été majorés. Il n'y a pas eu de modifications importantes dans les programmes des parcs.

En raison de la politique d'austérité, on n'a affecté de l'argent que pour les redressements de salaire. De façon générale, les services ont été réduits (p. ex., changement des dates d'ouverture et de fermeture des terrains de camping), tout comme le programme d'hiver. On s'est particulièrement ressenti de la diminution des fonds accordés aux communications en matière de publicité.

BUDGET D'IMMOBILISATIONS

1985-1986	2 539,9
Entente sur le développement du Nord	300,0
	2 839,9
1986-1987	2 539,9
Entente sur le développement du Nord	100,0
	2 639,0

Les priorités de notre budget d'immobilisations sont les suivantes:

- infrastructure - réfection et entretien
- santé, sécurité, installations sanitaires, environnement
- concentration des nouveaux aménagements en des endroits prioritaires plutôt que dispersion.

GESTION ET ORGANISATION

En réponse aux appels du gouvernement concernant la réduction des dépenses, la Direction diminue le personnel des parcs. On doit parvenir à diminuer les effectifs des parcs de 20 à 25 % d'ici l'an 2000, ce que nous réussirons à effectuer en passant au peigne fin les effectifs et en tirant profit des postes vacants. Le Ministère vient tout juste de mettre en oeuvre un programme d'alternance des directeurs.

- Les dates d'ouverture et de fermeture des terrains de camping sont fixées d'après:
  - les limites budgétaires
  - l'ouverture de la saison de pêche
  - la température générale
  - les autres installations environnantes
  - l'axe de circulation routière résultant d'Expo '86
  - la fréquentation antérieure des visiteurs.
- Pour assurer l'application en bonne et due forme de la politique et pour améliorer les services au public, la Section des chalets et lots (baux et permis) a été enlevée à la Direction des terres de la Couronne et confiée aux Parcs. Cette section gère les lots pour les chalets des vacanciers dans les parcs provinciaux, 5 298 lots sur les terres de la Couronne et 398 sur des terres concédées.
- Deux associations à but non lucratif ont été retenues à contrat pour exploiter deux lieux aménagés dans le cadre du programme de l'ARC et gérés par les parcs. L'un de ces lieux comprend un salon de thé et un musée aménagés dans un bâtiment en pierre construit au cours des années 1850, dont trois pièces ont été complètement remises à neuf. Des jardins de fleurs entourent le bâtiment situé sur les rives de la rivière Rouge. Ce lieu obtient un franc succès.
- Dans le cadre d'un projet du programme de gestion conjointe des ressources visant à contrôler le laurier des bois, on a fait appel aux fermiers, aux municipalités et à d'autres ministères provinciaux.
- Une politique et des procédures concernant les événements spéciaux viennent d'être approuvées; elles serviront de lignes directrices au personnel régional sur le terrain pour organiser des manifestations spéciales, à but non lucratif ou commercial. La politique et les procédures couvrent les questions d'assurance-responsabilité, établissent les responsabilités et fixent les calendriers, couvrent les dépenses du gouvernement et prévoient la production de revenus.

- Pour réduire les frais d'aménagement de lots pour les chalets des vacanciers, les associations de propriétaires de chalets ont été encouragées à construire des routes "en vertu de permis et de baux", et à obtenir les services d'électricité selon les lignes directrices d'aménagement.
- La gestion de l'arrière-pays s'est intensifiée à l'aide de programmes accrus de nettoyage, de patrouilles de l'arrière-pays afin de rencontrer le public, grâce à la mise en vigueur des règlements établis et à la distribution de permis gratuits de fréquentation de l'arrière-pays. Il se peut qu'à plus longue échéance, les visiteurs de l'arrière-pays aient à payer des frais.
- Un document important traitant de la gestion des ressources dans les parcs vient de paraître aux fins d'analyse interne et d'étude. La gestion des ressources des parcs constitue un des plus grands défis des années 80.
- Nous continuons de tâter le pouls des visiteurs des parcs pour connaître leurs désirs et leurs préoccupations. Ces données servent beaucoup à établir le budget et à préparer le programme du parc tous les ans.
- Pour essayer de réduire le besoin de bois de chauffage, Parcs Manitoba a instauré un programme dit "de travail égal" pour le public qui désire se procurer gratuitement le bois (livré en billes de 4 à 8 pi. de longueur), et en même temps pour encourager l'entreprise privée à fournir le bois coupé et fendu. Un projet pilote est présentement en cours à plusieurs endroits du parc Whiteshell et il semble très bien réussir. Tout indique que nous pourrons confier ces travaux à contrat dès l'année financière 1987-1988.

GRANDS PROJETS DU GOUVERNEMENT

- La désignation officielle de Atikaki comme le premier parc de nature sauvage au Manitoba ajoute une nouvelle dimension à la gestion et aux opérations des parcs quant aux modalités de gestion de parcs de nature sauvage dans une vaste région éloignée sans route. La participation du public à l'élaboration du plan de gestion est prévue pour l'hiver prochain.

- Le Manitoba et le Canada ont tout récemment conclu une entente sur le développement du tourisme qui doit expirer le 31 mars 1990. En vertu de celle-ci, plusieurs parcs provinciaux sont considérés comme des régions qui se prêtent particulièrement bien au tourisme; on y prévoit des stimulants financiers pour que le secteur privé et le secteur public y aménagent des centres de villégiature et y offrent des attractions en pleine campagne pour des marchés spécialisés telles que la pêche sportive, les aventures en pays sauvage, les excursions naturalistes autodidactes, les congrès, les assemblées et les voyages. Cet effort conjoint est le résultat de la préparation d'une stratégie commune du tourisme et des parcs. Conséquemment, la Direction des parcs a pris une part active à la planification des aménagements possibles et à l'étude des propositions du secteur privé.
- Une mesure toute récente consistant à remettre sur pied le programme de lots pour les chalets des vacanciers a eu pour résultat la conception, l'aménagement et la commercialisation, par tirage au sort, de 100 lots à louer pour établir des chalets. En outre, une refonte générale des règlements régissant l'utilisation des lots des vacanciers et le traitement des eaux usées est en train d'être appliquée dans tout le réseau des parcs du Manitoba. Cette mesure permettra une plus grande flexibilité et accroîtra les dimensions des chalets; elle nécessitera cependant des changements dans les systèmes de traitement des eaux usées. (Le système de pompage sera dorénavant exigé.)

LÉGISLATION

- La Loi sur les parcs provinciaux a été modifiée à la suite de son examen à la lumière de la Charte des droits et libertés.

- Une étude globale est présentement en cours concernant la Loi sur les parcs provinciaux et ses règlements d'application. Certains aspects sont susceptibles d'être modifiés et amendés, tels que le pouvoir statutaire de contrôler l'utilisation des terres et des enclaves privées dans les parcs, la législation des conditions de zonage prévues dans les plans de gestion des parcs.
- Parmi les dispositions législatives votées en 1986, un article précisait les tarifs minimum et maximum de camping approuvés sur des terres de la Couronne exploitées dans le cadre des contrats de gestion locale, qui différaient du prix fixe imposé sur les terrains exploités par la province.

DOTATION EN PERSONNEL

- En réponse à l'appel du gouvernement, la Direction des parcs a mis sur pied un programme de réduction des effectifs en rationalisant les activités. À titre d'exemple, la Direction a réduit ses effectifs de 10 % cette année par des mises à la retraite ou des mutations à d'autres postes, et en a profité pour modifier les rôles et les responsabilités.

ASSURANCES

Le secteur privé trouve que les assurances coûtent de plus en plus cher. Certaines entreprises ont eu de la difficulté à obtenir les assurances dont elles ont besoin, tout particulièrement celles qui ont des activités à haut risque, p. ex. les centres d'équitation. Il est même arrivé que les Parcs aient eu à fermer certains commerces qui ne se sont pas conformés aux exigences accrues de leur bail de location.

On a proposé certaines solutions pour sortir de l'impasse.

- Des achats d'assurances en groupe, notamment regroupement des exploitants de pavillons, des associations touristiques et des associations de glissoires d'eau.

- Les exploitants demandent à la Société d'assurance publique du Manitoba d'assurer les commerces présentant des risques élevés. Cette méthode a permis de régler pour le moment, du moins, les questions d'assurances qu'affrontent les centres d'équitation. La Direction des parcs a oeuvré avec les exploitants et la S.A.P.M. à cet égard. Il convient de noter qu'une location de planches à voile a dû fermer boutique, faute d'obtenir les assurances qu'il lui fallait, ce qui a amené la Direction à réévaluer le montant-cible. Bien qu'en certains cas on ait brandi la menace de poursuites judiciaires, on ne prévoit pas encore le versement d'indemnités.
- Après le jugement rendu contre la ville de Brampton, en Ontario, dans le cas d'un accident qui a causé de graves blessures à quelqu'un, nous avons consulté les cadres de nos services d'assurance et de gestion des risques ainsi que nos avocats. Leurs recommandations n'ont fait qu'appuyer nos procédés d'adjudication de marchés commerciaux, c'est-à-dire le fait que nous exigeons des assurances-responsabilité appropriées de la part des organismes qui exploitent des entreprises dans les parcs.

COMMERCIALISATION

L'effort de commercialisation a porté cette année sur l'élaboration d'une stratégie de promotion visant à faire prendre connaissance au public:

a) des installations sous-utilisées;

b) des nouveaux programmes et activités récréatives;

c) du mandat de conservation du réseau des parcs.

On a obtenu un succès considérable à moindres frais grâce à l'étroite collaboration des médias. La publicité gratuite des parcs s'est accrue considérablement au cours de l'année dernière dans les journaux, à la radio et à la télévision.

Encouragé par notre personnel, Tourisme Manitoba a publié une brochure pour promouvoir les parcs provinciaux et nationaux de la province. Nous avons prêté du personnel pour rédiger les textes, rassembler les illustrations et les photographies et nous avons fourni de l'argent pour embaucher un dessinateur spécialisé en arts graphiques. Voyage Manitoba a financé le reste des coûts d'impression et de distribution. Ce fut un véritable projet de collaboration.

On a pu vérifier l'effet de nos brochures auprès du public en se servant de groupes-cibles. On a utilisé la méthode de recherche du marketing de haute qualité pour choisir des deux dessins celui qu'on adopterait, le contenu des brochures et pour savoir si ces groupes consentaient à les payer et la somme qu'ils consentaient à débourser.

BÉNÉVOLES

Quelques faits saillants du 25e anniversaire:

- Plus de 20 000 personnes participèrent directement à plus de 230 manifestations différentes.
- On estime à ½ million le nombre de ceux qui ont été mis au courant par les annonces publicitaires, les journaux, des articles et des calendriers des manifestations.
- Des programmes ont été offerts dans 17 parcs provinciaux du Manitoba.
- Si on s'en remet aux statistiques connues, on peut dire que l'utilisation des terrains de camping et le nombre des véhicules ont augmenté de 10 % les week-ends par rapport à la même période des deux ou trois dernières années, en dépit de la température.
- Presque tous les week-ends, certains habitants des lieux qui s'étaient engagés à fond manifestèrent le désir d'être les hôtes de futures manifestations ou de participer à d'autres programmes de parcs.
- On estime à au moins 175 000 $ le total des contributions financières.

Bien que le public soit protégé par les assurances-responsabilité civile incorporées aux ententes conclues par les bénévoles (ou en certains cas en vertu des exigences des compagnies d'assurance), les bénévoles ne son pas couverts par la Commission des accidents du travail advenant qu'ils soient victimes d'accidents. En pareil cas, ils peuvent poursuivre les Parcs.

Le programme d'accueil dans les terrains de camping a débuté à un endroit à l'été 1986.

Nous avons créé notre première association coopérante (parc Spruce Woods) et nous sommes confiants d'en créer au moins une autre l'an prochain.

RECOURS À L'ENTREPRISE

Le gouvernement résiste toujours à la tentation de louer à bail à l'entreprise privée des secteurs importants des parcs. Il préfère négocier des ententes avec des organismes à but non lucratif et les administrations municipales pour exploiter des propriétés au bord de la route et des terrains de camping qui ont été fermés ou sont susceptibles de l'être. Quand on fait de nouveaux aménagements et qu'on offre de nouveaux services, on accepte davantage la collaboration du secteur privé et des organismes à but non lucratif, p. ex. la maison Captain Kennedy, Lockport, Assessippi - tous des terrains de camping aménagés au bord de la route.

Nous nous orientons peu à peu dans cette direction et profitons de toutes les occasions, p. ex. le terrain de camping d'un poste-frontière a été rouvert par l'exploitant du pavillon.

Le premier ministre du Manitoba a déclaré qu'en principe, la gestion des principaux éléments du réseau des parcs continuera de relever de l'administration publique. L'objectif de la politique du présent gouvernement concernant la location à bail des entreprises commerciales et des terrains pour les chalets a toujours été, et continuera de l'être, de fournir les services des parcs aux visiteurs: aliments, combustible, hébergement et activités récréatives.

État des parcs au pays - Ontario 1985-1986

Norm R. Richards, directeur
Direction des parcs et des zones de loisirs
Ministère des Richesses naturelles

Réseau des parcs provinciaux:

- En 1985, on a fait du progrès en matière de réglementation des 155 nouveaux parcs annoncés en 1983.
- En octobre 1985, 14 autres parcs ont été ajoutés au réseau des parcs réglementés en vertu de la Loi sur les parcs provinciaux, portant à 104 le nombre de nouveaux parcs réglementés.
- Il existe maintenant 220 parcs provinciaux en Ontario, qui couvrent une superficie totale d'environ 5,6 millions d'hectares, soit 5,3 % de la superficie (terre et eaux) de la province.

Budgets:

(en milliers de dollars actuels)

	1984-1985	1985-1986	1986-1987
Exploitation	30,5	31,2	34,5
Immobilisations			
M.R.N.	1,9	1,3	1,6
Autres ministères	0,7	0,2	0,4
Total	2,6	1,5	2,0
Emplois spéciaux	0,65	0,7	0,5

- Les budgets d'exploitation des parcs sont restés relativement constants ces dernières années.
- Même si l'implantation de diverses stratégies d'efficacité a atténué jusqu'à un certain point les budgets constants, les coûts accrus d'exploitation nous empêchent de respecter les normes établies et de nous en tenir aux périodes d'exploitation.
- En ce qui concerne les budgets d'immobilisations, le financement a été presque entièrement consacré à l'entretien des immobilisations et aux rénovations au cours des dernières années. Même alors, les niveaux de financement ne nous permettent pas de maintenir les immobilisations, dont la valeur se chiffre au bas mot à 420 millions de dollars, terrains exclus.
- Une réévaluation du financement requis pour atteindre les normes d'exploitation et d'entretien des immobilisations, ainsi que pour nous permettre d'accroître la capacité des terrains de camping et des aires d'utilisation diurne, est actuellement en cours.
- L'état du financement s'est compliqué du fait que les 155 nouveaux parcs annoncés en 1983 exigent de la surveillance pour être bien protégés et peu utilisés.

- De nouveau en 1985, on a tenté, avec un certain succès, d'obtenir des fonds de l'extérieur du programme des parcs pour augmenter les budgets d'immobilisations.

- Grâce à l'appui financier du ministère du Développement du Nord et des Mines, on a mis en valeur un certain nombre de particularités des parcs provinciaux du nord de l'Ontario pour essayer de répondre aux besoins à la fois des voyageurs et des visiteurs du parc.

- Huit projets de démonstration des énergies de remplacement ont été financés dans le cadre d'un programme de collaboration entrepris de concert avec le ministère de l'Énergie en 1985.

- De plus, dans le cadre d'un programme de collaboration avec Emploi et Immigration Canada, le réseau des parcs a énormément profité des fonds obtenus aux termes de l'article 38 et de la Loi sur l'assurance-chômage.

- Encore en 1985, le programme des parcs a utilisé quelque 725 000 $ reçus de la CEIC pour la mise en oeuvre de 36 projets liés au réaménagement des installations, à l'interprétation et à diverses améliorations semblables qui n'auraient pas pu être entrepris autrement.

Dotation en personnel:

- En 1985, un effectif de 325 employés permanents était au service des parcs provinciaux.

- Ce nombre a légèrement baissé à 318 en février 1986, principalement en raison de la réorganisation en cours au Ministère.

Gestion et exploitation:

- Points saillants:

  (i) Normes d'exploitation des parcs/dates d'ouverture:

- Les normes d'exploitation des parcs qui ont été mises au point en 1984 ont été approuvées et mises en oeuvre en 1985.

- Ces normes sont conçues de façon à assurer une qualité et un niveau constants de services dans tous les parcs, à établir des points de référence pour diverses fonctions afférentes à l'exploitation des parcs, à établir une base pour évaluer et rationaliser les allocations budgétaires des parcs et enfin à établir les critères d'évaluation du rendement.

- Pour compléter les normes, on a prévu des dates d'exploitation pour chaque parc en tenant compte du marché spécifique desservi par chacun et du rôle que joue chaque parc pour satisfaire à la demande d'activités récréatives.

- Les dates fixes d'exploitation des parcs permettent au Ministère de profiter des activités de commercialisation et de promotion du tourisme entreprises par d'autres ministères et les voyagistes qui désirent se servir des parcs provinciaux comme attractions.

. Grâce à la combinaison des normes et des dates d'exploitation, le Ministère a pu améliorer ses objectifs de service aux visiteurs.

(ii) Stratégie de fixation des prix:

. En 1985, une stratégie de fixation des prix s'échelonnant sur quatre ans a été approuvée en principe pour les parcs provinciaux.

. Avec le temps, la stratégie améliorera le rapport coût/revenu de l'exploitation des parcs, ce qui entraînera la parité avec les tarifs imposés par le secteur privé pour des services similaires.

(iii) Cartes de crédit:

. C'est en 1985 qu'on a commencé à accepter les cartes de crédit (Mastercard et Visa) aux parcs.

. Cette idée s'est avérée des plus populaires; on a recueilli 14 % (850 000 $) des recettes des terrains de camping par ce mode de paiement.

. L'utilisation des cartes de crédit cette année a augmenté de 200 % par rapport à la même période l'an dernier.

(iv) Service de réservations:

. En 1985, les 76 parcs offrant le service de réservation des emplacements de camping ont enregistré quelque 750 000 réservations - augmentation de 20 % par rapport à 1984 et de 88 % par rapport aux cinq dernières années.

. Compte tenu de sa popularité, et pour maintenir la qualité du service de réservations, on a envisagé d'informatiser le service.

. Pour évaluer la possibilité d'un tel service, on a entrepris un projet pilote au parc provincial Killbear en 1985.

. Le projet a réussi et les directeurs de parc ont maintenant la possibilité d'offrir des services informatisés.

(v) Services d'accueil:

. L'accueil qu'offrent les employés du parc aux visiteurs leur laisse souvent un souvenir inoubliable.

. Pour que ce soit un souvenir agréable, on a mis en oeuvre divers documents de formation du personnel en matière de services d'accueil.

. On y trouve notamment une bande magnétoscopique intitulée "Visitors First" et un manuel où sont exposés les principes des bons services aux clients.

. L'Ontario et d'autres provinces ont fait bon accueil aux documents.

Planification:

. L'élaboration des plans de gestion des parcs provinciaux constitue toujours une priorité.

. En 1985, six plans de gestion ont été approuvés, ce qui porte le total à 54, soit environ un quart du réseau des parcs provinciaux.

. L'achèvement des exposés provisoires de gestion des nouveaux parcs provinciaux a également eu la priorité pour ce qui est de l'utilisation autorisée, qui sera en vigueur jusqu'à ce que le plan de gestion officiel ait été élaboré.

. En 1985, on a rédigé 69 exposés provisoires de gestion.

Aménagement

. En ce qui concerne l'aménagement des parcs, on a produit en 1985 une série de 10 modèles de blocs sanitaires en se fondant sur les principes de coûts réduits de construction et d'entretien ainsi que sur l'accroissement des services mis à la disposition des visiteurs, notamment des douches.

. On a entrepris des travaux d'ordre majeur aux parcs provinciaux Quetico et Petroglyphs.

. Un nouveau centre d'accueil a été construit à Quetico, le premier parc de nature sauvage de l'Ontario.

. Le centre et son architecte se sont vu décerner le prix de design du Canadian Architect Magazine et furent du nombre des finalistes pour la médaille du gouverneur général en architecture.

. À Petroglyphs, qui est également un lieu historique national, on a construit un bâtiment au-dessus des sculptures pour assurer leur protection au cours des siècles à venir.

. Les sculptures, plus de 900, sont attribuées aux Indiens de langue algonquine il y a de cela 500 à 1000 ans.

Visiteurs

. En 1984 - 7 539 millions de personnes
. En 1985 - 7 522 millions de personnes

. Alors que le nombre de visiteurs dans les parcs méridionaux de l'Ontario en 1985 a dépassé le chiffre atteint en 1984, il a considérablement diminué dans les parcs septentrionaux, principalement en raison de la température inclémente.

. Le compte final cependant fut une baisse nette de 18 000 personnes seulement.

. On attribue en grande partie l'augmentation du nombre de visiteurs dans le sud à la promotion et à la publicité.

. Au 31 juillet 1986, l'utilisation diurne marquait une augmentation de 2,7 % et le camping, une baisse de 1,5 % par rapport à la même période en 1985.

Initiatives majeures

(i) Programme d'accroissement des revenus:

- L'an dernier, on a approuvé une stratégie quadriennale pour les droits d'entrée dans les parcs provinciaux.

- En reconnaissance des revenus additionnels, qu'il faut recueillir grâce aux droits d'entrée aux parcs, on a demandé des fonds additionnels dans le cadre du programme d'accroissement des revenus du gouvernement.

- Si le projet réussit, on aura reçu quelque 3,1 millions de dollars sur une période de cinq ans pour l'entretien et l'amélioration des immobilisations des parcs provinciaux.

(ii) Protection du patrimoine naturel:

- L'initiative de protection la plus importante à l'extérieur du réseau même des parcs provinciaux a été l'élaboration d'une stratégie de mise en oeuvre des zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS).

- Les ZINS sont des régions de terre et d'eau aux paysages et aux reliefs naturels valant la peine d'être protégés (sciences de la terre et de la vie), appréciés en tant que patrimoine naturel, et qui peuvent servir à des études scientifiques ou à l'éducation.

- La politique des ZINS annoncée en 1983 est le résultat du programme de planification de l'utilisation des terres mis en oeuvre par le Ministère.

- À ce moment-là, quelque 565 ZINS d'importance à l'échelle de la province ont été désignées.

- En outre, pour mettre au point les derniers détails de la stratégie de mise en oeuvre de la politique concernant les ZINS, on a fait porter les efforts, en 1985, sur l'identification d'autres ZINS, tout particulièrement dans le nord de l'Ontario.

- La Natural Heritage League, qui comprend 21 groupes orientés vers la conservation, y compris le ministère des Richesses naturelles, s'est montrée très active en 1985.

- L'objectif premier de la ligue, qui consiste à sensibiliser le public au patrimoine naturel, à sa protection et à sa gestion, a été appuyé en 1985 par la suite de son programme de rencontre des propriétaires fonciers.

- Dans le cadre du programme, on communique avec les propriétaires fonciers dans le but de solliciter leur aide pour la protection de particularités topographiques importantes pour les sciences de la vie et qui se trouvent sur leurs propriétés.

- Le projet Canada carolinien, projet conjoint du Fonds mondial pour la nature, de la Société pour la conservation des sites naturels et de la Fondation du patrimoine ontarien, a également poursuivi ses objectifs en 1985, notamment en établissant une stratégie de conservation pour les principaux secteurs et les espèces fauniques dans la zone biologique carolinienne du sud-ouest de l'Ontario.

- Le ministère des Richesses naturelles a un représentant au comité directeur du projet Canada carolinien.

(iii) Plan relatif à l'escarpement du Niagara:

- En 1985, le gouvernement a ratifié un plan de protection et de gestion de l'escarpement du Niagara, une particularité géographique des plus importantes qui s'étend sur quelque 450 milles des chutes Niagara au sud jusqu'à la pointe de la péninsule Bruce au nord.

- On disposera d'une somme d'environ 25 millions de dollars au cours des dix prochaines années pour l'acquisition de terres en vue de l'établissement d'un réseau de parcs longeant l'escarpement.

(iv) Réseau des rivières du patrimoine canadien:

- Au cours de la réunion de la Commission des rivières du patrimoine canadien qui a eu lieu cette année au mois de février, l'Ontario a présenté son plan de gestion de la rivière French, ce qui mettait le point final au processus de désignation.

- Les rivières French et Alsek sont les deux premières rivières canadiennes à être proclamées rivières du patrimoine canadien.

- Au cours de la même réunion, l'Ontario a présenté le document de mise en candidature de la rivière Bloodvein, qui mouille le parc provincial Woodland Caribou.

- Cette mise en candidature complète celle qu'a faite le Manitoba pour la partie de la même rivière qui relève de sa compétence.

- Les études de planification des rivières Missinaibi et Mississippi, toutes deux financées par l'Ontario et le Canada, sont aussi en cours.

- En 1985, on a retenu les services d'un expert-conseil pour diriger une étude d'évaluation des rivières de l'Ontario en relation avec les lignes directrices de sélection de la C.R.P.C. pour fixer les priorités de mise en candidature.

(v) Projet de parc national de la péninsule Bruce:

- Le Ministère des Richesses naturelles et Environnement Canada, Parcs en sont à l'étape finale des négociations relatives à la création d'un parc national dans la péninsule Bruce.

Commercialisation:

- Pour continuer à obtenir des résultats positifs des efforts de commercialisation déployés dans le passé, on a mis en oeuvre, en 1985, une politique, une procédure et des lignes directrices officielles.
- La politique oblige tous les parcs actuels à se doter d'un plan de commercialisation et les lignes directrices expliquent comment l'élaborer.
- La Direction a également entrepris une étude détaillée des futurs marchés.
- On est parvenu à diverses conclusions, dont la nécessité d'examiner d'autres modes d'hébergement au sein des parcs.
- Ce rapport a, lui aussi, été mené à bonne fin.
- Une étude détaillée de commercialisation a été effectuée par une entreprise privée d'experts-conseils pour le parc provincial Algonquin.
- L'étude comprenait un exposé sur les initiatives comparables en matière de tourisme entreprises par d'autres administrations et des recommandations concernant les marchés futurs pour Algonquin. Elle précisait enfin ce qui était requis pour satisfaire aux besoins de ces marchés.
- L'étude de commercialisation pour le parc provincial du lac Supérieur avait un double objectif, à savoir: évaluer la possibilité de fournir des modes alternatifs d'hébergement et recommander les améliorations nécessaires pour rendre le parc plus attrayant à un marché allant s'accroissant.

Bénévolat (participation communautaire):

- Les bénévoles ont fait énormément pour accroître le nombre de services offerts au parc en 1985.
- L'an dernier, on s'est surtout occupé de trouver des bénévoles ayant des compétences dans certains domaines.
- Alors qu'on n'a pas conclu d'autres ententes avec des associations coopérantes, on a tenu, en 1985, des assemblées préliminaires à trois des parcs.

Sous-traitance:

- On a toujours eu beaucoup recours à des concessionnaires et à des entrepreneurs de services dans les parcs provinciaux de l'Ontario.
- En ce qui concerne la sous-traitance de parcs tout entiers, rappelons-nous qu'en 1975, on a confié à des sous-traitants l'exploitation intégrale de deux parcs.
- Dès 1985, on avait confié à des sous-traitants l'exploitation de 18 parcs provinciaux.

- Les préoccupations qu'ont exprimées le public et plusieurs groupes d'intérêt nous ont cependant poussé à revoir toute la question de la sous-traitance intégrale de parcs en 1985.

- Par suite de cette étude, le ministre a décidé de suspendre cette pratique.

- On respectera toutefois tous les contrats existants, dont le dernier expirera en 1994.

- Il a cependant été décidé qu'on continuerait à recourir aux concessions et aux marchés individuels de services pour des tâches comme le nettoyage des bâtiments, la tonte de la pelouse, etc., mais non pour ce qui est de la programmation des services d'accueil.

- En Ontario, les concessions et les contrats sont essentiels si l'on veut assurer l'efficacité de l'exploitation et atteindre les objectifs établis pour les services destinés aux visiteurs.

Responsabilité civile:

- Les exploitants de parcs entiers et de services retenus à contrat ainsi que les concessionnaires ont tous été touchés par la hausse récente des primes d'assurance responsabilité civile.

- Ainsi, un exploitant de parc qui payait 7 000 $ en 1985 a vu sa prime d'assurance monter à quelque 21 000 $ en 1986, soit une augmentation de 300 %.

- Par contre, le Ministère a réduit les exigences relatives à l'assurance responsabilité civile de 5 millions de dollars à 3 millions de dollars.

- En tant que gouvernement, l'Ontario a institué un régime public d'assurance qui permet aux petits commerçants de s'assurer par le truchement d'un régime de risques partagés auquel souscrivent plusieurs compagnies.

L'avenir:

(i) Conférence des directeurs de parcs:

- En 1982 a eu lieu une conférence réunissant les directeurs des parcs provinciaux de l'Ontario.

- Vu la réussite de cette première conférence, on est en train d'en préparer une autre pour 1987.

- Le thème de la conférence: "l'excellence" des services destinés aux visiteurs.

(ii) Centenaire des parcs provinciaux:

- Algonquin, le premier parc provincial de l'Ontario, a été établi en 1893.

- Un comité a été formé pour préparer les fêtes du centenaire en 1993.

073

RAPPORT SUR LA SITUATION DES PARCS AU QUÉBEC

PRÉSENTÉ À LA

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LES PARCS

CHARLOTTETOWN - AOÛT 1986

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

RAPPORT SUR LA SITUATION DES PARCS AU QUÉBEC

PRÉSENTÉ À LA

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LES PARCS

CHARLOTTETOWN - AOÛT 1986

1) CONTEXTE GÉNÉRAL

D'une manière générale la dernière année a été une année de consolidation dans le domaine des parcs. Notre ministre a annoncé un moratoire quant à la création de nouveaux parcs et l'accroissement de l'implication de l'entreprise privée dans la gestion des parcs.

2) LES BUDGETS

En 1985-86, le budget d'immobilisation était de 8.4 M soit 5.9 M pour les travaux d'aménagement et 2.5 M pour les acquisitions de terrain. En 1986-87, le budget a été réduit de moitié s'établissant à 2.7 M pour les travaux et 1.5 M pour les acquisitions. Il s'agit donc là d'une réduction de 50% ce qui bien entendu a réduit le rythme de mise en valeur des seize parcs du réseau.

Au niveau du budget de fonctionnement, la réduction a été de l'ordre de 10% et il s'établit en 1986-87 à 10.0 M.

Cette réduction s'est accompagnée d'un accroissement de la délégation de gestion. Elle a églement eu un impact sur les programmes d'entretien qui ont tendance à se reporter sur les budgets d'immobilisation.

3) GESTION ET ORGANISATION

A ce niveau, un seul élément à souligner soit l'accroissement très rapide du niveau de délégation de gestion dans quelques parcs du réseau. Nous en parlerons plus en détail à la rubrique appropriée.

4) INITIATIVES MAJEURES DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement a confié à des groupes extérieurs trois mandats d'études concernant la privatisation, la déréglementation et la révision des fonctions et des organisations gouvernementales. Ces groupes ont remis leur rapport qui ont été abondamment commentés par les groupes, la presse et les organismes intéressés. Déjà cependant les orientations générales du gouvernement dans ces domaines étaient connues et ont commencé à influencer le dossier des parcs notamment au niveau de la "privatisation".

5) LÉGISLATION

Rien à signaler.

078

6) NIVEAU DES EFFECTIFS

Le niveau des effectifs, surtout saisonnier, a diminué de 10% à 15% en général. Cette réduction est due, d'une part, à la délégation de gestion accrue et, d'autre part, aux compressions habituelles depuis quelques années.

7) RESPONSABILITÉ CIVILE

Le problème de la responsabilité civile ne s'est pas encore manifesté d'une manière significative. En particulier, nous n'avons pas eu de difficultés en rapport avec les contrats de concession. Pourtant certaines municipalités ont examiné la possibilité de se regrouper en vue de s'assurer elles-mêmes en raison de l'escalade des primes.

8) MARKETING

Les objectifs poursuivis par la campagne de marketing sont les suivants:

- Fournir aux visiteurs des parcs les informations requises pour la découverte du territoire; les sensibiliser aux caractéristiques et attraits du parc visité et à la qualité des lieux;
- Informer des orientations et des politiques concernant les parcs, notamment en ce qui a trait au développement du partnership avec le milieu;
- Promouvoir la pratique d'activités de plein air dans les parcs.

077

La promotion portera évidemment sur les parcs qui sont suffisamment aménagés pour recevoir adéquatement les visiteurs. Elle sera d'autre part concentrée sur la région périphérique de chaque parc sauf dans les régions de Montréal et de Québec où la promotion visera à faire connaître l'ensemble du réseau. Enfin, la promotion mettra surtout l'accent sur les nombreuses possibilités de pratique d'activités de plein air dans des milieux naturels de très haute qualité. Il semble plus facile, en effet, d'inciter les gens à visiter les parcs via la pratique d'activités de plein air que via l'intérêt pour la conservation comme telle. La stratégie est donc de les amener d'abord à fréquenter les parcs et ensuite de les sensibiliser aux avantages et à la nécessité de la conservation du patrimoine naturel.

Certains parcs sont déjà très fréquentés du moins durant la période de pointe. Dans ces cas la promotion visera à étaler la fréquentation sur plusieurs saisons dans la mesure bien sûr ou les budgets de fonctionnement permettront de le faire.

Les moyens mis en oeuvre dans cette entreprise de marketing couvrent à peu près l'arsenal usuel. Ils comprennent la distribution de brochures variées pour chaque parc, la préparation de matériel audio-visuel, la publicité dans

078

les journaux, à la radio, etc. Ils comprennent aussi l'organisation de journées thématiques ou d'événements spéciaux dans les parcs, par exemple le festival des couleurs dans le parc du Mont-Tremblant, une journée de randonnée spéciale à bicyclette dans le parc des Iles-de-Boucherville, un week-end d'initiation au cerf-volant dans ce même parc, etc.

Le marketing passe également par les relations avec la presse qu'il s'agisse de conférence de presse, de présence du Ministère à des émissions de radio ou télévision, de visites de journalistes dans certains parcs.

Enfin le Ministère participe à plusieurs expositions qui touchent de près ou de loin l'univers des parcs.

9) BÉNÉVOLES

Il n'existe pas encore de programme structuré de bénévolat. Certains groupes se sont proposés à titre d'organismes consultatifs en rapport avec la gestion des parcs. Ils donnent des avis mais ne font pas de travail bénévole au niveau des opérations. Le Ministère continue cependant à explorer les possibilités de mettre sur pied un programme structuré de bénévolat.

10) DÉLÉGATION DE GESTION

Le Ministère a accentué considérablement cette année la pratique de la délégation de gestion. Dans certains parcs, la presque totalité des activités a été cédée en concession. Ce mouvement se situe dans la ligne de pensée générale du gouvernement et dans le sens du rapport du groupe consultatif sur la privatisation.

Dans cette même veine, un "groupe de développement des initiatives privées" a été mis sur pied à l'intérieur du Ministère. Il examine dans tous les secteurs d'activités les possibilités d'une plus grande implication de l'entreprise privée.

JE SUIS TRÈS HEUREUX DE SIGNALER QUE L'AVENIR DES PARCS PROVINCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK EST DES PLUS PROMETTEURS. JE SUIS PERSUADÉ QUE D'ICI TROIS OU QUATRE ANS, LE RÉSEAU ACCUEILLERA UN PLUS GRAND NOMBRE D'USAGERS, OFFRIRA DE NOUVELLES EXPÉRIENCES DE LOISIRS, PRODUIRA DAVANTAGE DE RECETTES ET SERA MIEUX GÉRÉ ET EXPLOITÉ, TOUT EN CONTINUANT DE PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES QUI ONT ÉTÉ CONFIÉES À NOTRE GARDE. NOUS SOMMES PASSIONNÉS PAR CERTAINES DES ORIENTATIONS DANS CE SECTEUR ET J'EN DÉCRIRAI QUELQUES-UNES PLUS TARD.

L'ANNÉE DERNIÈRE, LE MINISTÈRE A CONNU SA PLUS GRANDE RÉORGANISATION DEPUIS SA CRÉATION, EN 1971. À LA SUITE D'UNE ÉTUDE DE DEUX ANS RÉALISÉE PAR LE CABINET DE LA RÉFORME GOUVERNEMENTALE, ÉTUDE QUI PORTAIT SUR L'ENSEMBLE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, LE CONSEIL DES MINISTRES APPROUVAIT EN OCTOBRE 1985 UNE RECOMMANDATION VISANT À FUSIONNER TROIS MINISTÈRES : TOURISME, RESSOURCES HISTORIQUES ET CULTURELLES, ET JEUNESSE ET LOISIRS. DE CETTE FUSION EST NÉ LE NOUVEAU MINISTÈRE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DU PATRIMOINE.

J'OCCUPE MAINTENANT LE POSTE DE DIRECTEUR EXÉCUTIF DES PARCS PROVINCIAUX ET DES LIEUX HISTORIQUES. EN EFFET, MA DIRECTION N'EST PLUS SEULEMENT RESPONSABLE DU RÉSEAU DE PARCS, MAIS AUSSI DES LIEUX HISTORIQUES ET DE L'ARCHÉOLOGIE. CETTE RÉORGANISATION CONSTITUE UN DÉFI PASSIONNANT POUR MON PERSONNEL ET MOI-MÊME ET NOUS DONNE UN NOUVEAU REGARD SUR L'AVENIR.

LE CABINET DE LA RÉFORME GOUVERNEMENTALE A ÉGALEMENT RECOMMANDÉ QUE LE GROUPE D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS DU BUREAU CENTRAL SOIT TRANSFÉRÉ AU MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES, ORGANISME CENTRAL QUI S'OCCUPE DES ÉTUDES TECHNIQUES, DE LA PRÉPARATION DES APPELS D'OFFRES ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIVISION DES SERVICES LOCAUX. NEUF EMPLOYÉS PERMANENTS ONT AINSI ÉTÉ MUTÉS À CE MINISTÈRE, QUI A ÉGALEMENT REÇU UNE TRANCHE DE NOTRE BUDGET D'IMMOBILISATIONS POUR LUI PERMETTRE DE MENER À BIEN LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUI LUI ONT ÉTÉ CONFIÉS. COMME LA RÉORGANISATION N'EN EST QU'À SA PREMIÈRE ANNÉE, NOUS ATTENDONS POUR VOIR CE QU'ELLE DONNERA AU JUSTE. CETTE MODIFICATION DU RÔLE DES ORGANISMES CENTRAUX EST DISCUTABLE ET NOUS L'ÉVALUERONS AU FUR ET À MESURE.

NOTRE BUDGET D'IMMOBILISATIONS EST PASSÉ DE 2,3 MILLIONS EN 1985-1986 À 3 MILLIONS EN 1986-1987, AUGMENTATION CONSIDÉRABLE DONT NOUS SOMMES TRÈS CONTENTS. À CAUSE DE LA RÉORGANISATION, JE SUIS APPELÉ À GÉRER UNE SOMME ADDITIONNELLE DE 1,2 MILLION DESTINÉE À L'AMÉNAGEMENT DES LIEUX HISTORIQUES, POUR UN BUDGET TOTAL DE 4,2 MILLIONS. LÀ-DESSUS, UNE TRANCHE DE 1,8 MILLION A ÉTÉ TRANSFÉRÉE AU MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES POUR LA MISE EN OEUVRE DE DIVERS PROJETS.

MALHEUREUSEMENT, ON N'A PAS RÉSERVÉ LE MÊME SORT À NOTRE BUDGET DE FONCTIONNEMENT, QU'IL A FALLU RÉDUIRE DE 6 P. 100. POUR CE FAIRE, NOUS AVONS SURTOUT COMPRIMÉ LES EFFECTIFS ET CONFIÉ L'EXPLOITATION DE DIX PETITES HALTES ROUTIÈRES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS. SOIT DIT EN PASSANT, CETTE DERNIÈRE MESURE AVAIT ÉTÉ RECOMMANDÉE ELLE AUSSI PAR LE CABINET DE LA RÉFORME GOUVERNEMENTALE, QUI AFFIRMAIT QUE LES EMPLOYÉS DE CE MINISTÈRE POURRAIENT FACILEMENT VEILLER À L'ENTRETIEN DES HALTES SITUÉES DANS LEURS RÉGIONS RESPECTIVES ET QUE LES INSTALLATIONS POURRAIENT RESTER OUVERTES PLUS LONGTEMPS, PARFOIS MÊME À LONGUEUR D'ANNÉE.

POUR MÉMOIRE, NOTRE BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR LES PARCS ET LES OPÉRATIONS DE DISTRICT S'ÉTABLIT À 7,6 MILLIONS EN 1986-1987, SOMME QUI PORTE À 10,5 MILLIONS LE BUDGET GLOBAL DE LA DIRECTION DES PARCS PROVINCIAUX ET DES LIEUX HISTORIQUES. LE NOMBRE D'EMPLOIS PERMANENTS N'A PAS CHANGÉ BEAUCOUP. LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL S'EST TOUTEFOIS ENGAGÉ À COMPRIMER LES EFFECTIFS AU MOYEN DE LA RÉDUCTION NATURELLE. EN CONSÉQUENCE, LES POSTES VACANTS NE SONT PAS COMBLÉS RAPIDEMENT, SI JAMAIS ILS LE SONT.

POUR ARRIVER À SE TIRER D'AFFAIRE EN DÉPIT DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES ET DES COMPRESSIONS DE PERSONNEL, NOUS CONTINUONS À MODIFIER LA FORME ET LA TAILLE DU RÉSEAU DE PARCS. COMME JE L'AI DIT TOUT À L'HEURE, DIX HALTES ROUTIÈRES ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉES À UN AUTRE MINISTÈRE. PAR AILLEURS, SUIVANT UNE

ENTENTE TACITE, MA DIRECTION A RECOMMANDÉ AU MINISTRE DE TRANSFÉRER SOUS CERTAINES CONDITIONS UNE PETITE PLAGE ET UN PETIT PARC DE LOISIRS AUX MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES ILS SE TROUVENT, MOYENNANT 1 $. LES INSTALLATIONS DOIVENT CONTINUER D'ÊTRE EXPLOITÉES COMME DES PARCS ET ÊTRE ACCESSIBLES AU PUBLIC, À DÉFAUT DE QUOI ELLES SERONT DÉVOLUES À NOUVEAU AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

EN 1986, CERTAINS PARCS OFFRAIENT POUR LA PREMIÈRE FOIS DU CAMPING SAISONNIER. LE 31 JUILLET, SANS GRANDE PUBLICITÉ, 45 EMPLACEMENTS EN TOUT AVAIENT ÉTÉ LOUÉS À SEPT ENDROITS. LE PARC PROVINCIAL DE GRAND LAKE REMPORTE LA PALME AVEC 21 ABONNEMENTS DE SAISON.

EN CE QUI CONCERNE LES MESURES LÉGISLATIVES, L'AVENIR RÉSERVE SANS CONTREDIT DES DÉFIS INTÉRESSANTS AUX GESTIONNAIRES D'UN RÉSEAU DE PARCS. AU MOMENT OÙ JE PRÉPARAIS LE PRÉSENT RAPPORT, UN ORGANISME QUI RELÈVE DE MON MINISTÈRE, LA SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING, FAISAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE DE LA PART DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE. EN EFFET, PLUSIEURS EMPLOYÉES DE CE VILLAGE HISTORIQUE ACCUSAIENT LA SOCIÉTÉ DE DISCRIMINATION AUX TERMES DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS. LES EMPLOYÉS MASCULINS OCCUPANT UN POSTE SEMBLABLE AU LEUR ÉTAIENT MIEUX PAYÉS, DISAIENT-ELLES.

LA CHARTE ET SES RÉPERCUSSIONS SOUS PLUSIEURS RAPPORTS, NOTAMMENT L'ÂGE DE LA RETRAITE, LES DROITS DES FEMMES, DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES AUTOCHTONES, LE RÔLE DES TRIBUNAUX ET LE RECOURS DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT AU SYSTÈME DE JUSTICE, ET J'EN PASSE, AURONT UN EFFET MARQUÉ SUR LES GESTIONNAIRES ET SUR LES DÉCISIONS QU'ILS SONT APPELÉS À PRENDRE, IL N'Y A AUCUN DOUTE LÀ-DESSUS.

LE RÉSEAU DE PARCS ET DE LIEUX HISTORIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK OFFRE ENCORE DES DÉBOUCHÉS AUX INTERVENANTS DU SECTEUR PRIVÉ QUI VEULENT PRENDRE PART À SON EXPLOITATION. DEUX CATÉGORIES DE LICENCES ONT ÉTÉ ÉTABLIES. CELLES DE LA CATÉGORIE A, QUI SONT SOLLICITÉES PAR LE MINISTÈRE, VISENT L'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS IMPORTANTES PENDANT PLUSIEURS ANNÉES. ON EN COMPTAIT 26 EN 1985 ET 30 EN 1986. QUANT AUX LICENCES DE LA CATÉGORIE B, ELLES S'ADRESSENT AUX INTERVENANTS DU SECTEUR PRIVÉ QUI DÉSIRENT OFFRIR DES BIENS OU DES SERVICES AUX USAGERS DES PARCS, ET C'EST EUX QUI DOIVENT EN FAIRE LA DEMANDE. NOUS DÉLIVRONS CE GENRE DE LICENCE POUR UNE SAISON SEULEMENT, PAR EXEMPLE POUR LA LOCATION DE PLANCHES À VOILE OU DE CANOTS. IL EN EXISTE 8 EN CE MOMENT, ALORS QU'IL N'Y EN AVAIT QUE 5 EN 1985.

TOUTES LES CONCESSIONS DOIVENT AVOIR UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE D'AU MOINS UN MILLION DE DOLLARS. COMME CHEZ LA PLUPART DES ORGANISATIONS ET ENTREPRISES QUI EXIGENT CE TYPE D'ASSURANCE, LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE EST DEVENUE UNE QUESTION ÉPINEUSE AU MINISTÈRE. TRENTE ET UNE DE NOS CONCESSIONS SONT COUVERTES PAR UNE POLICE GÉNÉRALE

ADMINISTRÉE PAR LA DIVISION DES SERVICES LOCAUX, QUI RELÈVE DE MA DIRECTION. LES PRIMES ONT AUGMENTÉ DE 55 P. 100 EN MOYENNE PAR RAPPORT À L'AN DERNIER. PAR AILLEURS, LA GLISSOIRE D'EAU PRIVÉE DU PARC PROVINCIAL WOOLASTOOK ET LA GLISSADE DE GLACE DU VILLAGE ACADIEN N'ONT PU ÊTRE PROTÉGÉES PAR LA POLICE GÉNÉRALE. LE PROPRIÉTAIRE-EXPLOITANT DE LA GLISSOIRE D'EAU A TOUTEFOIS OBTENU L'ASSURANCE REQUISE, D'UNE COMPAGNIE DU MANITOBA, DIT-ON, MOYENNANT UNE PRIME ANNUELLE DE 20 000 $. LA PROVINCE ÉTUDIE EN CE MOMENT LA QUESTION DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ, MAIS À NOTRE CONNAISSANCE ELLE N'EST PAS ENCORE PARVENUE À UNE SOLUTION PRÉCISE. À EN JUGER PAR L'EXPÉRIENCE DE CETTE ANNÉE, IL SE PEUT QUE LE GOUVERNEMENT DÉCIDE À L'AVENIR D'INTERVENIR DIRECTEMENT, SOUS UNE FORME OU UNE AUTRE, POUR QUE LES PRIMES DEMEURENT RAISONNABLES.

APRÈS VOUS AVOIR ENTRETENU DES CONSIDÉRATIONS D'ORDRE PRATIQUE, DES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES ET AINSI DE SUITE, J'AIMERAIS VOUS PARLER DE CERTAINES INITIATIVES PASSIONNANTES QUE NOUS POURSUIVONS POUR ACCROÎTRE L'INTÉRÊT DE LA POPULATION À L'ÉGARD DE NOS PARCS ET EN AUGMENTER L'UTILISATION.

L'AN DERNIER, NOUS AVONS CÉLÉBRÉ AVEC GRAND SUCCÈS LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU DE PARCS PROVINCIAUX. DES ACTIVITÉS SPÉCIALES ONT ÉTÉ ORGANISÉES DANS CERTAINS PARCS À CETTE OCCASION. LE CONCOURS DE SCULPTURES DE SABLE QUI A EU LIEU À PARLEE BEACH A ATTIRÉ 27 000 PERSONNES ET A MÉRITÉ L'ATTENTION DU MONDE ENTIER. LE MARATHON DE NATATION DE GRAND LAKE, DONT LE PARCOURS RELIE DEUX PARCS SITUÉS DE PART ET

D'AUTRE DU PLUS GRAND LAC DE LA PROVINCE, A ÉTÉ RESSUSCITÉ APRÈS UNE ABSENCE DE NOMBREUSES ANNÉES ET ON JUGE QU'IL A ÉTÉ UN SUCCÈS. QUANT AU CONCOURS DE CHÂTEAUX DE SABLE QUI S'EST TENU AU PARC PROVINCIAL NEW RIVER BEACH, IL A ATTIRÉ 78 PARTICIPANTS ET 5 000 SPECTATEURS. D'AUTRES PARCS ONT CÉLÉBRÉ LE CINQUANTIÈME EN DÉCRÉTANT DES JOURNÉES SPÉCIALES QUI ONT ATTIRÉ DES MILLIERS DE VISITEURS. TOUTES CES MANIFESTATIONS ONT ÉTÉ ORGANISÉES PAR LE PERSONNEL RÉGIONAL, QUI A SOUVENT OBTENU L'AIDE DE COMMANDITAIRES POUR LES PRIX, LES CADEAUX, LA PUBLICITÉ, ETC.

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU SERVANT DE CATALYSEUR, LE MARKETING DE NOS PARCS DEMEURERA UNE PRIORITÉ À L'AVENIR. CETTE ANNÉE, LE NOMBRE DE CAMPEURS A AUGMENTÉ JUSQU'ICI DE 3 P. 100 PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE, D'APRÈS LES CHIFFRES DE JUIN SEULEMENT. JE M'ATTENDS À CE QUE LA TENDANCE SE MAINTIENNE ET À CE QU'ON ENREGISTRE UNE HAUSSE CONSIDÉRABLE PAR RAPPORT À 1985 À LA FIN DE LA SAISON. PERMETTEZ-MOI DE VOUS DÉCRIRE BRIÈVEMENT LA FAÇON DONT NOUS NOUS Y PRENONS POUR FAIRE LA PROMOTION ET LE MARKETING DE NOS PARCS. POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LONGTEMPS, LA DIRECTION DU MARKETING A PUBLIÉ UNE BROCHURE EXCLUSIVEMENT SUR LES PARCS PROVINCIAUX. CETTE BROCHURE EST ANNEXÉE AU GUIDE TOURISTIQUE OFFICIEL, PRINCIPALE PUBLICITÉ DU MINISTÈRE À CÔTÉ DE NOTRE CARTE ET DE NOTRE RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT. LE GUIDE TOURISTIQUE, PUBLIÉ SOUS FORME DE MAGAZINE, CONTIENT AUSSI UN EXCELLENT ARTICLE SUR PLUSIEURS DE NOS GRANDS PARCS. PAR AILLEURS, LES 25 000 EXEMPLAIRES DE LA BROCHURE SUR LES PARCS QUI ONT ÉTÉ TIRÉS SONT DISTRIBUÉS PAR LA POSTE OU À NOS CENTRES D'INFORMATION TOURISTIQUE.

087

NOUS AVONS AUSSI CRÉÉ UN LOGO SPÉCIAL : "LES GRANDS ESPACES ... LE RENDEZ-VOUS DE TOUS!", QUE NOUS AVONS PRÊTÉ À CERTAINES COMPAGNIES COMME OUTIL DE PROMOTION DES PARCS. LA SOCIÉTÉ COCA-COLA A DISTRIBUÉ À SES CLIENTS, SANS QU'IL NE NOUS EN COÛTE RIEN, DES TASSES EN PLASTIQUE QUI PORTENT CE LOGO. LE MINISTÈRE A ÉGALEMENT FAIT IMPRIMER CELUI-CI SUR DES T-SHIRTS ET DES CASQUETTES DE BASEBALL, QUE NOUS VENDONS AUX PARCS PROVINCIAUX ET AUX CENTRES D'INFORMATION TOURISTIQUE. CETTE CAMPAGNE NE SE VOULAIT PAS UNE SOURCE DE RECETTES, MAIS BIEN UN MOYEN DE PUBLICITÉ PAR LA VENTE DE BIENS DE CONSOMMATION TRÈS POPULAIRES. LES RÉSULTATS SONT DES PLUS ENCOURAGEANTS.

BEAUCOUP DE MANIFESTATIONS SPÉCIALES ONT ÉTÉ ORGANISÉES CETTE ANNÉE. CERTAINES D'ENTRE ELLES, COMME LES CONCOURS DE SCULPTURES DE SABLE ET LE TOURNOI DE VOLLEYBALL DE PARLEE BEACH, SONT D'ORES ET DÉJÀ DES ACTIVITÉS ANNUELLES EN CONSTANTE EXPANSION QUI ATTIRENT UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE PARTICIPANTS. LES MÉDIAS ONT TRÈS BIEN COLLABORÉ ET ONT RÉSERVÉ UNE LARGE PLACE À CES MANIFESTATIONS ESTIVALES EXCEPTIONNELLES. LE PARC PROVINCIAL DE GRAND LAKE EST UN EXEMPLE SUR LEQUEL J'AIMERAIS ATTIRER VOTRE ATTENTION. COMME IL EST UN DES DOYENS DU RÉSEAU, IL A BIEN CONNU LA VAGUE DE POPULARITÉ QUI A SECOUÉ LES PARCS DANS LES ANNÉES 60 ET 70, PÉRIODE CARACTÉRISÉE PAR UN TAUX D'OCCUPATION TRÈS ÉLEVÉ. AU COURS DES ANNÉES 80, LE NOMBRE D'USAGERS A DIMINUÉ CONSIDÉRABLEMENT -- JUSQU'À CETTE ANNÉE. PLUSIEURS ACTIVITÉS ORGANISÉES L'ANNÉE DERNIÈRE À L'OCCASION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE ONT REÇU UNE BONNE PUBLICITÉ, QUI A PORTÉ FRUIT.

OR, CETTE ANNÉE LE PERSONNEL DU DISTRICT ET DU PARC LUI-MÊME A TIRÉ PROFIT DU SUCCÈS REMPORTÉ L'AN DERNIER ET A ORGANISÉ ENCORE PLUS D'ACTIVITÉS. AINSI, NOËL EN JUILLET S'EST ATTIRÉ L'ATTENTION DES MÉDIAS ET DE NOMBREUX COMMENTAIRES TRÈS POSITIFS DES USAGERS. LES 139 EMPLACEMENTS ONT ÉTÉ OCCUPÉS TOUT AU LONG DE LA FIN DE SEMAINE. POUR CETTE MANIFESTATION ET BIEN D'AUTRES, AVEC PEU D'ARGENT MAIS BEAUCOUP D'IMAGINATION ET D'INGÉNUOSITÉ, LE PERSONNEL DU PARC A SU FAIRE CONNAÎTRE LES INSTALLATIONS, A RÉUSSI À AJGMENTER DE FAÇON SPECTACULAIRE LE NOMBRE DE VISITEURS ET A REDONNÉ À GRAND LAKE LA PLACE DE CHOIX QU'IL OCCUPAIT AUPARAVANT DANS LE RÉSEAU.

NOUS AVONS SOLLICITÉ LA COLLABORATION DES MÉDIAS À PLUSIEURS REPRISES POUR OBTENIR UNE PUBLICITÉ GRATUITE. AINSI, DES REPRÉSENTANTS DES SIX DISTRICTS SONT PASSÉS À UNE ÉMISSION SUR LES VOYAGES DIFFUSÉE SUR LA CHAÎNE CBC. LE PRINTEMPS DERNIER, LE QUOTIDIEN DE LANGUE ANGLAISE DE LA PROVINCE A CONSACRÉ UNE PLEINE PAGE DE SA RUBRIQUE SUR LES VOYAGES AUX PISTES ET SENTIERS QUE L'ON TROUVE DANS LES PARCS DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

DE PLUS, AUX NOUVELLES DE FIN L'APRÈS-MIDI, DIFFUSÉES DANS L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE, ON DONNE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU À NOS PLAGES LES PLUS POPULAIRES. TOUTE LA PROMOTION DÉCRITE CI-DESSUS NE NOUS A RIEN COÛTÉ.

JE SUIS FIER D'AJOUTER QUE PAS PLUS TARD QUE LA SEMAINE DERNIÈRE, LE PARC PROVINCIAL DE MACTAQUAC ACCUEILLAIT LE TOURNOI DE GOLF AMATEUR CANADIEN 1986, PRINCIPAL CHAMPIONNAT AU PAYS APRÈS L'OMNIUM CANADIEN. CE TOURNOI CLASSE MACTAQUAC PARMI LES GRANDS TERRAINS DE GOLF DU CANADA. LE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE QU'IL A FALLU METTRE AFIN DE SATISFAIRE LES NORMES PRESCRITES POUR ACCUEILLIR CETTE MANIFESTATION A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LES LIMITES DU BUDGET ET DU PERSONNEL QUI NOUS AVAIENT ÉTÉ ALLOUÉS. LE MINISTÈRE A REÇU L'AIDE DE TROIS ASSOCIATIONS, À SAVOIR L'ASSOCIATION ROYALE DE GOLF DU CANADA, L'ASSOCIATION DE GOLF DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET LA MACTAQUAC SEASONAL PASSHOLDERS ASSOCIATION.

COMME JE L'AI DIT TOUT À L'HEURE, JE SUIS RAVI DE NOTRE TRAVAIL ET DES RÉSULTATS EXCELLENTS QUE NOUS AVONS OBTENUS JUSQU'ICI.

À MON AVIS, LE MARKETING DES PARCS REVÊTERA UNE IMPORTANCE DE PLUS EN PLUS GRANDE À L'AVENIR. EN PRÉVISION DE LA SAISON PROCHAINE, NOTRE MINISTÈRE ÉLABORERA UN PLAN DE MARKETING POUR CERTAINS PARCS. AVEC L'AIDE D'EXPERTS-CONSEILS DU SECTEUR PRIVÉ OU DU PERSONNEL D'AUTRES DIRECTIONS DU MINISTÈRE, NOUS AVONS L'INTENTION D'ÉTABLIR DES PLANS DONT LE PERSONNEL DE DISTRICT POURRA SE SERVIR POUR ORIENTER SON ACTION ET VEILLER À CE QUE LES MAIGRES RESSOURCES À NOTRE DISPOSITION SOIENT UTILISÉES DE LA FAÇON LA PLUS JUDICIEUSE POSSIBLE POUR QUE NOS PARCS SOIENT VÉRITABLEMENT "DE GRANDS ESPACES ... LE RENDEZ-VOUS DE TOUS".

A.P. (PAT) PETERSON
DIRECTEUR EXÉCUTIF
PARCS PROVINCIAUX ET LIEUX HISTORIQUES
MINISTÈRE DU TOURISME, DES LOISIRS ET
DU PATRIMOINE

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LES PARCS

PARCS PROVINCIAUX DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
REVUE ANNUELLE
27 AOÛT 1986

Il se peut fort bien que le thème de la conférence fédérale-provinciale de 1986 sur les parcs, "Centrer son attention sur l'évolution future des parcs", convienne particulièrement bien au programme des parcs provinciaux de la Nouvelle-Écosse pour l'année 1986. Des changements se sont produits ou sont en voie de l'être, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur le programme des parcs pendant plusieurs années encore.

Afin de m'assurer d'aborder tous les éléments prévus dans ma revue annuelle, je suivrai l'ordre des rubriques proposées par M. Danyluk.

Budgets

Depuis un certain nombre d'années, le budget d'exploitation des parcs provinciaux a subi les effets des restrictions budgétaires. La Direction des opérations du ministère des Terres et Forêts, qui est chargée de gérer et d'entretenir les parcs, s'est vu contrainte de maintenir les niveaux de service antérieurs tout en se débrouillant avec des ressources financières de plus en plus serrées. Pour obvier à cette situation, une tranche substantielle des coûts d'exploitation (environ 35 %) a été transférée aux programmes d'emploi du gouvernement provincial. Cependant, il est difficile de coordonner les programmes. Par exemple, le programme d'emploi a démarré tard en 1986, ce qui a fait que les parcs provinciaux ont ouvert sans leur effectif complet. Heureusement, la température inclémente a réduit le nombre de visiteurs, si bien que les problèmes furent minimes.

Le budget de fonctionnement et d'entretien pour 1986 a subi une coupure de 17 %. Dans un document de travail récent, il a été signalé que le budget de F et E a baissé de 8 % de 1981 à 1985 ou de 27 % si l'on tient compte de l'inflation. Au cours de la même période, le nombre de parcs a augmenté de 15 %, ce qui, bien sûr, signifie que la réduction nette du budget dépasse de beaucoup les 27 %. Nous sommes en train d'évaluer, en fonction de ces répercussions, le niveau des services que nous rendons au public en ce moment.

.../2

Du côté immobilisations, on a assisté, au cours de l'année 1986-1987, à une baisse de 48 % des fonds consacrés à la construction et à l'entretien des biens immobiliers, ce qui a eu pour résultat de faire reporter un certain nombre de projets et de nécessiter la réévaluation du calendrier de mise en oeuvre d'autres projets. L'entretien des biens immobiliers et l'amélioration des installations des parcs et des services ont également été touchés par cette baisse.

Néanmoins, du côté positif, nous sommes tout près d'achever la première phase d'un certain nombre de nouveaux parcs qu'on est à aménager à proximité des centres urbains de Halifax-Dartmouth et de Sydney, l'un et l'autre ayant été jusqu'ici mal servis en matière de parcs. On est en train de mettre la dernière main à de nouvelles installations majeures construites sur les plages de Lawrencetown et de Cole Harbour, près de Dartmouth. De plus, tout près de l'aéroport de Halifax, le parc provincial Dollar Lake s'ouvrira l'an prochain, et c'est là qu'aura lieu le jamboree des scouts de la province. C'est non sans fierté que j'annonce qu'un projet de parc conçu pour les handicapés que l'on vient de terminer au lac Lewis près de Halifax a eu l'honneur de remporter le prix d'excellence de l'Association canadienne des loisirs/parcs au début du mois. Il est peut-être possible d'en tirer une leçon à mettre en pratique en période d'austérité, à savoir que ce prix a été mérité pour un aménagement défini avec soin, bien conçu, à bas prix plutôt que pour des aménagements plus vastes et plus coûteux que nous avons peine à terminer.

Gestion et organisation/Législation

D'importants changements sont en cours au sein du ministère des Terres et Forêts et du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, et ils commencent à se faire sentir dans le programme des loisirs et des parcs. Plus tôt cette année, l'hon. Ken Streatch, ministre des Terres et Forêts, a annoncé la nouvelle politique forestière de la Nouvelle-Écosse. En vertu de cette politique, on s'efforcera davantage d'intégrer les considérations concernant la faune et les activités récréatives de plein air dans le processus de planification de la gestion des forêts. En outre, conséquemment à cette politique et à une étude de la structure du Ministère, on est à rédiger une nouvelle loi sur les forêts et à mener à bonne fin la réorganisation du Ministère. On saura exactement dans quelle mesure cela se réfléchira sur les programmes des parcs au cours des prochains mois, alors qu'on connaîtra la nature de la réorganisation.

.../3

Une autre mesure importante qu'a prise le ministère des Terres et Forêts est l'élaboration d'une politique de gestion des parcs provinciaux ainsi que d'un plan préliminaire pour le réseau des parcs et des loisirs. Le ministre des Terres et Forêts est en train d'étudier le projet. Il a d'ailleurs fait connaître son intention d'annoncer sous peu une nouvelle politique pour les parcs provinciaux.

Le ministre étudie également un document de travail traitant des initiatives et des priorités afférentes au programme, et qui donne un aperçu des répercussions en matière de financement et d'autres solutions. Ainsi, le thème de la conférence, "centrer son attention sur l'évolution future des parcs", est non seulement d'actualité, mais il est également crucial en ce moment pour la Nouvelle-Écosse.

Initiatives gouvernementales

En Nouvelle-Écosse, il y a eu une certaine activité touristique qui peut avoir une incidence sur le programme des parcs. En vertu d'une entente fédérale-provinciale sur le tourisme, on essaie de créer des possibilités d'aménagement qui attireront l'investissement du secteur privé dans les services et installations destinés aux touristes. Terres et Forêts sont représentés dans l'équipe de recherche, pour la première de ce qui pourrait bien être une série d'études régionales. Il est trop tôt toutefois pour déterminer si on recommandera l'amélioration des rapports entre les parcs provinciaux et le secteur privé. Toutefois, cette insistance accrue sur les initiatives du secteur privé se répercutera inévitablement sur le programme des parcs provinciaux, chargé de gérer les grands terrains d'activités récréatives qui servent de base à l'industrie touristique.

Dotation en personnel

De façon générale en Nouvelle-Écosse, les effectifs de la fonction publique sont en train d'être réduits. Le gouvernement a tout récemment mis en oeuvre un programme d'encouragement à la retraite anticipée, dont l'objectif est de réduire les effectifs et les coûts. Quand on approuve la nomination à des postes clefs, on le fait en sachant qu'on en supprimera un autre. Vu que plusieurs mutations sont encore à venir, on ne sait pas encore au juste quelles en seront les répercussions précises sur les divers programmes, mais nous allons perdre des postes, et les ressources humaines du ministère des Terres et Forêts pourraient être tendues au maximum pour combler les vides. Plus récemment toutefois, on a annoncé une analyse des programmes gouvernementaux qui pourrait, en définitive, avoir pour résultat une nouvelle répartition des ressources financières et humaines qui assurerait le maintien des services là où il le faut.

.../4

Responsabilité

En Nouvelle-Écosse, le gouvernement est son propre assureur, et il n'existe pas de police d'assurance-responsabilité civile particulière. À ce jour, on n'a relevé que quelques réclamations, toutes d'ordre mineur. Les employés et les travailleurs à temps partiel sont couverts dans le cadre des programmes normalisés d'assurance du gouvernement et de la Commission des accidents du travail. Il n'y a aucune stipulation en ce qui concerne l'assurance pour les bénévoles auxquels, d'ailleurs, on a peu recours dans les parcs provinciaux.

En outre, il n'existe que très peu de comptoirs d'alimentation dans les parcs provinciaux et les concessionnaires n'ont aucune difficulté à obtenir des assurances ou à faire face à des réclamations; nous n'avons pas eu de problèmes à ce sujet.

Commercialisation

Nous n'avons aucune nouvelle initiative à présenter à cette rubrique. Le ministère du Tourisme se charge pratiquement de toute la commercialisation du tourisme en Nouvelle-Écosse et les parcs provinciaux y sont compris. Cependant, nous sommes à préparer une série de brochures qui s'attacheront à sensibiliser les gens au réseau des parcs provinciaux ainsi qu'à chacun des parcs en particulier: nous nous éloignons ainsi de la méthode conservatrice traditionnelle.

Bénévolat et adjudication de marchés

Nous avons déjà traité plus haut de l'ampleur de notre engagement dans ces deux processus. Cependant, dans le cadre de l'étude en cours des options de financement et des priorités de programmes qui ont été établies ci-dessus, nous prendrons des décisions en ce qui concerne la façon dont la Nouvelle-Écosse s'attaquera à ces volets à l'avenir.

Autres

En plus des questions indiquées plus haut, il y en a d'autres dont j'aimerais donner un aperçu et auxquelles il convient de s'arrêter.

La fréquentation des terrains de camping en Nouvelle-Écosse accuse un fléchissement de 7 % en 1985 par rapport à 1984, et nous nous attendons à ce qu'elle baisse encore davantage en 1986 en raison du temps frais et humide. Nous remarquons toutefois qu'on insiste davantage pour que les gens viennent aux parcs d'utilisation diurne, spécialement ceux qui se trouvent à proximité des centres urbains.

.../5

J'aimerais souligner le fait qu'une série d'audiences publiques et de débats ont abouti à une décision quant au choix d'un emplacement pour un nouveau parc provincial dans la circonscription de Queen sur le littoral sud de la Nouvelle-Écosse. La planification du parc se poursuivra grâce à la formation d'un comité consultatif de citoyens. Il importe de noter que l'idée de ce projet vient d'une recommandation contenue dans le rapport d'un comité indépendant établi dans le but de déterminer l'avenir d'une importation portion d'un terrain côtier appartenant à la Couronne qui a été transféré à Parcs Canada pour qu'on l'ajoute au parc national Kejimkujik sur le littoral. Le parc provincial le complétera en aménageant un terrain de camping familial et en offrant des activités récréatives.

J'aimerais aussi signaler que l'ouvrage sur l'histoire naturelle de la Nouvelle-Écosse, publié conjointement par le Musée de la Nouvelle-Écosse et le ministère des Terres et Forêts, a été officiellement reconnu par la remise d'un prix décerné à MM. Derek Davis et Dale Smith, coordonnateurs du projet, par le Conseil de contrôle de l'environnement. Cet ouvrage est en train d'être vulgarisé par le tracé d'une carte routière de l'histoire naturelle de la Nouvelle-Écosse.

Enfin, permettez-moi de vous annoncer que grâce au financement conjoint par Parcs Canada et la province, on est à effectuer une étude du réseau de rivières de la Nouvelle-Écosse. Nous espérons que l'information recueillie nous aidera à faire ajouter une rivière au réseau des rivières du patrimoine canadien.

Barry N. Diamond
Le 27 août 1986

Exposé sur l'état des parcs au pays - Île-du-Prince-Édouard 095

En mai 1986, la Division des parcs a été transférée au nouveau ministère du Tourisme et des Parcs. Les deux directions de ce ministère étaient précédemment rattachées à d'autres secteurs, le Tourisme aux Finances, et les Parcs au Transport et aux Travaux publics. Le changement s'annonce d'ailleurs très prometteur puisque le gouvernement a déjà mentionné dans le discours du trône en juin dernier son intention de revitaliser le réseau des parcs.

Généralités

Les parcs de l'Île-du-Prince-Édouard englobent 31 parcs aménagés comprenant 16 terrains de camping, deux parcours de golf et une pente de ski. Le personnel se compose de 22 employés permanents et de 200 employés saisonniers. La plupart des parcs comprennent des lieux d'aisance avec douches et toilettes à chasse d'eau et des cabinets extérieurs ouverts hors saison. On trouve des emplacements viabilisés dans tous les terrains, et quatre parcs offrent la gamme complète des services. Trois cent cinquante (350) emplacements (soit 40 p. 100) du réseau sont partiellement ou totalement viabilisés, y compris les 35 emplacements qui ont été ajoutés au cours des deux dernières années.

Statistiques

En 1985, on a réduit la saison de camping de deux semaines dans neuf terrains. Le personnel de ces parcs a été embauché une semaine plus tard et le temps complémentaire a été consacré à l'entretien préparatoire. En 1985, le nombre de visiteurs a augmenté de 4,8 p. 100 dans l'ensemble, mais a légèrement diminué (0,5 p. 100) sur les terrains de camping. Durant les deux dernières années, nous avons réduit de 200, soit 18,7 p. 100, le nombre d'emplacements de camping ouverts après avoir pris connaissance des statistiques portant sur chacun de nos terrains. Les droits ont été augmentés dans tous les domaines d'exploitation du parc, sauf aux terrains de camping, ce qui a entraîné une hausse de revenu de 15 p. 100 l'année dernière. Dans la plupart des domaines, les droits n'avaient pas subi d'augmentation depuis trois à cinq ans.

Budget

En 1986-1987, le budget ordinaire a augmenté de 3 p. 100 tandis que le budget des immobilisations a été réduit de 50 p. 100 par rapport à l'année dernière. Ces derniers fonds sont consacrés à d'importantes remises en état ainsi qu'aux nouveaux projets, sauf que la réduction du budget de cette année a éliminé presque tous les nouveaux projets à financer. En 1985, on a entrepris la fabrication de la neige au parc de ski provincial Brookvale comme activité de première année du

.../2

projet d'expansion de quatre ans qu'on a envisagé pour ce lieu. La deuxième étape du plan d'expansion, soit l'augmentation sur 50 pieds verticaux de la hauteur de la colline et la réinstallation des télésièges, a été retardée. Toujours en 1985, le terrain de camping du parc provincial Cedar Dunes a été transféré ailleurs et la deuxième étape du projet, soit le transfert et le remplacement des bâtiments du parc, a aussi été retardée. Dans nos terrains de camping, les emplacements viabilisés ont été continuellement en demande et on avait proposé de continuer d'ajouter les services d'eau et d'électricité aux emplacements de camping, mais cette dernière proposition a aussi été reportée à plus tard. La proposition visant à mettre sur pied un programme d'aménagement des forêts pour plusieurs de nos parcs a également été réduite à un projet pilote au parc provincial Green Park en 1986-1987.

Pour ce qui est des dépenses courantes, le parc de ski provincial Brookvale a bénéficié d'un appui complémentaire en 1985-1986 pour des opérations de fabrication de neige qui ont commencé vers la mi-janvier. Cette situation a entraîné une hausse de revenu de 59 p. 100 par journée d'exploitation et, si le temps le permet, Brookvale devrait ouvrir ses portes avant la Noël 1986.

Commercialisation

Les objectifs de commercialisation dans les parcs de l'Île-du-Prince-Édouard n'ont jamais été poussés au delà de l'exécution d'un bon service dans des installations propres moyennant un prix avantageux. Cette année, toutefois, on mène une étude de commercialisation dans les parcs et par téléphone, dont le but est de:

- constituer un inventaire des services éventuels de divertissements et d'interprétation qui s'appliquent à chacun des parcs;
- déterminer jusqu'à quel point le public est au courant du rôle du parc provincial dans l'agglomération;
- faire ressortir comment le public perçoit les installations et les services propres aux parcs et d'essayer de mieux répondre à ses besoins, et
- tester les méthodes de calculs statistiques qui n'ont pas été évaluées depuis cinq ans.

Les renseignements seront ensuite analysés et serviront à planifier les changements qu'on apportera aux programmes et aux installations des parcs ainsi que les relations avec le public et les campagnes de promotion.

La documentation publicitaire a été remaniée au début de 1985. En 1984, des rédacteurs professionnels sont venus renforcer le personnel aux fins d'améliorer la documentation sur les parcs et les campagnes de promotion. En 1985-1986, le

.../3

personnel a rédigé un bulletin de nouvelles du personnel des parcs et une brochure attrayante en couleur et, cette année, il a ajouté un bulletin de nouvelles sur les parcs, des brochures complémentaires portant sur diverses activités et des cartes d'inscription des points, en couleur, pour les deux parcours de golf. Les cartes ont été établies en collaboration avec l'exploitant de l'hôtel situé dans le parc. Notre nouvel emblème et la caricature de Sandy Piper figurent sur toute notre documentation.

Bénévoles

Bien que nous ayons travaillé avec des groupes de bénévoles dans plusieurs domaines propres aux parcs, la politique au sujet de cet apport du secteur privé n'a pas évoluée jusqu'à présent. Il est à espérer que l'étude qu'on mène actuellement permettra de préciser les besoins des parcs en question ainsi que l'ampleur de la participation de bénévoles. La situation des parcs de l'Île-du-Prince-Édouard est probablement unique au pays puisque la plupart sont situés dans des agglomérations rurales. Le niveau d'intérêt que manifeste l'agglomération a toujours influé sur l'exploitation des parcs et l'appui donné à cet intérêt a toujours été la clé de la revitalisation.

Adjudication de contrats

On a choisi de recourir à des entrepreneurs pour assurer la prestation de certains services comme l'entretien, les restaurants, l'hébergement et les loisirs. En 1985, des cantines ont été réaménagées dans les parcs, de même que des comptoirs de location de bateaux et de planches à voile. On étudiera d'autres propositions du secteur privé en vue d'élargir la gamme de nos programmes, bien que nous n'envisagions nullement de faire assurer toute l'exploitation du parc par des entrepreneurs.

Assurance

Le gouvernement n'a pas renouvelé sa police d'assurance responsabilité en avril 1986. On étudie actuellement la possibilité d'un programme interne d'assurance pour le gouvernement, les administrations municipales et certaines institutions (hôpitaux et commissions scolaires). Toutefois, d'autres décisions restent à prendre au sujet de ce programme. Les entrepreneurs et les concessionnaires sont tenus de maintenir en vigueur une assurance-responsabilité à garanties minimales et ils ne font face à aucun problème particulier dans ce domaine.

Aucun changement ne sera apporté à la loi ni aux effectifs en 1986-1987.

D. Murray

Statistiques - Parcs provinciaux de l'I.-P.-É.

		1985-1986		1986-1987	+ -
Budget -	Ordinaire	2 169 400		2 246 300	+3,5 %
-	Immobilisations	500 000		250 000	-50,0 %
Visites -	Total	610 076		-	+4,8 %
	Camping	26 742	nuitées-groupes		-0,5 %
	Golf	49 408	parties		+17,4 %
	Ski	455	par jour d'exploitation		+15,5 %
Revenu -	Total	659 300			+16,2 %

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

SUR LES PARCS

CHARLOTTETOWN

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Exposé sur l'état des parcs au pays

Province de Terre-Neuve et du Labrador

Donald G. Hustins

Directeur

ÉVOLUTION DES PARCS

1. Budgets

Budgets	1985-1986	1986-1987
Immobilisations	266 000 $	277 000 $
Autres	3 051 000	3 205 000
TOTAL:	3 317 000	3 482 000
RSRE	0	102 000
TOTAL GLOBAL:	**3 317 000**	**3 584 000**

En 1986, une hausse de 8 % par rapport à 1985.

Nouveau programme (Régions sauvages et réserves écologiques) = hausse de 3 %.

Immobilisations: à peu près les mêmes - la totalité est consacrée à l'entretien et non pas à l'aménagement de nouvelles installations

Fondamentalement, on se maintient

2. Gestion et organisation:

Camping saisonnier - programme pilote

- 9 parcs - 154 emplacements
- de 14 à 29 % d'emplacements dans les parcs
- une moyenne de 22 % de lieux de camping
- 300 $ par saison
- alloué par tirage public au début de juin
- TOTAL alloué - 25
- 74 jours par saison, c'est-à-dire 4,05 $ par jour
- occupation des parcs en juillet et en août: de 31 à 83 %
- occupation saisonnière des parcs en juillet et en août: de 27 à 55 %

Entreposage de remorques - programme pilote

- 6 parcs - 155 emplacements d'entreposage
- jusqu'à présent, passablement bien utilisés

Permis de camping

- établi pour 7 jours au plus - précédemment et officiellement, uniquement pour des périodes de 1 à 3 jours

Nouvel uniforme

Pour les agents de parcs, les gardiens, les étudiants

- couleur différente pour chaque groupe
- surpasse l'uniforme précédent

Visiteur

Fin de semaine du 24 mai - le camping accuse une hausse de 57 % par rapport à 1985 (à la même époque)

Au 30 juin - camping: hausse de 1 %
visiteurs: hausse de 20 %

Incendies de forêt

- mai et juin: périodes très arides
- beaucoup d'incendies
- un parc de 45 hectares a été incendié sur 90 % de son étendue - le 15 mai
- dégâts et réparations de 110 000 $
- vaste nettoyage général, partiellement terminé, le parc a ouvert ses portes le 23 juillet

Programme de formation - pour fins d'exécution de la loi - actuellement terminé

- programme appliqué au cours des trois dernières années
- 150 gardiens et agents de parcs ont suivi le cours

3. Principales initiatives du gouvernement

Régions sauvages et réserves écologiques

- à partir du 1er avril 1986, le Service des parcs a appliqué la Wilderness and Ecological Reserves Act (Loi sur les régions sauvages et les réserves écologiques)
- embauchage d'un nouveau planificateur des parcs - poste permanent
- 2 régions sauvages provisoires à l'étude
- 5 réserves écologiques provisoires à l'étude
- autres réserves écologiques à l'étude

Travaillons de concert avec le conseil consultatif sur les régions sauvages et les réserves écologiques en matière de planification de nouvelles réserves

Création d'emplois

34 projets
33 parcs
975 000 $
la plupart à forte proportion de main-d'oeuvre
187 personnes ont été embauchées

Défi 1986

23 projets
23 parcs
97 personnes embauchées
156 000 $

Entente sur le tourisme - 176 000 $

- remise en état d'un lieu scénique naturel - formation géologique
- remise en état d'un lieu en fonction des normes qui ont été établies pour le parc national Gros Morne et des objectifs touristiques précisés dans la nouvelle politique des parcs

Étude des réseaux de la CRRPC

- un total de 40 000 $

  Conseiller embauché pour 18 000 $ par l'entremise de la Commission du RRPC

- date d'achèvement - février 1987
- évaluation de 9 rivières aux fins d'intégration au RRPC

4. Changements apportés à la loi

- se reporter au numéro 3 ci-dessus - régions sauvages et réserves écologiques

5. Dotation en personnel

1985 2 246 000 $ - (total du personnel saisonnier et permanent)

1986 2 342 000 $ - (total du personnel saisonnier et permanent)

Hausse de 96 000 $ ou 4 %

Toutefois, on s'attend à une hausse des salaires de 6 %

Les salaires représentent 65 % du budget total de la Division

Personnel saisonnier 1986 - 294

Personnel saisonnier 1985 - 305

Réorganisation - 17 postes ont été éliminés dans plusieurs parcs (étudiants et gardiens)

- 6 postes ont été créés dans d'autres parcs
- 11 postes éliminés au total

Personnel permanent 1985 24

Personnel permanent 1986 25

6. Responsabilités

La responsabilité est basée sur la loi de la négligence, c'est-à-dire un manquement à un devoir juridique envers une personne qui entraîne une perte ou des dommages pour ladite personne.

La loi admet 3 catégories de personnes envers lesquelles nous avons un devoir différent.

Le contrevenant: notre devoir est de ne pas causer délibéremment ou imprudemment un acte qui entraînera des dommages pour le contrevenant.

Le titulaire de permis: notre devoir est de ne pas créer de pièges ou de ne pas permettre l'existence d'un danger connu ou que devrait connaître l'occupant.

L'invité: notre devoir est de prendre les mesures raisonnables pour veiller à ce que les lieux ne présentent aucun risque.

Dans tous les cas, il incombe aux visiteurs de faire preuve d'une prudence raisonnable. Lorsqu'on perçoit des droits ou des frais d'entrée, il se pourrait qu'il existe un lien contractuel, ce qui augmente davantage la responsabilité.

7. Commercialisation

Une commercialisation appropriée, c'est-à-dire par communiqués, déclarations ministérielles à la Chambre d'assemblée et brochure annuelle sur les parcs. Jusqu'à présent, aucun programme bien précis n'a été mis en place pour commercialiser les parcs.
85 % des visiteurs sont des résidents.

8. Bénévoles

Recourent souvent aux services de tiers pour obtenir des projets fédéraux de création d'emplois (par exemple: Lions Club, organisme d'urbanisation, etc.)

9. Sous-traitance

Le Service des parcs fait appel au secteur privé dans les domaines suivants:

- petits travaux d'entretien
- remise en état de biens immobiliers
- études des limites du parc
- enlèvement des ordures

Bien que nous étudions actuellement la participation éventuelle du secteur privé à la prestation de services de loisirs dans les parcs, nous n'avons pas encore élaboré de politique définitive en la matière à ce jour.